

Faire face à la pauvreté et à l'uniformisation mondialiste

Christian SIMEON,
avec la collaboration de Pierre BETBEDER
et un inédit de Philippe COURREGÉ

« *Un autre monde est possible* », tel est le slogan incantatoire traversant les dynamiques contestataires qui animent « la société civile ». Il est surtout d'une brûlante actualité pour l'immense cohorte des populations qui vivent quotidiennement la misère dans un monde de plus en plus globalisé mais il se heurte de front, comme toutes les idéologies qui ont tenté en vain de réduire ou d'effacer son empreinte, au modèle économique ultralibéral capitaliste, désormais en voie de s'imposer partout. Ainsi, il paraît incapable de susciter la rupture indispensable pour faire émerger un monde plus juste.

Dans ces conditions, faut-il abandonner ces communautés, génération après génération, figées dans la pauvreté, soumises et abandonnées face à l'uniformisation mondialiste ? Certainement pas.

C'est pourquoi cette réflexion a l'ambition de faire émerger de nouveaux espoirs. Elle propose la mise en place d'un cadre neutraliste, politique et économique, dans le but de protéger des espaces singuliers dans lesquels les communautés se détermineront librement ; elles sauront y trouver les conditions pour inventer et mettre en œuvre des solutions adaptées à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ces espaces seront nommés interstices.

Au-delà d'un exposé conceptuel définissant les conditions de cet avenir, elle expose des situations locales illustrant ces perspectives. Elle présente aussi des axes méthodologiques pour instruire des voies alternatives ainsi qu'un outil pour aider à établir quelques expériences singulières.

Faire face à la pauvreté et à l'uniformisation mondialiste

Questions contemporaines



ISBN : 2-7475-8846-7

16 €

L'Harmattan

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Questions Contemporaines
*Collection dirigée par J.P. Chagnollaud,
B. Péquignot et D. Rolland*

Chômage, exclusion, globalisation... Jamais les « questions contemporaines » n'ont été aussi nombreuses et aussi complexes à appréhender. Le pari de la collection « Questions contemporaines » est d'offrir un espace de réflexion et de débat à tous ceux, chercheurs, militants ou praticiens, qui osent penser autrement, exprimer des idées neuves et ouvrir de nouvelles pistes à la réflexion collective.

Dernières parutions

Gérard NAMER, *D'un socialisme de redistribution à un socialisme de création*, 2005.

Pierre GROU, *Impératif technologique voué à déclin économique*, 2005.

Philippe POITOU, *Souffrances, le coût du travail humain*, 2005.

Dominique PELBOIS, *Pour un communisme libéral. Projet de démocratie économique*, 2005.

Louis LEGRAND, *Réflexions sur quelques problèmes de l'Education nationale, parmi tant d'autres*, 2005.

Noël JOUENNE, *La vie collective des habitants du Corbusier*, 2005.

Jean CANEPARO, *Lignes générales*, 2005.

Dr Jacques HUREIKI, *Humanités en souffrance à la Santé*, 2005.

Sylvain DUFEU, *Valeurs et constitutions européennes*, 2005

Gérard CHEVALIER, *Sociologie critique de la politique de la ville*, 2005.

François BÉNARD, *Nous retournerons à l'école quand elle ira mieux !*, 2005.

Gaspard-Hubert LONSI KOKO, *Un nouvel élan socialiste*, 2005

Marie-Carmen GARCIA, William GENIEYS, *L'invention du pays cathare*, 2005.

Daniel CUISINIER, *Energie et transport*, 2005.

Cyril LE TALLEC, *Les Sectes ufologiques 1950-1980*, 2005.

Christian SIMEON
avec la collaboration de Pierre BETBEDER
et un inédit de Philippe COURREGE

**Faire face à la pauvreté
et à l'uniformisation mondialiste**

L'Harmattan

5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris
FRANCE

L'Harmattan Hongrie
Konyvesbolt
Kossuth L. út 14-16
1053 Budapest

Espace L'Harmattan Kinshasa
Fac. des Sc. Sociales, Pol. et Adm.
BP243, KIN XI
Université de Kinshasa - RDC

L'Harmattan Italia
Via Degli Artisti, 15
10124 Torino
ITALIE

L'Harmattan Burkina Faso
1200 logements villa 96
12B2260
Ouagadougou 12

Avant-propos

« Il ne peut y avoir de développement technique infini dans un monde fini. »

Bernard Charbonneau

La période des années 70 a été marquée, particulièrement dans les pays occidentaux, par une grande effervescence dans le domaine des alternatives sociétales. Entre autres, de nombreux travaux prolongeant le questionnement du « Club de Rome » et la crise de 1973 ont mis l'accent sur la problématique énergétique.

Dans le courant des années 80 et plus nettement encore après la chute du mur de Berlin, la suprématie de la pensée unique justifiant le triomphe de l'ultralibéralisme et de la mondialisation, a étouffé la majorité de ces idées parce qu'elles n'avaient pas eu l'opportunité d'être relayées politiquement.

Pour autant, la contestation n'avait pas disparu. Dans les pays développés, elle s'est prolongée sans tremplin médiatique et en restant isolée dans l'action ; dans les pays du Sud, si dans

son opposition aux ajustements structurels imposés par les grandes Institutions Internationales et par le marché, elle a été très vite réduite au silence, elle a pu cependant être très active dans certaines luttes locales pour remettre en cause l'ordre établi, en particulier relativement à la distribution de la terre.

Ainsi, le champ des idées alternatives en réaction à un ordre du monde se voulant universel et celui des actions s'opposant à une « globalisation » galopante, avaient une influence très réduite au milieu du concert de louanges dressé au néolibéralisme. Pratiquement, cette résistance demeurait limitée à quelques populations contraintes de rester en marge du progrès technique ou le refusant.

Face à ce constat et dans le prolongement des travaux de prospective économique développés au PIRDES^[1], dans les années 70 et 80, P. Courrège^[**] a mené une réflexion politique concernant de telles collectivités singulières qu'il a appelées « interstices ». Cette réflexion a conduit au texte inédit présenté dans l'annexe 1.

Elle visait surtout des populations des pays développés, volontaires pour s'engager dans une résistance non-violente face à la pression d'un système marchand de plus en plus envahissant et aliénant. Mais pour cela, s'adressant à des communautés sans spécificité de territoire et en dehors de tout pouvoir totalitaire, une volonté effective et collective de la majorité des membres s'imposait.

Toutefois, dans les pays développés et dans les conditions actuelles, le plébiscite en faveur des avantages individuels et de l'opulente abondance associée à l'économie de marché a brisé tout espoir de voir se configurer de tels espaces.

[1] PIRDES : Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Energie Solaire.

[**] Philippe COURREGÉ : Directeur honoraire de recherche au CNRS.

Cette vision iconoclaste, « basée sur le refus de laisser le fonctionnement usuel et le devenir des collectivités territoriales de base être aliénées aux impératifs du libre-échange » (voir annexe 1) aurait donc pu rester sans lendemain. Pourtant, aujourd'hui, elle mérite d'être reconsidérée, jusqu'à fonder les bases d'une proposition nouvelle au service de communautés « naufragées ». C'est qu'entre-temps, l'impuissance récurrente des solutions formelles prétendant réduire le dualisme des sociétés est devenue une préoccupation majeure. En même temps, la réelle dynamique dont font preuve certaines populations pour survivre, constitue un espoir majeur ; aucune véritable alternative ne peut plus occulter les « économies populaires » dont le potentiel considérable peut être exploité si des conditions adaptées leur sont offertes. Il faut dire aussi qu'aujourd'hui, cette réflexion bénéficie opportunément de la contestation exprimée par la société civile internationale en gestation (voir note 3), paraissant déterminée à s'opposer à l'accélération du « basculement du monde », à sa généralisation et surtout à ses effets.

Ces nouvelles conditions déterminant un nouvel environnement, rendent maintenant possible, donc nécessaire, l'adaptation de ces concepts dans le but de dégager des propositions à l'adresse des populations les plus pauvres, condamnées à rester cantonnées dans des espaces de survie, en l'absence de recours en perspective.

C'est là, au sein de certaines d'entre elles, que Jean Baudrillard^[8] a pu repérer des « singularités » capables de faire échec à l'uniformisation du système mondial. Il souligne que « face à cette puissance homogénéisante et dissolvante, on voit se lever partout des forces hétérogènes... ». Mais aussi il les présente en grand danger face à la mission présumée de l'Occident : « pour la puissance mondiale, tout aussi intégriste que l'orthodoxie religieuse, ce sont des hérésies. A ce titre, elles sont vouées soit à rentrer de gré ou de force dans l'ordre mondial, soit à disparaître », faisant sans doute le lit du terrorisme.

En considérant qu'à beaucoup de situations singulières peut être appliquée l'idée des « interstices » dans un cadre de « neutralisme économique » (voir annexe 1), cette proposition a l'ambition de repousser la sombre prémonition. Elle tente d'établir les conditions donnant du sens, de la force et de la crédibilité à ces concepts en les mettant au service de sociétés maintenues en marge d'un développement libéral mais en attente d'une amélioration profonde de leurs conditions de vie. Leur engagement et leur détermination, s'ils peuvent être motivés par ces idées, sont susceptibles de constituer la dernière chance d'une véritable alternative à l'uniformisation annoncée du monde dans un dualisme irréductible.

Cette idée sera développée en prolongeant et en réactivant les pensées de J. Ellul^[72], A.O. Herera^[52], F. Partant^[69 et 70], etc. et aussi de M. Mousel dans « *l'Utopie Réaliste* », étouffées au début des années 80. Elles contribueront à édifier les conditions d'une adaptation du principe des interstices à des communautés parmi les plus délaissées. Dans cette perspective, sera défini un ensemble de dispositions susceptibles de permettre l'organisation de territoires où des populations pourront mettre en œuvre, librement et très rapidement, des transformations originales, destinées à améliorer leur existence.

Il faut souligner que ces interstices, constituant des entités politiques et économiques différenciées au sein d'un système libéral mondial dominant, ne devront pas être « *des anti-mondes souterrains* » tels que les définit René Brunet^[22] mais, au contraire, des composantes d'un vaste réseau solidaire, associant les communautés locales et la société civile internationale.

En s'appuyant sur la conjugaison des interstices et du neutralisme économique, l'intérêt de la réflexion résidera aussi dans sa capacité à imaginer et à convaincre les différents protagonistes de la nécessité d'une fédération entre la dynamique mondiale nouvelle et celle des communautés locales concernées. Elle ne pourra se réaliser qu'au sein d'une démarche

solidaire d'un ordre nouveau, dont l'architecture précise est à inventer, dans le but de lui donner les moyens de peser de façon significative dans son rapport de force avec les institutions et organisations de la puissance dominante.

1 - Introduction

« C'est quand l'homme prend conscience qu'il n'a plus les moyens pour lutter qu'il commence sa révolte. »

Jacques Ellul

En 1952, Claude Lévi-Strauss écrivait : *« Comme Diogène prouvait le mouvement en marchant, c'est la marche même des cultures humaines qui, depuis les vastes masses de l'Asie jusqu'aux tribus perdues dans la jungle brésilienne ou africaine, prouve, par une adhésion unanime et sans précédent dans l'histoire, qu'une des formes de la civilisation humaine (la civilisation occidentale) est supérieure à toutes les autres : ce que les pays "insuffisamment développés" reprochent aux autres dans les assemblées internationales n'est pas de les occidentaliser, mais de ne pas leur donner assez vite les moyens de s'occidentaliser »*^[65]. Aujourd'hui ces lignes n'ont rien perdu de leur pertinence, bien au contraire. La plupart des populations du monde expriment de plus en plus vivement leur désir de coller au modèle occidental capitaliste et plus spécifiquement aux modes de vie de la société Etats-Unienne, qui

pénètrent tous les imaginaires, grâce aux mass-media contrôlés par les multinationales.

Déjà, au XIX^e siècle, Alexis de Tocqueville constatait dans la « *Démocratie Américaine* » que la variété au sein de l'espèce humaine tendait à disparaître et voyait dans la société des Etats-Unis d'Amérique le modèle de l'avenir. Depuis, il n'y a pas eu de rupture ; Serge Latouche confirme cette marche inexorable du monde à la fin du XX^e siècle : « ...l'uniformisation du monde se fait sous le signe de l'American way of life. La plupart des signes extérieurs de la citoyenneté mondiale sont "made in USA". Les hamburgers délivrés dans les Mac Do et autres fast-foods sont devenus l'aliment favori du citoyen moyen anonyme et transnational. Une boisson règne sur le monde et abreuve la planète : le Coca-Cola. Un vêtement triomphe : le jeans. La musique est aussi devenue largement américaine tandis qu'Hollywood impose sa loi au cinéma mondial »^[60].

De fait, à l'instar de Samir Amin^[4], nous ne pouvons nier le rôle majeur du capitalisme dans l'évolution des sociétés humaines ; pour une partie de l'humanité, « il a permis un saut dans le progrès, mais tout également politique et culturel et soutenu des rythmes de croissance sans commune mesure avec ce que l'humanité avait connu jusque-là ». Ce faisant, il s'est approprié indûment la promesse de l'assurance du progrès matériel et l'apparente garantie de la vie démocratique. Pourtant, en même temps, la logique inhérente à son essence révèle son impuissance à promouvoir le partage juste des richesses pour l'ensemble des populations ; selon les chiffres du PNUD, l'écart de richesse entre les plus riches et les plus pauvres ne cesse de s'accroître.

Dans les pays du Nord, de fortes inégalités restent toujours présentes, en dépit d'une grande richesse collective et d'une criante abondance.

Dans les pays du Sud, le dualisme des sociétés qui éclate au grand jour, est extrême et on assiste, notamment dans les villes, à la confrontation de deux groupes :

- l'un prend appui sur la modernité occidentale,
- l'autre, majoritaire, est tenté par cette même modernité, dont le meilleur lui reste à jamais inaccessible mais demeure attaché à la tradition qui perpétue les solidarités indispensables à l'organisation de la survie.

Ces populations qui risquent parfois leur vie en tentant de rejoindre les pays riches et sombrent souvent dans la détresse la plus sordide au contact de l'eldorado qui leur est refusé, adhèrent-elles librement au mythe clinquant occidental, au risque de perdre leur identité ?

Non répond Claude Lévi-Strauss : leur adhésion « résulte moins d'une décision libre que d'une absence de choix »^[65]. Robert Bonnaud dans « *Les tournants du XX^e siècle...* »^[15], apporte une justification : « De la fin du XV^e siècle au début du XX^e siècle, c'est l'Occident qui fait l'histoire. Le reste des hommes, le plus souvent suit ou subit ».

Comment effectivement des populations qui, depuis le XVI^e siècle ont été directement ou indirectement sous influence occidentale, auraient-elles pu choisir une voie originale en direction d'un progrès qu'elles désirent ?

Les siècles de colonisation ont été prolongés par les « *décennies du développement* » (voir note 1) programmées par les pays riches et largement financées par les institutions internationales. De façon non concertée, des solutions miracles successives ont été proposées, qui devaient promouvoir le progrès pour tous mais qui ont seulement permis à d'infimes minorités privilégiées de se « brancher » et de s'enrichir, alors que l'immense majorité des populations pauvres s'enfonçait dans la misère. Dès lors, les écarts entre les « *centres riches et les périphéries pauvres* » (voir note 2) se sont amplifiés.

Aujourd'hui, le credo du « développement », toujours investi d'intentions civilisatrices, n'a pas changé et la plupart des représentants du libéralisme économique continuent cyniquement à jouer à l'autruche en espérant que les progrès de la techno-science permettront de contourner toutes les limites et contraintes pour parvenir à leurs fins.

Pourtant, à la lumière des faits observés, la plupart des avis scientifiques vont dans le sens inverse : le modèle de production et de consommation occidental actuel ne peut pas être généralisé à l'ensemble des populations, à moins d'épuiser très rapidement les réserves des ressources fondamentales (eau, énergie, etc.) et de toute façon, il conduirait à une production de déchets incontrôlables et à des effets majeurs catastrophiques et irrémédiables.

On pourrait imaginer un partage équitable, tant entre le Nord et le Sud, qu'au sein des pays pauvres eux-mêmes, réduisant les inégalités et évitant le pillage des ressources et la pollution généralisée de la planète ; mais ce scénario supposerait une instance mondiale véritablement représentative des plus démunis et ayant suffisamment de pouvoir pour imposer les transformations nécessaires. Celles-ci conduiraient à des changements significatifs dans les modes de vie des Occidentaux qui devraient fortement réduire leurs consommations de confort pour se conformer et s'adapter aux contraintes planétaires de base.

Qui peut envisager un tel scénario, alors qu'on observe au niveau de toutes les sociétés occidentalisées, le poids croissant des individualismes et des égoïsmes ? Certainement pas ceux qui se partagent les pouvoirs de décision politique et économique parmi la multitude des instances et clubs de toutes sortes et qui se cooptent depuis des décennies dans les cercles des pouvoirs. Ils ne manquent pas d'orienter l'économie de façon à pérenniser les rapports d'exploitation.

Depuis le début des années 70, ils ont forcé la marche de l'ensemble du système en imposant des dérèglementations, effaçant progressivement toutes les barrières éthiques et les avantages dits acquis, dans le but d'atteindre à la pseudo-efficacité d'une économie « globalisée ». La mondialisation économique qui en résulte, véhiculée avec une grande arrogance dans les messages publicitaires diffusés sous les formes les plus diverses^[82] jusque dans les villages les plus reculés des pays pauvres, concerne aujourd'hui tous les territoires, ainsi que l'ensemble de l'économie planétaire.

Effets extrêmes, ne voit-on pas déjà dans les pays les plus misérables, une sorte d'esclavage nouveau se développer tels, les marchés de la prostitution, du sang, des organes^[86] ? Le consensus sur le libéralisme économique est devenu omniprésent dans les discours des décideurs, laissant très peu de place pour les réflexions alternatives. Francis Fukuyama est allé très loin dans les prétentions occidentales en osant affirmer en 1992 « *qu'il n'existe rien d'autre vers quoi espérer évoluer* »^[46].

Pourtant, en relais du bouillonnement des années 70, les contestations du milieu des années 90 se sont amplifiées ces dernières années. Elles sont venues rappeler que le débat politique n'était pas encore épuisé. Michel Beaud le souligne^[10] en précisant « *que la fin de l'histoire, comme le village planétaire, la mondialisation heureuse et l'économie de marché est une de ces formules fallacieuses qui contribue à endormir la pensée* ».

Dans les pays occidentaux, la libéralisation sans limite de toutes les activités économiques et la recherche systématique du profit dans tous les domaines ont conduit à des excès (sang contaminé, vache folle, « mal-bouffe », effet de serre, catastrophes écologiques diverses, etc.) dont les effets ont été ressentis au quotidien, à des degrés divers, par les populations. Anesthésiées durant les années 80 par la pensée unique déclinée sur plusieurs modes, ces dernières se mobilisent de plus en plus au sein d'une société civile multiple et s'organisent pour exprimer leur opposition aux conséquences de la marchandisation généralisée, du libre-échange sans limites, de la dégradation de l'environnement ou à celles des dangers de la mise en culture et de la consommation des OGM.

Entraînées par des élans de solidarité renouvelés, elles s'engagent aussi dans des actions pour refuser l'injustice des marchés, les inégalités entre pays riches et pays pauvres et pour s'opposer à la dette de ces derniers. Les forums et grandes messes des décideurs qui passaient inaperçus dans les années 80, mobilisent aujourd'hui un nombre de contestataires de plus en plus influents et agissants^[81].

Mais dans quelle mesure les populations du Sud sont-elles impliquées dans ce mouvement ? Pour répondre, la prudence s'impose. Dans certains pays les résistances ont une longue histoire ; elles n'ont jamais cessé d'accompagner, tout particulièrement en Amérique Latine, la pénétration du capitalisme. Les mouvements divers récents profitent naturellement de la dynamique de la contestation sociale des années passées et la prolongent. Dans de nombreux autres pays, les populations sont, par la force des choses, davantage préoccupées par la satisfaction de leurs besoins primaires quotidiens que par les problèmes théoriques « *d'un autre monde possible* » qu'elles n'imaginent même pas, ou plus du tout.

Il ne faut pas être aveuglé par l'image forte, surmédiatisée, qui émerge de toute cette dynamique. Si aujourd'hui cette « société civile internationale » qui s'intéresse à la disparition des injustices et à l'avenir du monde alimente un formidable débat public et constitue un relais de l'opinion publique des pays du Sud auprès des gouvernements et des institutions internationales, elle est cependant très fragmentée. Ses acteurs, sans mandat légitime, à l'image des sociétés qu'ils prétendent pourtant représenter, « *n'ont ni le même projet, ni la même organisation, ni la même influence* »^[81]. Même s'il a pu être crié victoire à certaines occasions, les décisions internationales qui ont suivi marquent le reflet de cette impuissance.

Comment pourrait-il en être autrement alors que le pouvoir mondial est constitué de plus en plus par de multiples hiérarchies cloisonnées, d'intérêts enchevêtrés associés à des privilèges de toute nature et formant, au bout du compte, un ensemble indéchiffrable et imperméable à toutes les incantations ?

Toute tentative de rupture, quelle qu'en soit l'échelle, avec le modèle dominant capitaliste, s'est avérée souvent sanglante et toujours vaine. Si les utopistes qui, encore aujourd'hui, rêvent de transformer le système à la recherche d'une vraie justice, ne doivent pas être découragés puisqu'ils sont à l'origine de résistances et de combats, ils ne peuvent toutefois ignorer qu'ils rencontreront toujours davantage de difficultés.

L'avenir d'une humanité établie sur des rapports équitables, dans un monde pacifié, culturellement et politiquement uniforme, est difficilement imaginable et n'est pas souhaitable. Dès lors, il faut énoncer avec force que *des univers singuliers* adaptés à chaque communauté peuvent être organisés et cohabiter sur notre planète.

Cette perspective, opposée à une visée universelle implique un changement radical d'idées et de comportements touchant à l'organisation du monde. Elle concerne en premier lieu des populations désireuses de s'engager sur des voies différentes. Pour y parvenir, elles devront progressivement prendre conscience de la nécessité d'une rupture avec les modes de pensée programmés dans un contexte mondialiste et qui orientent les types d'organisation et de fonctionnement des sociétés. Mais il est évident que le système dominant, dans cette perspective, sera aussi concerné par ces bouleversements, car dans sa dynamique actuelle, il ne peut plus être passif face à des singularités de nature économique. Une attitude de « neutralité » lui sera demandée mais plus probablement imposée.

Le premier préalable pourrait être satisfait si le monde des pauvres parvenait à se libérer de l'illusion du modèle dominant affichant son mépris de la diversité culturelle et cherchant à la réduire^[82]. Massivement colporté par l'ensemble des media, le message de la modernité libérale *viole les imaginaires*^[83] des plus démunis ; répandu sur l'ensemble de la planète, il broie les « utopies réalistes » portées par des alternatives informelles, souvent à l'origine de solutions locales. Pourtant, seul l'espoir dans des solutions de proximité, niveau où les populations peuvent avoir la liberté et les moyens d'agir, est capable de réduire l'influence du modèle « Etats-Unien » qui vise l'uniformisation.

[81] N. Vulser « La diversité culturelle ennemie des Etats-Unis » - Le Monde - 23/12/2004

Toutefois, concernant le système dominant, a priori, on ne peut que douter de ses éventuelles dispositions à accepter des singularités locales. Historiquement, dans un but d'exploitation économique, il a démontré la volonté de s'intéresser à toutes les richesses du monde ; c'est ainsi que de nombreux territoires ont été occupés, jusqu'à même en éliminer les peuples. Depuis, la situation a peu évolué et il persiste dans la majorité des relations Nord/Sud un comportement néo-colonial, parfois masqué par des paravents humanistes. Dans ce sens, un véritable changement est loin d'être acquis.

Pourtant, l'amélioration générale des conditions de vie des populations pauvres serait aussi profitable à l'économie mondiale. Le constat est malheureusement évident : le « système technicien », incontrôlable par les politiques, n'est pas en mesure, à terme, d'assurer cette perspective. Aussi, seules « des singularités » pouvant répondre aux exigences locales sont susceptibles de s'attaquer au problème et d'être acceptées par le système-monde, si toutefois elles ne menacent pas véritablement son organisation. C'est la pression de l'énergie du désespoir des populations, conjuguée à celle de la partie la plus contestataire de la société civile internationale qui peut en imposer le principe.

Ces deux dynamiques se côtoient à l'occasion de forums mondiaux très médiatisés, tel celui de Calcutta (2004). Mais les véritables rencontres, riches de synergies, sont quotidiennes sur le terrain. En exploitant toutes ces opportunités, cette proposition est en mesure d'ébaucher un cadre politique et économique dont le but est de protéger et de dynamiser de nombreuses communautés singulières.

En effet, elle dessine les conditions et les moyens pour susciter et accompagner la mise en place de multiples espaces dans lesquels pourront s'insérer diverses expériences originales. Fernand Braudel a défini ces « économies-monde » comme « un morceau de planète économiquement autonome capable pour l'essentiel de se suffire à lui-même, et auquel ses liaisons

et ses échanges intérieurs confèrent une certaine unité organique »^[18].

Ces espaces, devant être imaginés à l'échelon local, seront nommés « interstices » ; au-delà, pour tous les niveaux d'organisation et d'échanges, des plus immédiats aux plus étendus, il s'agira de « réseaux » (d'interstices, de commerce, de solidarité financière, d'informations, etc.).

2 - Aspects généraux de la proposition

Le cadre défini en vue des interstices peut être résumé par la formule de François Partant : « *une autonomie économique associée à l'organisation d'une société autonome* »^[70]. L'objectif proposé au cœur de la réflexion s'oppose ainsi à « *l'idéologie mondialiste du libéralisme productiviste* » (voir annexe 1). Il s'agit donc d'une résistance à l'ordre actuel du monde ; elle devra être protégée des pressions du système dominant dans le cadre du « *neutralisme économique* » (§ 2.2) conjugué à un protectionnisme adapté, volontariste (§ 2.3). L'autosuffisance (§ 2.4) sera le moyen d'atteindre la « souveraineté économique » nécessaire (notons qu'il ne peut être ici question d'autarcie) ; elle pourra s'épanouir au sein de marchés, (§ 3.3) en marge du libre-échange.

Constatons ensuite que, pour l'instant, aucun espace social n'existe en dehors des Etats (§ 2.5) ; c'est pourquoi les interstices devront nécessairement être pensés et mis en place dans ce cadre-là, bien que la crédibilité et la légitimité de ces Etats soient aujourd'hui affaiblies. Cela étant, il sera plus facile de penser leur organisation et de concevoir leur réalisation dans des espaces partiellement ou totalement libérés des influences et des pressions des systèmes de pouvoir, libéral ou pseudo-collectiviste.

C'est la raison pour laquelle la solution qui s'impose est celle de l'insertion des interstices selon diverses modalités, de préférence instituées, plus vraisemblablement marginales, à l'intérieur des Etats existants (§ 3.2).

L'engagement des populations dans le cadre d'une démarche participative est indispensable (§ 2.6). Pour cela, elles devront faire usage de libertés inexploitées ou confisquées ; dans ce dernier cas, elles devront les reconquérir. Ainsi, partout et à tous les niveaux, il faut encourager et appuyer toutes les démarches qui visent la libération progressive des énergies de certaines pratiques traditionnelles inhibitrices (rapports de castes, ethniques, religieux, hommes/femmes, etc.). Souvent archaïques, parfois utilisées par des courants radicaux de plus en plus répandus, ces pratiques sont limitantes dans les transformations des sociétés humaines (§ 3.1) et naturellement, elles sont susceptibles de freiner les engagements d'adhésion à l'idée proposée.

Le socle économique des interstices existe déjà en maints endroits (§ 4). La plupart des sociétés pauvres, en réponse au dualisme de plus en plus marqué, ont répondu par des comportements économiques adaptés. Elles ont créé une multitude d'entreprises spontanées, individuelles, parfois collectives, dans tous les champs d'activité, en milieu périurbain et aussi rural. Ces entreprises sont le fondement d'une *économie populaire* et assurent l'essentiel des fabrications et des services indispensables au « *survisme* » des populations. Selon Philippe Engelhard « ...elle permet à des centaines de millions de personnes de vivre mieux ou moins mal qu'elles ne le feraient si elle n'existait pas »^[44].

Elle sera en mesure de constituer les prémices d'une alternative économique de progrès si les conditions lui permettent d'atteindre une autonomie, un « statut » (§ 4.3) et d'être acceptée comme acteur à part entière de l'économie mondiale par le secteur dominant. Elle sera alors à même de conduire les communautés dans lesquelles les solidarités traditionnelles sont encore actives, dans la voie d'une « *modernité plurielle* ».

Celle-ci étant envisagée comme une sorte de syncrétisme en perpétuel remaniement entre la tradition et une pseudo-modernité de type occidental dont les traces déjà présentes continueront sans aucun doute à impressionner l'imaginaire de toutes les populations de la planète.

2.1 – Localisation et définition du domaine des interstices

Depuis le XVI^e siècle, par l'installation d'une multitude de frontières nouvelles, l'histoire a massivement fragmenté l'humanité, localisant des espaces de pouvoir souvent sans rapport avec la géographie ethnique et qui sont à la base du monde d'aujourd'hui. La mondialisation actuelle, cherchant à embrasser tous les espaces de la planète dans un même champ d'influence, bouscule cette construction et en affaiblit les composantes : les souverainetés sont remises en doute, l'Etat-Nation perd une partie de ses pouvoirs, tandis que les démocraties traditionnelles, ébranlées, sont en quête de sens.

Ainsi, l'organisation des interstices devra s'intégrer dans cette nouvelle réalité instable ; pour cela, elle devra chercher à utiliser toutes les nouvelles dynamiques qui ne manquent pas d'accompagner et de prolonger le « *bascullement du monde* »^[9] en cours.

Dans cette perspective, on peut imaginer que, dans les pays du Sud, les interstices se localiseront d'abord dans toutes les zones de grande pauvreté (rurales, périurbaines) et intégreront un registre de territoires qui seront plus souples, plus ouverts que les structures existantes, pluripotents et ainsi mieux adaptés à des dynamiques de progrès autocentré.

Ces territoires seront identifiés à plusieurs niveaux mais ils devront dans tous les cas recouper la notion « *d'espace territorial d'une communauté* » définie par G. Lazarev : « *Cet espace constitue le fondement de l'existence des communautés, il forme leur base économique, il est le reflet de leurs structures sociales, il témoigne des relations de pouvoir entre les lignages* ».

et entre les individus, il constitue la référence identitaire des membres d'une même communauté qui se différencient d'abord des "autres" par rapport aux terroirs limitrophes. Cette signification multiple de l'espace communautaire rend son approche nécessairement globale » ^[63].

Au-delà de cette délimitation, ces espaces peuvent recouper des territoires plus ou moins étendus ; ils peuvent être centrés :

- localement : sur des communautés de familles, des quartiers, des villages, des groupements proches divers, etc.,
- à un niveau plus large : sur des communautés régionales, aujourd'hui, pour la plupart, étouffées par le pouvoir central,
- éventuellement sur des territoires transfrontaliers : de nombreuses communautés humaines séparées par des frontières issues de la décolonisation ou plus globalement par l'histoire pourraient ainsi trouver dans les interstices les moyens d'un rapprochement. Soulignons toutefois que ce cas de figure ne peut être imaginé sans mettre en danger les Etats.

Cette échelle de territoires, de la petite unité humaine à de vastes territoires, couvre la diversité des lieux où des expériences alternatives pourraient être tentées.

Cela étant, il ne peut être imaginable que ces unités interstitielles puissent fonctionner en autarcie, isolées du reste du monde ; elles devront naturellement être intégrées à leur environnement proche, immédiat, régional ou national et, en même temps, trouver une réponse adaptée aux multiples pressions du système économique dominant. En outre, afin de promouvoir et soutenir la démarche, au-delà du domaine local, il faudra établir de nouveaux champs d'échanges originaux dans lesquels des actions de soutien et de solidarité devront se conjuguer : réseaux régionaux larges, internationaux parmi lesquels les réseaux Nord/Sud.

Situées à l'évidence en opposition au dogme ultralibéral, ces entités ne pourront prétendre imposer leurs objectifs face à l'économie dominante que par la puissante dynamique de leurs

organisations et par un rapport de force équilibrant, consécutif à une solidarité très large.

Si les communautés occupant les espaces interstitiels peuvent être identifiées sans grande difficulté, leur organisation ne peut pas être décidée par décret. Au préalable, elle suppose l'engagement collectif des populations, convaincues de l'intérêt des interstices et seules à même de décider de la voie la mieux adaptée afin d'en concevoir localement la réalisation. Le réalisme implique d'admettre que, pour sa mise en œuvre, ce schéma va se heurter en particulier aux limites et au manque de pratique de la démocratie, notamment participative, de la part des populations qui auraient un intérêt évident au choix des interstices.

De ce point de vue, touchant la problématique de l'engagement, deux continents où se concentre majoritairement la pauvreté et qui constituent un terreau adéquat pour l'organisation des interstices doivent être différenciés :

- d'une part, l'Amérique Latine où une tradition « révolutionnaire » a, depuis longtemps, politisé profondément les peuples, souvent jusque dans les territoires les plus reculés. Cette longue expérience des populations s'y exprime dans les résistances actuelles, tout particulièrement dans les mouvements de défense des paysans (Mouvement des Sans Terre au Brésil (MST) et dans quelques pays du Sud de l'Afrique etc.) et aussi par une grande diversité de tentatives alternatives (§ 4). Celles-ci pourraient être prolongées par la mise en place des interstices si on réussissait à aider ces populations locales à le décider collectivement.

- d'autre part, l'Afrique subsaharienne, fragmentée en différentes nations « trop artificielles » ; certaines ont progressé dans l'exigence démocratique mais, à l'inverse, d'autres, localisées surtout dans la partie centrale du continent, peinent à même assurer leur légitimité. Sur ce continent, malgré des situations extrêmes comme la guerre, l'errance des réfugiés, la faible politisation des sociétés, les rapports hommes/femmes très souvent archaïques, etc., les spécialistes s'accordent cependant à reconnaître que s'y affirme une « société civile d'en

bas »^[6] ; c'est en premier lieu parmi celle-ci, au contact des idées de cette réflexion, que certains individus pourraient être sensibilisés à la perspective des interstices.

Mais il faut être réaliste ; pour aller au-delà du stade de la sensibilisation, l'engagement de communautés dans cette voie devra conjuguer une dynamique interne et la liberté de la laisser s'exercer (déterminants externes). C'est précisément la doctrine du neutralisme économique qui définit le cadre de cette perspective.

2.2 – Une doctrine : « le neutralisme économique »

La doctrine du neutralisme économique ne se cantonne pas au niveau local et a trait à tous les impératifs de la mondialisation ; elle constitue le fondement théorique majeur de la démarche des « interstices ». Dans cette proposition, la philosophie du neutralisme est de permettre à de petites communautés de se libérer des contraintes exogènes de plus en plus pressantes du libre-échange (notamment politiques et surtout économiques dans le cadre de la mondialisation), pour réussir à mettre en œuvre, à travers leurs propres choix mais en acceptant les contraintes de l'autosuffisance, des évolutions adaptées à leur environnement, à leur situation sociale et culturelle.

Son objectif est donc économique mais ses moyens devront être éminemment politiques car il n'est pas possible de concevoir des entités fonctionnant selon les principes du neutralisme économique si elles doivent être confrontées à un monde hostile. Répétons qu'il est donc nécessaire que le système qui domine, ignore de fait, méprise ou bien accepte par la pression de la société civile l'organisation sociale et économique des interstices.

Ainsi, le neutralisme dont il est question ici, se rapproche plus du domaine de l'écologie que de celui des conventions internationales et les interstices peuvent, dès lors, être considérés comme des « commensaux »^[1], relativement au monde qui les entoure.

Comment mettre en œuvre cette doctrine ? Deux approches sont abordées.

Du point de vue « interne », aucun arbitraire ne peut l'imposer. Elle doit être avant tout l'expression d'une démarche volontariste des populations des communautés, convaincues que le modèle économique du système dominant constitue pour elles une duperie. Dès lors, la voie du neutralisme pourra leur apparaître comme un refuge dans lequel seront définies, avec un minimum de contraintes exogènes, les conditions pour la mise en œuvre des transformations souhaitées.

A son contact, les communautés concernées devront mettre l'accent sur leur refus d'aliénation à la modernité ; pourtant, il ne faut pas se cacher les difficultés de la diffusion du message de cette doctrine. A priori, les populations les plus jeunes sont les mieux à même de comprendre l'intérêt de la démarche et de s'impliquer, même si leur imaginaire, imprégné des représentations du modèle dominant, ne leur permet pas d'y adhérer spontanément.

En conséquence, le message de ce neutralisme ne pourra pas précéder un démarrage économique mais, au contraire, il devra se conjuguer à celui-ci, même réduit à des avancées modestes, afin de montrer qu'une voie politique, sociale et économique peut être mise en œuvre en donnant les moyens d'un accès à certains domaines acceptables de la modernité de type occidental, tout en respectant les contenus culturels et les solidarités locales.

Au-delà de ces conditions, face au système dominant et en amont de la dynamique, il est peu probable qu'existe spontanément dans les différents lieux possibles, un « gouvernement local » ayant autorité pour promouvoir dans un cadre participatif les contraintes définissant les champs et les contenus de

[1] « Le commensal vit sur un hôte ou à son voisinage et détourne à son profit une partie de la nourriture de l'hôte, bénéficie de sa protection mais ne lui cause aucune gêne ; il se distingue en cela du parasite »

ce défi face à la mondialisation. On peut penser qu'au début, la démarche sera limitée à un ensemble de comportements individuels, très divers mais pouvant se retrouver dans les expressions de la doctrine du neutralisme économique.

Il faudra que ces engagements, encouragés avec le soutien des réseaux, réussissent à s'étendre afin d'entraîner le plus rapidement possible un comportement collectif pouvant être dynamisé dans un projet local.

Du point de vue « externe », rien ne permet de croire à la « bonne volonté » du monde développé car, même s'il ne retire aucun intérêt à la misère des populations, il en poursuit néanmoins l'exploitation. D'ailleurs, quelles instances pourraient aujourd'hui prendre des décisions indispensables à des changements profonds ? C'est donc seulement à travers les formes regroupées de résistances et de pressions exercées par les mouvements organisés de contestation locale et internationale, que l'idée du neutralisme économique pourra être défendue et imposée à l'ordre du monde dominant. Toutefois, ce n'est que dans l'action locale qu'il sera possible de transformer cette résistance en levier actif au service des populations.

Dans la situation proposée, deux univers économiques différents sont donc amenés à cohabiter. D'une part, le monde riche de plus en plus globalisé, d'autre part, des communautés de base organisées en systèmes singuliers ; leurs rapports de cohabitation ne peuvent se concevoir que dans un cadre de neutralité.

Les communautés de base sont constituées par toutes les populations disposées à s'engager dans la voie proposée.

Au plan international, dispersées et isolées, elles n'ont à l'évidence, ni les moyens ni l'opportunité d'influer sur l'ordre mondial établi, ni de le déranger, sauf lors d'implications dans des actions violentes qui pèsent déjà lourdement sur leur propre liberté. En s'engageant résolument dans la voie des interstices, elles pourront rejeter cette tentation car elles seront intégrées à des réseaux qui les aideront à assurer leurs objectifs, en leur

conférant une dimension politique dont l'ampleur et les prétentions seront à même de faire respecter les termes du neutralisme économique, sans heurter de front les pouvoirs dominants.

Au plan national et surtout local, ces communautés dépendent, dans la plupart des domaines, de pouvoirs institutionnels ou traditionnels. Elles seront en situation de développer leur singularité en exploitant et en étendant tous les espaces de liberté tolérés par tous ces pouvoirs. Ces situations devront progressivement leur permettre d'atteindre un certain degré d'autonomie ; pour y parvenir, les solutions privilégiées devront être naturellement non-violentes et, si possible, d'approche démocratique.

Le système-monde : il est fait référence à « l'Empire »^[50] et dans ce sens, à tous les Maîtres du Monde^[1] qui détiennent le pouvoir politique, l'argent, les armes, la puissance économique, etc. Aucun d'entre eux ne peut être ignoré dans la perspective d'une mise en place du neutralisme économique. Cependant, ils n'ont évidemment pas les mêmes intérêts à faire valoir et n'utilisent pas les mêmes leviers pour exercer des pressions sur les communautés qui seraient décidées à s'orienter sur la voie des interstices. Devront être considérées, malgré leurs différences, les diverses composantes du système qui semblent devoir être impliquées directement si, d'aventure, le neutralisme économique prenait une forme politique, à savoir :

- les administrations des Etats (niveaux local, régional et national),
- les institutions et organisations internationales financières, commerciales (FMI, OMC, etc.),
- les organisations internationales à forte dimension éthique (BIT, PNUD, UNICEF, etc.),
- les multinationales et le marché international,
- les médias et la publicité.

^[1] Marianne ; n°391 du 16 au 22 octobre 2004

Il faut réussir à convaincre toutes ces composantes que certains territoires pourraient rester à l'écart du libre-échange, avoir un fonctionnement économique alternatif, sans qu'ils perturbent ou menacent pour autant et d'aucune façon le reste de l'économie-monde.

A cet ensemble non exhaustif, il faut ajouter toutes les organisations à caractère mafieux qui exploitent les populations en utilisant les moyens les plus divers et dont les pouvoirs (via les menaces et la violence) sont des freins puissants aux volontés de changement.

- En ce qui concerne *l'Etat* (voir aussi § 2.5) : à travers ses échelons administratifs, il est généralement le plus concerné, étant le seul à être en prise directe avec les populations. C'est donc lui qui peut contrôler le plus efficacement les communautés. Mais, en dehors des situations de dictature où la violence est utilisée pour soumettre les populations, l'action administrative directe n'a par principe aucune raison d'imposer une barrière radicale s'opposant à l'engagement des communautés dans la voie d'un progrès social et économique, fût-il alternatif. Politiquement, il peut même être envisagé une attitude de neutralité effective de certains Etats : soit par ignorance ou par incapacité à s'imposer, soit par intérêt bien compris dans le cas d'Etats exsangues, trouvant là l'opportunité de se débarrasser de responsabilités qu'ils ne peuvent assumer eux-mêmes ; soit enfin, (solution la plus souhaitable), par engagement dans la voie de la décentralisation. C'est dans le cadre de cette dernière hypothèse, offrant des degrés d'autonomie plus ou moins étendus, que pourraient être mises en place les dynamiques les plus sérieuses et les plus cohérentes, tant au service de la promotion des communautés, qu'au bout du compte, à la défense de l'Etat lui-même.

Toutefois, dans un cadre local, se conjuguent souvent au pouvoir administratif, tous les types de conservatismes, sectaires, politiques, religieux, le caciquisme etc. Ils sont encore très présents dans toutes les sociétés traditionnelles et constituent un frein à la volonté de libération des populations ; ils devront être assouplis ou utilisés lorsque cela sera possible.

- S'agissant des *institutions internationales* telles que le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC, etc., elles procèdent toutes dans le cadre de la mondialisation. Elles ne peuvent pas accepter des alternatives menaçant l'ordre libéral.

Pour s'y opposer, elles disposent, entre autres, de leviers juridiques et surtout financiers, permettant de faire pression sur les Etats afin qu'ils agissent et, éventuellement, répriment. Les expériences singulières devront donc demeurer ignorées, au mieux, être tolérées par ces institutions ; elles peuvent aussi les contourner voire les utiliser.

- Quant aux *organisations internationales d'action sociale* dépendant financièrement des pays riches et par conséquent incapables d'une réelle autonomie, elles essaient à leur façon de réduire les difficultés des populations. Dans le passé, leurs actions ont été souvent isolées, ponctuelles, ne prenant pas en compte l'ensemble des problèmes à traiter. Aujourd'hui, leur engagement semble s'orienter de plus en plus vers une démarche globale. Toutefois, à moins d'un basculement que seuls des événements en terme de rupture pourraient provoquer, il est illusoire d'imaginer qu'elles soient un jour en mesure de constituer, en apportant leur caution officielle internationale, un moyen pour promouvoir et aider à la mise en œuvre de véritables alternatives.

- Les *multinationales et le marché international* œuvrent en cohérence avec les institutions précédentes. La pression du marché international intervenant sans rencontrer de véritable opposition, permet par exemple aux produits agricoles subventionnés par les pays riches d'envahir les marchés du Sud (l'exportation du maïs au départ des Etats-Unis vers le Mexique et du coton vers l'Inde, en est une démonstration ; de multiples autres exemples pourraient être cités). Les productions locales ne peuvent pas soutenir cette concurrence déloyale imposée. Les paysans ne peuvent plus écouler leurs productions et, sans revenus, ils sont poussés à la misère. Les habitudes alimentaires se modifient pour s'adapter à ces nouveaux produits étrangers.

Les populations intégrées au système sont totalement impuissantes face à toutes ces pressions ; dans l'état, souvent isolées, elles n'ont pas les moyens de lutter à armes égales avec le pouvoir économique des grandes entreprises qui se déploient partout. Elles ne pourront « résister » efficacement que si elles parviennent à s'affranchir - informellement - des lois de l'économie mondialisée ; il leur faut donc un cadre de neutralisme économique.

- *Les médias et la publicité*, sont au service de l'économie-monde et imposent un triple mirage ^[19] : mirage des apparences, du mode de vie occidental auprès des élites, mirage des mythes de consommation des pays riches auprès des plus pauvres et des naufragés, mirage du miroir aux alouettes de la vie urbaine auprès des ruraux.

Ils sont massivement d'origine ou d'inspiration occidentales, diffusés par le biais du satellite (puissance de la télévision et de la radio dans des régions où l'écrit et la lecture sont peu et/ou mal maîtrisés). Ceux d'origine locale ne réussissent pas à endiguer la fascination des images et de la langue occidentale dominante qui fonctionnent comme un rouleau compresseur. Ils colportent exclusivement la seule modernité de l'économisme, ignorant et écrasant les systèmes traditionnels. Ils sont donc le véhicule et le support le plus puissant de l'idéologie occidentale et, au bout du compte, constituent un moyen efficace de décervelage.

La résistance aux pressions médiatiques peut paraître impossible et impensable. Ceci est vrai dans un ensemble mondial qui propose le modèle uniformisant de développement capitaliste, en excluant tous les autres. Il ignore les véritables besoins des populations en survie et ne vise à terme qu'à les exploiter. Naturellement, à l'opposé, la dynamique économique en perspective dans les interstices, dont le premier objectif est de permettre une amélioration des conditions de vie et de satisfaire de façon originale certains besoins « modernes » indispensables, peut être la source et le moteur d'une telle résistance.

L'alternative proposée devrait en effet permettre de contourner les frustrations et d'apporter aux populations suffisamment de motivations pour résister à la pression des modes économiques imposées par l'Occident auxquelles elles ne pourraient de toute façon adhérer qu'au prix d'un grand écart insupportable. Il ne faut toutefois pas se faire d'illusions ; répétons-le, l'économie développée n'admettra pas facilement ces expériences dans des espaces singuliers.

Toutes les mobilisations seront donc nécessaires ; elles devront être les plus amples possible. Certains mouvements de résistance, actuellement dispersés, pourraient voir dans cette proposition l'opportunité de se fédérer autour d'un objectif commun. En diffusant un message lisible, ils deviendraient les vecteurs d'une prise de conscience et pourraient générer une résistance au sein des populations les plus pauvres. Par ailleurs, en exerçant une pression sur les institutions au service de la mondialisation et sur les gouvernements en place, ces mouvements seraient en mesure d'être les promoteurs d'une neutralité politique et économique, essentielle à la mise en place des interstices.

Cependant, de leur côté, les espaces concernés devront eux-mêmes se protéger en établissant un « protectionnisme adapté » et, dans cette perspective, les populations doivent être au premier chef responsables et acteurs.

2.3 – Un protectionnisme adapté

Paul Bairoch dans un ouvrage de référence ^[6] a mis en évidence le rôle historique essentiel du protectionnisme dans le démarrage du « développement économique » des pays industrialisés. Parvenus à un hyperlibéralisme, ils n'ont jamais cependant totalement abandonné les avantages concédés par cette politique. Les populations des pays pauvres paient au prix fort l'intrusion du libéralisme économique dans leur fonctionnement, alors que, comble de l'hypocrisie, les pays les plus avancés utilisent des règles taillées sur mesure pour protéger entre autres l'un de leurs domaines sensibles : l'agriculture.

Cette situation n'est pas près de changer. Le pseudo libre-échange débridé triomphe ; les pays pauvres, prisonniers de multiples contraintes imposées par le système dominant, sont impuissants à se protéger de la pression économique des institutions et des multinationales.

Les engagements vis-à-vis du commerce mondial (tel l'accord de Marrakech en 1994), signés sous la pression et les menaces de rétorsion, ne leur permettent aucune liberté de manœuvre dans le domaine de la protection de leur marché, tandis que le poids de la dette maintient tous ces pays dans un état de subordination aux institutions et aux banques privées internationales.

Par ailleurs, même si une volonté protectionniste existait au niveau politique de chaque Etat, les élites, moulées par le modèle libéral dominant, fortement intégrées aux réseaux d'affaires du système occidental, n'accepteraient jamais que des limites soient imposées aux échanges qui pourraient menacer les sources de leurs revenus.

Mais, si la prégnance du système global à travers les règles dictées par les organisations internationales ne permet plus en aucune façon, au niveau des Etats, de mettre en place une politique protectionniste déclarée et affichée, on peut envisager néanmoins, sur des territoires limités, au niveau du marché local mais aussi pour le marché extérieur, des conditions d'échange qui protégeront et dynamiseront le fonctionnement économique propre des communautés.

Les politiques adéquates à mettre en place devraient permettre des transactions marchandes avec des prix adaptés, de type solidaire, conduisant à de véritables synergies entraînant une mise à disposition élargie de biens de base profitant à l'ensemble des populations. Le modèle du commerce équitable entre les consommateurs des pays riches et les producteurs au Sud pourrait tendre à cet objectif en dépassant sa nature essentiellement univoque. Il dispose de nombreux atouts pour être étendu (voir annexe 2) mais il devra se défendre face à des tentatives d'instrumentalisation, objectif des multinationales du commerce.

Ainsi, des modes d'échanges et des situations circonstancielles peuvent laisser penser que des zones locales sont susceptibles de permettre l'existence de marchés locaux protégés. Si en première analyse, un protectionnisme déclaré pouvant concerner toutes les communautés supposées avoir un intérêt à s'engager sur le chemin des interstices est à contre-courant et paraît impensable dans l'état actuel de l'organisation du monde, il est pourtant indispensable pour filtrer les échanges entre des marchés de nature très différente et qui luttent avec des armes inégales. Sur des territoires sans frontières établies ni administration adéquate, sa mise en œuvre doit donc être envisagée en dehors de toute barrière instituée.

Ainsi, alors que classiquement « le protectionnisme est un moyen de la visée d'autosuffisance » (voir annexe 1), dans la situation envisagée ici, il devra, a priori, résulter de l'engagement collectif des populations vers une situation d'autosuffisance limitant les dépendances de toute nature vis-à-vis de l'extérieur. Mais dans ce cadre, les populations appelées à vivre en limitant progressivement leurs échanges avec les économies très avancées, ne pourront sans doute pas s'abstraire du jour au lendemain des fantasmes véhiculés par le modèle occidental. Il sera donc nécessaire de les aider à trouver les moyens de mettre en place des solutions de substitution satisfaisantes pour elles et ancrées dans les réalités locales.

Au-delà de cette démarche volontariste, en dépit de la difficulté à s'opposer à la libéralisation des marchés prévue par l'OMC, certaines résistances ont déjà permis de mettre en place des types de transactions nouvelles en situations multipolaires ; il existe à ce propos de nombreuses références concernant, soit des parties d'un territoire national, soit des régions transfrontalières^[1]. Il ne fait aucun doute que les interstices et leurs réseaux correspondraient à de tels pôles d'échanges et pourraient être un des supports de son intensification et de son extension.

[1] Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique Subsaharienne – Editions de l'Aube – ORSTOM- 1998.

Pour atteindre les formes de protectionnisme indispensable, il faudra de fait chercher à profiter de toutes les lacunes du système dominant et des opportunités issues des pratiques alternatives du droit ^{155]}.

2.4 - Les moyens d'une autonomie économique : les voies de l'autosuffisance

L'autosuffisance envisagée ici doit être l'objectif retenu pour conduire à une véritable autonomie dans un cadre de neutralisme économique ; elle est impérative. En effet, il suffit de rappeler que beaucoup de pays pauvres, submergés par les importations, vivent aujourd'hui très au-dessus de leurs moyens, au prix d'un endettement démesuré. Il faut donc qu'elle soit la plus large possible, sans toutefois, répétons-le, se confondre avec une impensable autarcie. Naturellement, c'est l'autosuffisance alimentaire qui doit constituer la préoccupation centrale. Notons que les communautés les plus pauvres, par manque de revenus, en dehors des situations de crise, ont un mode de fonctionnement qui va dans ce sens.

Au-delà de ces situations limites, pour parvenir à une autosuffisance, il faudra évidemment que chaque communauté limite progressivement ses échanges avec l'extérieur, en se réappropriant ses ressources, en optimisant leur exploitation et en axant les productions sur des pratiques autocentrées. Dans le cas d'expériences étendues, les filières et les innovations technologiques devront être entièrement dominées. De même, concernant les besoins énergétiques dont la demande sera forcément croissante, il sera fait appel à des techniques au service des énergies renouvelables, supposant un entretien réduit et pouvant être facilement maîtrisées.

La démarche vers l'autosuffisance va dépendre aussi des données et des conditions inhérentes aux situations locales, telles que la dimension humaine et physique des interstices, leur organisation mais aussi leurs ressources ; en particulier, l'usage de la terre, de l'eau, ainsi que la maîtrise des techniques qui peuvent être mises en œuvre dans les différents domaines de l'économie.

La terre et sa répartition

Les sols constituent la ressource dont l'usage conditionne les productions agricoles. Partout, leur exploitation dépend étroitement des structures foncières.

Dans ce domaine, les décisions appartiennent aux Etats qui, très souvent, n'ont pas voulu ou n'ont pas pu modifier des règles de distribution des terres, prolongeant les dispositions des périodes coloniales ou des contingentements locaux traditionnels.

Par ailleurs, lorsque des réformes ont été engagées, elles ont rarement abouti car trop influencées, en particulier, par les modèles juridiques occidentaux. Les expériences tendent à montrer que *« chaque fois que cela est possible, il convient de laisser les populations trouver elles-mêmes les "compromis fonciers" ou "les ententes foncières" qui permettront de réaliser des investissements ou d'établir des disciplines en dépit des inégalités de la distribution des droits fonciers »* ^{163]}. Toutefois, pour faire plier les propriétaires détenteurs de droits *« forts »*, concédés par des pouvoirs arbitraires, les solutions négociées ne permettent que rarement d'aboutir. Néanmoins, un espoir est en train de naître de l'engagement des populations et des résistances paysannes dans des mouvements de masse (§ 4.3).

Les ressources locales disponibles

Outre le sol, elles concernent l'eau, le cheptel, certaines matières premières et aussi le capital humain (nombre, compétences, motivation, dynamisme, etc.). Pour tous ces domaines, il ne faut pas essayer de mettre tous les pays du Sud sur le même plan. En effet, l'inégale répartition des ressources, la diversité climatique, des conditions politiques et économiques différentes ont conduit à des situations très disparates.

L'eau est évidemment essentielle dans tous les domaines. Elle est très inégalement répartie, allant de la trop grande abondance à l'aridité. Tout le monde garde en mémoire la longue et dramatique sécheresse qui a touché la région sahélienne à la fin des années 70. La gestion des ressources devrait être à la fois locale et transfrontalière. L'exploitation durable sup-

pose, notamment dans les zones sèches, à la fois la solidarité entre les populations et l'exigence de modération des consommations ainsi que l'usage de techniques économes (tout particulièrement dans le domaine de l'irrigation) ; de multiples expériences montrent que c'est possible. En situation de trop grande abondance, par exemple en période de mousson, dans les zones de déforestation inconséquente effectuée par la très forte pression de la demande de bois exotique des pays développés, des problèmes de ruissellement brutaux se posent et conduisent au lessivage des sols, à l'origine de la désertification ; il s'agit d'un frein majeur à une agriculture autosuffisante.

Les matières premières minérales et énergétiques fossiles, dans le cadre du marché mondial, sont le plus souvent l'apanage des multinationales qui les exploitent, sans que les populations en retirent un réel bénéfice. Elles n'entrent pas dans le cadre de cette réflexion, les communautés concernées ne pouvant pas facilement en maîtriser l'exploitation.

Quant au potentiel de travail humain, il est très important (avantage majeur quant aux possibilités mais handicap par la multitude). Les populations sont toujours très opérationnelles dans le domaine des techniques agricoles traditionnelles millénaires. Elles se sont montrées facilement capables d'une certaine adaptation à de nouvelles pratiques. Dans le domaine des productions informelles et lorsque les situations font apparaître un véritable espoir de progrès, elles font preuve d'une grande inventivité et de beaucoup de dynamisme.

Les techniques disponibles dans le domaine agricole

Depuis l'époque de la colonisation perdure l'opposition entre cultures de rente et cultures vivrières. Dans tous les cas où le choix sera techniquement possible, il s'agira d'aboutir à une complémentarité respectant en priorité la sécurité alimentaire et permettant de dégager d'éventuels surplus exportables vers d'autres régions. Seules les cultures vivrières seront évoquées ici. Elles doivent être adaptées en tenant compte :

- de la nature des sols,
- des conditions culturelles de production (en fonction des zones tropicales humides ou sèches) et des opportunités d'irrigation,
- des traditions alimentaires locales et non des modes occidentaux.

Au-delà de l'ensemble de ces contraintes, la production de l'agriculture de subsistance dans les communautés pauvres est encore souvent limitée :

- par l'insuffisance, voire l'insignifiance des moyens mis en œuvre, consécutifs à la faiblesse des investissements, dans les domaines des semences des outils, des équipements, et de fertilisants adaptés.
- par le manque d'accès à l'information alors que la plupart des savoirs et des techniques adaptés aux besoins locaux spécifiques sont répertoriés et pourraient être largement disponibles.

Toutefois, les progrès constatés mettent en relief l'importance de la gestion et de l'organisation locale ainsi que l'appropriation de techniques privilégiant des adaptations ciblées. Celles-ci évitent des transformations profondes trop brutales pour le milieu et améliorent la production, tout en préservant durablement les sols et l'environnement.

Les techniques dans le domaine des activités artisanales, industrielles et des services

Pour les populations concernées, on ne suppose pas, à ce stade de la réflexion, un haut niveau d'activité de production. En effet, nous avons pris ici, plutôt le parti de privilégier des interstices protégeant des communautés en survie sur des espaces limités, s'adonnant à des activités artisanales et de services, principalement traditionnelles. Elles peuvent être tant du domaine de l'économie formelle que populaire et couvrir auprès des populations, sans concurrence extérieure, une grande partie des besoins qui leur sont nécessaires. Les progrès dans les échanges d'informations, associés aux aides matérielles apportées par les diverses associations, mis dans la perspective du

cadre politique des interstices, pourraient être optimisés pour favoriser des innovations technologiques appropriées, améliorant sensiblement la productivité des activités et la qualité des productions.

En même temps, dans ce niveau très local, il ne faut pas exclure la pénétration du « *domaine technicien* ».

A ce sujet, notre réflexion pose le principe que les mutations des comportements et de l'organisation des sociétés devront se plier au respect des spécificités locales pour leur permettre une intégration facile dans le tissu social. Mais dans tous les cas, ce sont les intéressés qui devront l'imposer.

Ajoutons que l'autosuffisance ne se décrète pas. Naturellement, elle suppose l'adéquation entre les ressources disponibles et les besoins à satisfaire, notamment alimentaires. Elle est donc totalement liée à un type de modernité que les populations doivent s'inventer.

Le modèle occidental qui ne peut être ni ignoré ni exclu totalement dans sa modernité, présentée uniformément au travers de la techno-science comme un « *activisme du bien-être* »^[30], apparaît naturellement, pour bon nombre de ces populations, comme le meilleur.

Pourtant, au plan culturel, le prix à payer est insupportable, les sociétés devenant « *schizophrènes* ». C'est pourquoi, il faut mettre l'accent sur l'écart entre l'aspiration aux consommations individuelles associées au modèle des sociétés développées et les ressources réelles dont disposent ces populations si elles devaient les satisfaire. La distance ne pourra jamais être comblée pour l'immense majorité d'entre elles. L'aspiration aux besoins de type occidental, notamment pour les plus jeunes, est un écran qui masque les réelles potentialités de chaque communauté pour établir de véritables « *modernités locales* ».

Celles-ci pourraient déboucher sur des solutions économiques adaptées, à même d'offrir suffisamment de satisfactions aux populations grâce à des productions assurées principalement dans le cadre formel et/ou populaire en fonction du niveau d'évolution de chaque communauté et de son degré de technicité. Des importations par échanges et apports divers

resteraient naturellement indispensables pour répondre aux besoins de quelques équipements et à certaines satisfactions de biens auxquels l'économie locale ne pourrait pas répondre.

2.5 – Un nouvel espace politique et économique niché dans l'Etat-Nation

Bon nombre d'économistes pensent que, dans les pays pauvres, le manque d'Etat est en partie responsable du sous-développement ; mais ce sont plutôt les divers gouvernants successifs qui ont montré leur incapacité à promouvoir l'amélioration des conditions de vie des populations. Au vu de l'histoire ce fait paraît avéré. C'est ce que souligne Mwayila Tshieyembe dans le Monde Diplomatique^[87] : « *la faillite de l'Etat post-colonial traduit une mise en cause du « vouloir vivre ensemble », une crise de sens et de dessein. Il existe un désaccord abyssal entre les nations (ou ethnies) et les citoyens, sur les valeurs fondamentales de la collectivité : définition d'une société de liberté, d'un pouvoir réellement consenti et partagé, d'un droit perçu comme naturel. L'articulation entre Etat et société apparaît conflictuelle depuis que les sociétés plurinationales n'ont survécu à l'anéantissement de leur modèle d'Etat que pour être soumises à une caricature de celui de l'Occident* ».

Malheureusement, même dans des pays émergents comme la Chine, l'Inde, le Brésil où le décollage économique profite déjà à des minorités importantes, l'avenir ne laisse pas entrevoir de véritables progrès pour l'immense majorité des populations. Avec une résistance déterminée destinée à défendre essentiellement leurs propres intérêts, la plupart de ces pays sont de plus en plus engagés sur le chemin d'un capitalisme incontrôlé au service de ces minorités les plus riches (à cet égard le cas de la Chine est très significatif). Il apparaît donc évident que la majorité des populations pauvres peuvent espérer mais ne profiteront jamais des bienfaits de la protection

d'un Etat à la fois souverain, compétent et social. C'est pourquoi, d'autres logiques doivent être proposées et peuvent s'imposer pour permettre d'éviter un dualisme annoncé. Toutefois, les voies nouvelles à définir ne peuvent s'établir en ignorant les données historiques, de toute façon incontournables qui ont conduit à l'organisation des Etats.

Aujourd'hui, l'Etat-Nation, malgré ses insuffisances, reste une base essentielle de l'organisation du monde. Il ne doit donc pas y avoir conflit entre l'Etat et l'existence de sociétés singulières, protégées dans des interstices, s'engageant dans des expériences alternatives.

Les populations ne l'accepteraient pas, convaincues que l'Etat-Providence doit être capable de résoudre l'ensemble de leurs problèmes. Cependant, très souvent, elles attendent trop de lui, alors qu'à l'évidence, l'incapacité, la corruption, la gabegie des administrations disqualifient tous les jours un peu plus de nombreux gouvernements comme vecteurs du « développement » économique et social.

Aussi, pour survivre, les sociétés ont dû s'organiser (associations, communautés de base, communautés de village, groupements économiques, etc.) et ont développé des pratiques populaires et des conduites sociales de substitution dans tous les domaines abandonnés par les administrations. Toutefois, même préoccupées d'assurer des services publics à titre de complément ou de remplacement, elles l'ont fait en cherchant généralement la reconnaissance et l'appui formel des structures administratives existantes, sinon à s'intégrer en leur sein.

Cela montre bien qu'il n'y a pas dans l'objectif des dynamiques populaires de ces sociétés de volonté de se dispenser de la tutelle des Etats. C'est ce que souligne Maxime Haubert : ce n'est pas la dynamique des populations locales qui met en danger l'Etat mais « *l'empire de plus en plus grand qu'exerce, notamment par l'intermédiaire des organismes internationaux, une idéologie néo-libérale érigeant l'initiative individuelle et le retrait de l'Etat en valeurs de civilisation* »^[51].

Quelles perspectives peuvent donc être envisagées pour permettre l'existence de toutes ces communautés différentes et

valoriser leurs potentialités, en constituant à l'intérieur des Etats, des souverainetés populaires locales ?

L'enjeu central est celui de l'émergence d'une autonomie économique, essentielle au support des unités interstitielles. Toutefois, la délégation de pouvoir qui devra être recherchée auprès des Etats dépendra de la nature et de la dimension des interstices ; pour des expériences étendues, elle pourra être ambitieuse.

Dans ce cas, la décentralisation qui se contenterait de délocaliser une partie du centre administratif sans le centre du pouvoir lui-même, ne peut pas être satisfaisante. S'il n'est pas entièrement approprié, on peut se référer de ce point de vue au concept de « self-governance » qui recoupe clairement un transfert de pouvoir institutionnel et engage les populations à prendre des responsabilités à tous les niveaux. Il peut ainsi constituer un axe de la réflexion, car il offre toute la souplesse nécessaire à la diversité des situations, tant en ce qui concerne la dimension des territoires que la diversité des communautés humaines.

La bonne volonté de l'Etat pour s'engager résolument dans cette voie n'est pas acquise. Dans un premier temps, il faut surtout réussir à convaincre les populations de la nécessité de ce type de démarche car de nombreux exemples, par impuissance, soumission, ou contrainte, parfois par conviction, montrent que certains gouvernements ont déjà accepté, à des degrés divers et avec des formulations variées, des procédures de transmission de pouvoir^[2, 25 et 73] permettant à des communautés d'exploiter des espaces de liberté.

Tout ce qui précède montre l'intérêt de concevoir les interstices dans le cadre de l'Etat. Cependant, à ce stade de la réflexion, aucune solution n'a été apportée à la question du rapport entre ces espaces singuliers et les divers niveaux du pouvoir.

De ce point de vue, il semble qu'un nouvel échelon de participation et de décisions locales, pourrait être envisagé dans quelques situations politiques, indépendamment ou en complément des niveaux institutionnels décentralisés déjà existants.

Ces espaces nécessairement très souples, adaptables à des unités territoriales ou communautaires ayant des étendues diverses, devraient avoir une organisation toujours centrée sur l'engagement participatif. Ils offriraient ainsi aux interstices un véritable cadre « institué ».

Les pays démocratiques ou ceux qui s'en approchent, peuvent offrir un environnement propice à cet objectif. Le droit à mettre en œuvre peut déjà être en germe (parfois volontairement oublié), à la fois dans le droit constitutionnel officiel et aussi dans les diverses conventions signées mais souvent restées sans application. Dans ces situations et dans certains pays, les populations qui chercheront à s'engager dans la voie des interstices pourront être aidées, notamment par les démarches récentes de décentralisation. Elles devront utiliser tous les éléments nouveaux du droit afférents à ces nouvelles dispositions et avec l'aide de juristes, tenter de les étendre et de les intégrer par des « pratiques alternatives », en tant que moyens, pour fournir un cadre à la nouvelle organisation sociale et économique à mettre en œuvre ^[55].

L'idée du neutralisme économique, dont l'objectif est de réduire les contraintes pesant sur les communautés, est en mesure de favoriser l'existence de tels espaces, petits et grands. Pour cela, cette idée doit diffuser, en mettant en lumière son caractère protecteur vis-à-vis des identités ; ainsi, elle sera en mesure d'être utilisée auprès des populations comme un outil pédagogique visant à les convaincre de rechercher les moyens de leur autonomie économique et les conditions de leur mise en œuvre.

Toutefois, les bases démocratiques manquent encore très souvent pour imaginer une telle solution à une vaste échelle.

Pour la majorité des cas, les interstices devront se mouler dans des espaces de liberté que les communautés devront construire au milieu d'un ensemble de contraintes sociales, politiques, parfois militaires, constituant un cadre pouvant être plus ou moins hostile. Dans ces situations, les idées de base du neutralisme économique devront souvent être imposées pour aider à la promotion des interstices.

A l'extrême, dans des pays ou des régions qui ne connaissent pas la liberté ni souvent la paix, la difficulté (provisoire espérons-le) sera encore plus grande. Toutes les tentatives ne pourront concerner que de rares communautés aidées par des ONG ou celles, oubliées au milieu de la violence.

2.6 - Un impératif : la démarche participative

Prenant pour modèle les sociétés occidentales, la plupart des observateurs des grandes institutions et organisations internationales parient sur la solution démocratique pour résoudre les problèmes de la pauvreté et de la misère, l'idée qui la soutient apparaissant comme une démarche universelle.

L'Occident, qui a fait de la pratique de la démocratie représentative son modèle, a la prétention de l'imposer à toutes les sociétés (y compris par la force) ; elle est utilisée dans ce cas comme le vecteur d'un certain fonctionnement de la société et assurément, elle ouvre la voie à la mondialisation.

Ainsi, dans les pays du Sud, malgré les vicissitudes passées et actuelles, la démocratie représentative à « l'occidentale » est « sommée » de s'installer. Pourtant, si dans ses pays d'origine, ses faiblesses traditionnelles (qualité discutable des représentants et notamment de plus en plus manque d'implication citoyenne) en réduisent le bon fonctionnement, dans certains pays du Sud, ces défauts peuvent conduire à de véritables mascarades sinon à des situations conflictuelles. Ce type de démocratie n'est pas ici remis en cause comme exigence morale. Il semble cependant logique que le modèle occidental, aboutissement d'une histoire spécifique, paraisse très éloigné des pratiques culturelles et de l'état de questionnement des peuples qui ont vécu selon d'autres schémas et subi la colonisation.

Le type de vie démocratique doit donc être adapté à des conditions locales très diverses, multiples. Dans tous les cas, l'apprentissage de la citoyenneté, indispensable à un fonctionnement démocratique réel, doit être favorisé. Seule la démarche

participative peut être à la fois un moyen pédagogique pour favoriser une prise de conscience de la liberté et une solution politique pouvant en définir un cadre d'expression. Par son mode de fonctionnement, elle permet à chaque individu désireux de participer à la vie civile, de devenir progressivement un véritable citoyen, capable, s'il le souhaite, d'intervenir dans les décisions politiques locales qui le concernent directement, tout particulièrement, celles relatives aux orientations économiques et sociales de proximité. Elle est adaptée à tous les niveaux d'organisation des sociétés, le premier étant le cadre familial ou le clan.

A travers l'engagement effectif de chacun, elle permet d'irriguer la vie politique locale et peut ainsi constituer un véritable instrument de lutte en vue de la décentralisation des pouvoirs. Enfin, elle peut exercer également une fonction de contrôle sur le pouvoir des représentants élus éventuels. Certaines de ces pratiques ont été imaginées et sont déjà opérationnelles.

En Amérique Latine où les populations ont une longue histoire, riche d'engagements politiques, de nombreuses communautés, malgré les difficultés, ont développé au cours des trente dernières années un tissu associatif très dense, dans lequel, chacun à son niveau, mais solidairement avec l'ensemble de la communauté, peut chercher à influencer sur son propre devenir et sur celui de la collectivité à laquelle il appartient. Prolongeant ces démarches associatives, de nombreuses expériences de démocratie participative ont été tentées. Elles sont organisées autour de projets politiques, au plus proche des populations ; quelques unes ont même pu acquérir une certaine légitimité et peuvent servir d'exemple. Ainsi, la gestion participative de la municipalité de Porto Alegre (dont les premières expériences ont 30 ans) ^[48] est certainement la réalisation la plus aboutie. En dépit d'un certain attentisme actuel, malgré les nombreuses difficultés et le mode de fonctionnement devenu progressivement complexe, cette expérience reste un succès. Il faut noter que, partout, ce type

d'engagement est actuellement beaucoup plus actif dans les villes que dans les zones rurales où l'éducation est limitée.

En Afrique Noire, partout où l'organisation sociale est restée très traditionnelle, très hiérarchisée, mêlant pouvoirs clanique et religieux, le concept d'une démarche participative ne pourra être introduit que s'il respecte les traditions. En de nombreux endroits cependant, ce modèle de fonctionnement démocratique pourra être introduit progressivement, selon les propositions de M. Mc Call ^[58] :

« - d'abord comme instrument facilitant la mise en place d'interventions externes,

- puis comme instrument permettant d'intervenir dans le processus de décision et dans l'élaboration de politiques d'intervention externes,

- enfin comme fin en soi, il constitue la prise en charge autonome des groupes sociaux pour accéder aux ressources et aux processus de décision et de contrôle ».

Ces différentes phases peuvent se conjuguer avec des situations diverses et circonstanciées :

- soit par des expériences de délocalisation acceptées par les gouvernements,

- soit en sachant profiter des faiblesses des pouvoirs locaux en place et en se présentant comme le vecteur d'une dynamique économique autonome, mais en respectant les aspects fondamentaux de l'organisation sociale traditionnelle.

De nombreux autres facteurs circonstanciels peuvent en outre favoriser des expériences participatives. C'est le cas de tout le tissu associatif, très développé tant en milieu rural qu'en milieu urbain et périurbain, mais aussi de celui du dynamisme des femmes qui constituent dans de nombreux pays une véritable société civile bouillonnante, déterminée à bousculer les contraintes sociales et culturelles ^[16 et 64].

En Asie, des expériences de ce type sont aussi actives, surtout en Inde et au Bangladesh, mais nul doute que l'idée peut faire son chemin ailleurs, dans des sociétés en attente, prêtes à se prendre en charge.

L'accent doit aussi être mis sur l'éducation qui doit être placée au centre de la démarche participative ; elle ne peut se

mettre en place par génération spontanée. Si participer c'est dépasser l'état de citoyen de base et être au cœur de l'action, cela nécessite un apprentissage, notamment pour des populations habituées à obéir ou à se plier à toutes sortes d'influences. Une fois encore, l'action des associations locales, des ONG, etc., sera essentielle pour sensibiliser, informer les individus, les jeunes en particulier, mais aussi pour participer effectivement au processus. C'est par ce fonctionnement de type démocratique qu'une manière de « gouvernement local », plus ou moins dépendant de l'organisation de l'Etat, nécessaire à la mise en place et au fonctionnement de la solution visée pourra être instaurée.

2.7 - Un réseau engagé pour assurer la solidarité

Jusque-là, l'accent a été mis sur la nécessité de promouvoir les particularités tant culturelles qu'économiques qui s'attachent aux communautés. Dans le même temps, il faut aussi souligner un risque de cloisonnement et donc de communautarisme ; l'histoire récente en a démontré partout les conséquences désastreuses. Pourtant, il ne faut voir là aucune contradiction, sachant que le monde offre maintenant les moyens d'organiser à grande échelle des réseaux de toute nature (virtuels, commerciaux, humanitaires, etc.), ouverts comme autant de fenêtres sur l'altérité. Ils sont traversés par de fortes solidarités et ainsi, sont en mesure de constituer un moyen de faire vivre les interstices.

Si ces derniers devaient demeurer isolés, ils seraient largement ignorés du reste du monde et ils apparaîtraient peu attractifs auprès des populations qu'il s'agit de convaincre. Ainsi, il faut que les communautés aient le sentiment de partager une dynamique commune de lutte dans un cadre très large, sinon à l'échelle mondiale. Dans ce but, elles devront s'associer et s'agréger à un vaste archipel constitué par un regroupement de réseaux. Dès lors, il leur sera facile de procéder à toutes sortes d'échanges et surtout, elles se sentiront soutenues par la mouvance de la société civile la plus résolument engagée

dans la solidarité. Cette dynamique devra constituer le bouclier protégeant les populations, entre autres, des exigences des multinationales.

Cette proposition se veut avant tout fédératrice dans le sens où elle cherche à mobiliser les communautés locales et les multiples réseaux dans une démarche solidaire. Cependant, elle cherche en préalable à susciter un débat et c'est dans ce sens qu'il faut considérer le schéma de coordination proposé. Il est le support à l'indispensable information auprès des communautés. Ensuite seront évoqués le rôle essentiel des ONG et du mouvement syndical dans la démarche, ainsi que celui de la dynamique des réseaux.

2.7.1 - Schéma de coordination

Au sein des populations les plus pauvres existe souvent une diversité d'associations et de groupes, sortes de minorités actives s'employant à assurer la survie de leur communauté. Ces énergies locales, trop dispersées et isolées, sont impuissantes à générer de véritables stratégies et à engendrer un effet d'entraînement au-delà du premier rayon d'influence. Il s'agit de donner des moyens idéologiques à ce capital social afin de le dynamiser.

Mais quelle organisation, visant l'établissement et la construction d'une stratégie locale, peut être imaginée ? Aucun modèle n'existe pour cela ; les solutions dépendent du niveau d'engagement, de l'ambition et des prétentions affichés par les populations. Toutefois, à partir de « L'auto-développement » imaginé par Koenraad Verhagen^[88], ainsi que d'expériences tentées^[29] ou proposées par certaines ONG, il semble possible d'organiser une réflexion débouchant sur le principe d'un schéma, construit en trois niveaux hiérarchisés.

• un « organe de réflexion et de coordination »

Au niveau supérieur, idéalement, il pourra se concrétiser sous la forme d'une organisation internationale. Son rôle sera de préciser les contenus de la proposition des interstices, d'en soutenir l'idée et de la défendre face au système dominant, en

la diffusant par tous les moyens de résonance. En s'appuyant sur la plus large médiatisation possible, il pourra aussi favoriser sa diffusion et sa promotion auprès des populations concernées. A ce sujet, pour être rapidement opérationnel, il utilisera toutes les potentialités des réseaux existants les plus divers qui, au-delà de leurs limites, en agissant au plan international, œuvrent déjà vers l'objectif du neutralisme économique :

- en luttant contre l'emprise de l'OMC, qui avantage les multinationales occidentales et, de plus en plus, celles des pays émergents,
- en luttant pour l'interdiction des OGM qui, à l'évidence, seront utilisés comme un outil de domination par les multinationales dans les pays pauvres,
- en réclamant l'annulation de la dette de ces derniers,
- en forçant, par une constante pression, les multinationales à reconsidérer leurs droits sur les brevets, notamment dans le domaine des médicaments, etc.

• *des « organes d'impulsion et de relais »*

Au niveau intermédiaire, ils apparaîtront plus identifiables, plus localisés ; ils seront toujours constitués par des partenaires de la société civile, mobilisés en vue des objectifs du neutralisme économique et des interstices. La vocation de leur champ d'action sera soit nationale, soit régionale. Selon les cas, les organes constitués pourront collaborer avec les administrations locales ou être en totale indépendance, voire en résistance, vis-à-vis du système central des Etats. Ils auront essentiellement un rôle d'intermédiaire, notamment pour solliciter tous les acteurs potentiels, parmi lesquels les associations agissant localement. Cette fonction servira surtout à les impliquer et à tenter de les engager toutes ensemble dans le cadre d'actions alternatives globales et aussi à les inciter à mettre leur logistique à disposition. La recherche et la coordination générale des financements feront aussi partie de leurs objectifs majeurs.

• *des « organes d'action locale »*

Ce dernier niveau, opérant au cœur des populations, constituera le relais ultime. Pour pouvoir s'organiser et agir libre-

ment, il sera nécessaire qu'ils se soumettent aux contraintes des situations en place. Ainsi, ils devront s'intégrer dans les divers champs de l'organisation sociale, de la famille, du quartier, du village, de la communauté rurale et au-delà.

Au début, ces organes pourront avoir pour origine des comités locaux, des mouvements associatifs déjà opérationnels, s'appuyant sur des personnes et des groupes identifiés par leur engagement social, leur intégrité et leur capacité à catalyser une dynamique collective. En quelque sorte, ceux qui constituent une avant-garde de l'action.

Leur rôle sera d'abord d'établir un cadre participatif, plus ou moins élaboré selon les circonstances, capable de sensibiliser et de mobiliser le maximum de populations. Ce processus pourra s'avérer long et difficile, selon l'environnement social. Il sera de toute façon un préalable aux actions plus étendues consistant à définir les projets et les engagements pratiques à plus ou moins long terme.

2.7.2 - *Le réseau altermondialiste*

Au-delà du rôle habituel joué par la société civile, il faut insister sur l'engagement du mouvement altermondialiste qui, par la puissance que lui procure l'Internet, entre autres, constitue un élément majeur pour la diffusion des idées.

Ce mouvement se caractérise par son extrême diversité et par son ampleur, ce qui constitue à la fois sa force et sa faiblesse. Sa force, par sa grande liberté d'action et de proposition sans vraiment de limites et qui permet des alliances opportunes, efficaces sur le terrain pour des objectifs précis. Sa faiblesse, par son éclectisme, son absence de légitimité et surtout dans l'état, son impuissance à porter une perspective de rupture au niveau le plus élevé.

Quant au réseau de l'Internet, nul doute qu'il s'agit déjà, outre d'un fabuleux moyen de communication, de coordination, d'*« un outil de combat »* se voulant au service de tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, refusent entre autres,

la généralisation de la mondialisation économique. Dans son fonctionnement actuel, un ensemble de limites exclut toujours les pauvres de ce réseau d'échanges d'informations qu'ils pourraient utiliser à des fins pratiques, les reléguant de fait en marge ; cependant, la situation évolue rapidement.

Il reste que pour tous les exclus, les divers forums internationaux sont emblématiques des limites de cette dynamique. Ils ne sont, au mieux, que des lieux de rencontre et d'échanges ainsi que des porte-voix, les plaçant un instant sur le devant de la scène. Dans les conditions actuelles, sans projet clairement explicite, destiné à leur transmettre un espoir et à promouvoir des solutions globales durables, ils ne peuvent pas attendre de miracles de cette brouillonne agitation, sinon la constitution d'un rapport de force en leur faveur qui pourrait protéger localement des voies économiques singulières.

Car il apparaît de plus en plus clairement que, face à la mondialisation, une solution ne peut émerger que d'une « guérilla économique » conduite dans le cadre d'interstices dispersés. Ils ne peuvent en effet concerner que des territoires et des communautés où les multinationales ne sentiront pas leurs intérêts directement menacés. Et c'est seulement en nourrissant et en alimentant sa dynamique au sein de communautés en résistance économique effective que les mouvements de contestation peuvent être en mesure de constituer un levier d'action efficace pour obliger le système dominant à la neutralité vis-à-vis de toutes les expériences alternatives.

2.7.3 – Le rôle des associations et des ONG dans les réseaux solidaires

Toutes les associations et ONG locales et internationales qui ont des implications directes dans les actions de pseudo-développement seront souvent les initiatrices de la démarche.

Beaucoup sont devenues des acteurs incontournables, œuvrant dans des projets de survie chez les plus pauvres et, plus globalement, dans la résistance de ces populations à la pression du libéralisme économique. Leur contribution a été d'autant plus importante et utile que la stabilité et l'efficacité des Etats

étaient faibles ou inexistantes. Dans ces situations, les ONG se sont souvent intégrées d'autant plus facilement qu'elles bénéficiaient de la reconnaissance des autorités locales ou régionales, satisfaites d'être relayées par une aide bénévole.

Il est évident que ce projet, où des populations progresseraient selon des voies singulières, au sein des interstices, ne peut pas être réalisé sans l'appui et l'engagement de ces ONG et associations, qui réalisent une grande diversité d'actions, du niveau le plus local jusqu'à des territoires étendus. Toutes participent activement aux conditions de survie. Ces diverses organisations s'avèrent très hétérogènes par leur origine, leur dimension, leurs objectifs, leurs modes d'action. Cette diversité est pourtant nécessaire pour garantir leur adaptation à toutes les situations, à toute expression politique et juridique possible. Elle constitue la richesse du milieu associatif et, en même temps, elle peut limiter les objectifs d'instrumentalisation recherchés par toutes les formes de pouvoir. Car à travers leurs actions, inconsciemment, elles peuvent être parfois les vecteurs de certains schémas de l'idéologie dominante.

Par ailleurs, dans l'état actuel, leurs actions concernent majoritairement de petits projets ciblés, peu coûteux, facilement réalisables, souvent de courte durée. Il faut remarquer que leur indépendance est peu compatible avec le long terme nécessaire pour l'intégration des projets dans des programmes locaux plus étoffés et de nature plus globale.

La démarche interstitielle, organisée en réseaux, peut donc offrir à l'ensemble des ONG et des associations, conscientes des enjeux et décidées à participer, les moyens à la fois de clarifier politiquement leurs engagements et de coordonner leurs actions. La mobilisation des populations, espérée au travers de ces idées nouvelles et par le biais de la démarche participative, étendrait les occasions d'intégrer les actions dans le cadre de visions prospectives.

En même temps, afin de ne pas se concurrencer et pour favoriser un effet de synergie entre elles, ces associations pourront, dans les situations favorables, se regrouper opportunément. Ces forces pourront alors s'ajouter à toutes les autres

pressions exercées pour obliger les relais locaux du système à une nécessaire neutralité, sinon à une bienveillance passive vis-à-vis des interstices.

2.7.4 – Rôle éventuel des syndicats

Cette proposition met l'accent sur l'importance du rôle des Etats et de leurs institutions ; en effet, la norme publique paraît être la seule en mesure d'assurer l'organisation, la discipline et la cohésion des sociétés. Tous les autres types d'organisations, parmi lesquelles les associations, n'ont pas une légitimité suffisante pour exercer un pouvoir véritablement démocratique.

De ce point de vue, il faut cependant souligner le rôle des syndicats ; ce sont des acteurs de la vie économique et sociale et des représentants légitimes incontestables de l'intérêt collectif. Dans les pays pauvres où leur liberté d'action est souvent bafouée, leur importance est limitée. Mais partout ailleurs où ils sont encore puissants, s'ils parviennent réellement à s'organiser internationalement, ils peuvent jouer un rôle majeur dans la démarche envisagée. Dès lors, l'engagement des syndicats pourrait se traduire par des alliances avec l'ensemble de la société civile et concernerait des domaines aussi variés que le commerce équitable, l'épargne solidaire, les conditions de travail, etc. C'est dans cette configuration que le syndicalisme peut apporter un soutien au neutralisme économique et lui conférer une caution.

Ces possibilités d'alliances éventuelles pourraient avoir des formes variables selon les continents où la pauvreté est installée. Ainsi, en Amérique Latine les relations entre les syndicats et la société civile sont particulièrement actives, entre autres, à travers la défense des petits agriculteurs ; par contre en Afrique, le syndicalisme est globalement peu développé.

L'hypothèse de la participation des syndicats à cette démarche est loin d'être assurée car ils sont encore fondamentalement corporatistes. Face à la mondialisation, ils n'utilisent pas comme ils le pourraient les nombreuses potentialités conférées par la dynamique soutenue par leurs fédérations interna-

tionales. Pourtant, leur engagement dans une démarche plus large que des défenses catégorielles locales, est aujourd'hui rendu plus facile dans un ensemble mondial qui cherche à transcender tous les cloisonnements.

Leur mobilisation et leur alliance avec la société civile pourrait conduire à des synergies entraînant la mise en place d'un rapport de force favorable à la définition des conditions du neutralisme économique et donc des interstices, face à tous les défenseurs du système dominant.

3 – Conditions nécessaires pour l'organisation des interstices

Les interstices ne peuvent pas avoir un caractère universel ; ils ne peuvent pas concerner toutes les communautés et tous les lieux où se concentre la pauvreté. Des conditions prédisposant à l'organisation de ces espaces sont nécessaires. Il est clair qu'elles existent au Sud, au sein d'un grand nombre de communautés exprimant le refus de la pauvreté et de la misère.

3.1 – La singularité de communautés humaines locales dans les pays du Sud

En Afrique subsaharienne, encore aujourd'hui, l'ensemble des groupes sociaux (de la famille aux associations de femmes, de commerçants, aussi culturelles, etc.), doivent tenir compte des avis des autorités traditionnelles, coutumières et/ou religieuses et leur obéir. Dans certains pays d'Asie et d'Amérique Latine, on retrouve aussi ces types de fonctionnement, avec pourtant des formes de dépendance moins contraignantes et

moins archaïques car touchés par un début de modernisation sociale.

Cependant, parmi ces populations, majoritairement déterminées par des contraintes traditionnelles, de plus en plus d'acteurs avertis ou de groupes militants réussissent à se désengager de certaines structures les plus aliénantes et se mobilisent pour des idées nouvelles. « *Il s'agit moins pour eux de rompre avec l'Etat ou d'obtenir son retrait que de s'autonomiser par rapport à ses réseaux de domination, qu'ils soient ou non de nature institutionnelle* »^[51]. Cette libération et cet engagement d'un noyau citoyen sont à même de constituer une force d'entraînement.

Toutefois, ces énergies ne pourront véritablement s'exprimer que si elles rencontrent des relais collectifs qui, aujourd'hui, font souvent encore défaut, par manque de perspectives, masquées par l'omniprésence d'un modèle importé inaccessible. Convaincre ces populations que d'autres voies sont possibles, faire naître un espoir de changement, sont les enjeux de cette proposition. Dès lors, la communauté pourrait s'en approprier et, soutenue et guidée, elle en aurait la maîtrise et en concevrait elle-même la réalisation.

Pour parvenir à ces dispositions, les conditions ne sont cependant pas partout satisfaites. La liberté d'action est limitée par de nombreuses contraintes liées aux modes d'organisation des communautés. Trois types de situations pouvant les définir sont présentés ; les exemples cités sont détaillés dans les annexes 1 et 2.

3.1.1 - Des communautés en situation de survie

Particulièrement localisées en Afrique Noire, elles sont souvent confrontées à de multiples violences d'origines diverses (troubles naturels, socio-économiques, politiques, ethniques, religieux, claniques etc.). Ces drames ont malheureusement tendance à s'étendre. Ces dernières années, ils ont entraîné des cohortes de réfugiés auxquels les pouvoirs locaux et la communauté internationale dénie un minimum de droits

élémentaires car, en l'absence de motivations d'ordre économique et mettant souvent au premier plan des justifications de nature diplomatique, les Etats dominants réduisent leur engagement à des incantations et rejettent une ingérence qui pourtant prendrait là tout son sens.

Dans ces situations terribles, les populations sont frappées par des injustices qui, en l'état, laissent peu d'espoir pour des alternatives de long terme correspondant à l'idée des interstices. Elles doivent s'organiser pour leur survie en s'adonnant à des expédients jusqu'aux plus extrêmes, éventuellement secourues par une aide alimentaire constituée en partie par les excédents agricoles de l'Occident et qui s'avère de toute façon perverse.

A cause de leur situation dramatique, ces communautés ne sont pas totalement abandonnées ; les ONG, souvent dans l'urgence, tentent de résoudre les problèmes immédiats les plus cruciaux. Parfois, si elles ont l'opportunité de prolonger leur présence, cela peut être l'occasion d'informer les populations pour les motiver à s'engager dans des voies de recours lorsque les conditions le permettront.

3.1.2 - Des communautés identifiées par leur démarche politique militante

- soit déjà intégrées ou simplement engagées dans des dynamiques de décentralisation spécifiques à certains Etats.

Ces situations sont encore rares, mais elles commencent à émerger dans le prolongement de l'évolution démocratique générale. Ainsi au Mali, au milieu des années 70, furent créées des associations villageoises (AV) reposant sur les structures traditionnelles communautaires. Très rapidement, elles ont constitué le cœur dynamique des sociétés locales et elles ont montré leur capacité à s'ouvrir à certaines innovations techniques et sociales (notamment par le biais des femmes). Ces AV sont des acteurs de premier ordre dans le cadre de la politique de décentralisation conduite par l'Etat malien depuis le début des années 90 (début de la voie démocratique dans ce pays)^[25].

Des démarches semblables ont lieu dans certains pays d'Amérique Latine et d'Asie du Sud. Partout, elles peuvent constituer les prémices à l'organisation d'interstices.

- soit à la recherche d'une autonomie à travers des voies associatives.

Hernando de Soto ^[83], a montré toute l'organisation sociale originale au service de démarches autonomes entourant les activités informelles au Pérou, au niveau de trois domaines de l'économie : le logement, le transport, le commerce (§ 4.4).

- soit entrées en résistance face à des gouvernements autoritaires et à des intérêts privés radicalisés dans la défense de leurs privilèges.

De telles communautés sont nombreuses en Amérique Latine mais aussi, dans un cadre moins politique, en Afrique.

Au Brésil le « Mouvement des Sans Terre » confirme l'indispensable intégration des mouvements sociaux locaux dans une dynamique politique visant une nouvelle organisation économique ^[27].

Dans l'Etat du Chiapas (Mexique), les populations ont montré, dès le début de leur mouvement, comment une forte synergie peut se nouer entre un véritable engagement paysan et une dynamique globale de revendications sociales ^[7].

En Afrique subsaharienne, les femmes démontrent que partout, dans de multiples champs d'action, elles sont à l'avant-garde de la résistance aux inégalités et à la tradition plombant les initiatives. Elles sont déjà et sans doute encore davantage à l'avenir, le moteur des transformations politiques, économiques, sociales ^[16, 44, 64].

- Un dernier cas de figure, est celui défini par certains des actuels dirigeants brésiliens ; ils pensent aujourd'hui que « leur économie est suffisamment vaste et diversifiée pour faire cohabiter d'une part un secteur ouvert sur l'international obéissant au diktat des institutions financières... avec une "économie sociale" et de service public apte à apporter aux Brésiliens

les plus démunis (qui sont aussi les plus nombreux) des biens de consommation et les services de base dont ils manquent dramatiquement » ^[76].

Cette position est très significative de l'ambiguïté d'un gouvernement qui semble pourtant sensible aux inégalités mais qui, devant faire face aux pressions des institutions internationales représentant les multinationales et le système libéral dominant, semble dans l'état, incapable de réduire fondamentalement les inégalités et la pauvreté, par impuissance à instituer un partage des richesses à contre-courant de l'histoire.

Cela dit, à terme, à l'échelle de ce pays-continent, l'existence de deux mondes « modernes », véritablement distincts et dépassant leur dualisme, paraît difficilement imaginable. Néanmoins, dans ce cadre paradoxal, il serait certainement judicieux d'envisager l'expérience des interstices, à l'intérieur de quelques territoires délimités.

3.1.3 - des communautés figées, sans perspectives immédiates

Il faut redire que les traditions de tous ordres (familiales, claniques, religieuses, etc.) sont souvent le frein le plus puissant aux changements, même si elles participent aux caractères identitaires des sociétés. Les dynamiques de changement peuvent aussi être étouffées par d'autres éléments contraignants :

- le mythe de l'Etat-Providence qui perdure malgré un désengagement de plus en plus marqué de ses fonctions sociales et qui neutralise les énergies d'engagement vers des évolutions qui paraissent hasardeuses voire dangereuses.

- l'ignorance, la méconnaissance de solutions alternatives concrètes locales ; celles-ci peuvent être masquées ou neutralisées par des interventions trop ponctuelles, parachutées (ONG, programmes des institutions internationales, etc.).

Ces situations défavorables sont légion dans les pays les plus pauvres. Elles ont parfois été marquées par des échecs d'expériences inadaptées, imposées, étrangères aux populations, celles-ci n'étant pas prêtes à adhérer à une démarche

participative ou à s'engager vers des modes d'organisation et de production imposés, trop éloignés de leur fonctionnement traditionnel.

Cependant, les communautés concernées présentent toutes des atouts pour mettre en œuvre des solutions à la réduction de leur extrême pauvreté ; beaucoup expérimentent déjà à une petite échelle une grande variété d'actions qui répondent aux besoins de survie. Mais pour aller au-delà, il faut aider à la diffusion des idées, porteuses d'espoir, pour que la mobilisation et l'engagement des populations concernées expriment une véritable volonté en direction de voies alternatives, rompant avec l'idéal occidental.

3.2 - La souveraineté acquise par les voies de la décentralisation

Bon nombre de pays en situation inextricable sont politiquement et économiquement dans l'impasse. Pour tous, les nouveaux paradigmes proposés par les principales institutions internationales en vue de la résolution des différents problèmes, passent dorénavant par la décentralisation et la régionalisation (y compris transfrontalière). Porteuses de promesses et d'espoir de libertés, ces nouvelles orientations ne sont cependant pas sans conséquences, puisque la recomposition souhaitée risque aussi de servir le système dominant qui cherche à favoriser par tous les moyens une réduction de la souveraineté des Etats à des fins de mondialisation.

Concernant l'organisation des interstices sur des territoires divers, la mise en œuvre de solutions doit passer par une large dévolution des pouvoirs ; cela suppose une grande liberté d'action des populations qui dans leurs engagements auront toutefois à respecter le rôle des Etats. Pour cela, la promotion d'espaces politiques et économiques « neutralisés » est indispensable. Ils définiront le cadre d'une résistance résolue à la globalisation et en seront aussi le prolongement. En même

temps, ils constitueront un lieu nouveau d'expression d'une autonomie populaire locale. A l'évidence, c'est ainsi qu'ils pourraient s'intégrer dans le champ politique de l'Etat-Nation (§ 2.5).

Les formes de décentralisation qui se dessinent dans de nombreux pays peuvent offrir un cadre où pourrait se dégager l'opportunité de légitimer cette nouvelle perspective, dans le respect des souverainetés nationales, à la condition de satisfaire d'amples délégations.

Dans les pays où règne la paix, il existe toujours la possibilité d'exploiter des opportunités allant dans ce sens. Dans certains cas, ce peuvent être les Etats qui cherchent à se moderniser ou qui tentent de répondre à la pression des revendications locales, sans véritablement se décider à abandonner formellement une partie de leurs prérogatives. Plus souvent, dans ces pays, c'est en exploitant les lacunes de l'exercice du pouvoir que les communautés pourront profiter de situations de pseudo-décentralisation. Ces opportunités sont nombreuses et très diverses ; elles offrent souvent des libertés d'action rendant possible l'engagement des sociétés civiles locales dans le cadre de dynamiques partagées avec d'autres à un niveau étendu.

Dans tous les cas, pour que ces dynamiques trouvent à se développer dans le champ des opportunités recherchées, il faut que, sur place, elles s'appuient sur des conditions favorisant la démarche. D'abord, elles ne peuvent partir de situations dominées par la résignation ; dans tous les cas, elles doivent :

- être enracinées dans l'histoire des communautés,
- s'appuyer d'abord sur les populations rurales, incluant aussi celles des petits centres urbains, sans omettre celles des périphéries des grandes agglomérations, pour leur malheur de plus en plus nombreuses,
- impliquer les jeunes adultes et les conduire à résister aux sirènes de l'exode rural car ils sont les plus susceptibles d'être éduqués pour intégrer un minimum de mutations technologiques nécessaires.

Au-delà de ces ancrages, les communautés doivent s'inscrire dans un processus d'appropriation des responsabilités traduisant une souveraineté populaire. Dans ce sens, il faut qu'elles soient susceptibles d'affirmer leurs capacités à administrer des territoires « autonomes » et de maîtriser les moyens nécessaires pour assurer le progrès de leurs conditions d'existence. Ce scénario sera difficile à réaliser partout où le pouvoir local, quelle que soit sa nature, reste décidé à exploiter les populations.

Un grand nombre d'expériences conduites par certaines ONG montrent cependant que ces formes d'exploitation peuvent évoluer en étant contournées et que, dans ces circonstances, quelques expériences singulières respectant certains pouvoirs sont alors possibles à mettre en place et méritent d'être encouragées ^[25,40, 88].

Prolongeant ces situations, les interstices sont susceptibles de conduire pratiquement à de « véritables cellules de souveraineté locale » ^[24]. Ils doivent permettre de donner un cadre à toutes les initiatives possibles, partout où se dessinent des structures d'opportunité ; ils se situent donc au centre de ces perspectives locales. Toutefois, en fonction de la grande variété des circonstances possibles (nationales et locales) et tout particulièrement de la diversité dans les degrés d'autonomie face aux pouvoirs en place, dans l'esprit de cette réflexion, un cadre général qui définirait les exigences et les modalités précises de la mise en place des interstices est impossible à proposer.

Néanmoins, afin de constituer un environnement adéquat prédisposant aux interstices, rappelons que les communautés devront tendre à satisfaire certains objectifs, tels une visée d'autosuffisance dans tous les secteurs d'activité techniquement maîtrisables, le partage des pouvoirs (central/local), en particulier dans les domaines de la formation et de la santé, la maîtrise des crédits venant de l'extérieur (au moins le contrôle de leur usage), etc.

Il est évident que les principales fonctions régaliennes doivent rester l'apanage du pouvoir central, même si celui-ci ne réussit pas à toujours à bien assumer ses responsabilités dans ce domaine.

3.3 – Un marché en marge du libre-échange

Historiquement les échanges ont été l'un des moteurs essentiels des activités humaines. Pendant des siècles, les biens et les services n'ont conservé qu'une *valeur d'usage*.

Les sociétés ont été radicalement modifiées dans leur fonctionnement lorsque est apparue la notion de *valeur d'échange* ; c'est à partir de ce moment-là que se sont organisés les marchés.

Fernand Braudel a mis en évidence leur importance comme principe et lieu de circulation des marchandises ; il en a différencié deux niveaux :

- le premier : « terre à terre, ..., transparent », spécifique des échanges de proximité et des « marchés intérieurs » ; encore dominant au Sud, il est devenu marginal au Nord ; il est dénommé par Berthoud « le marché-rencontre » ^[12]

- le second « supérieur, sophistiqué, dominant », correspondant au marché capitaliste, a envahi tous les types d'échanges ; aujourd'hui, il est devenu mondial et largement virtuel. Au Sud, il s'étend rapidement dans les zones urbaines branchées. Dans les communautés de « naufragés », il reste pour l'instant surtout circonscrit aux marchés extérieurs et à la pénétration de quelques multinationales des Etats-Unis qui commercialisent leurs produits phares (boissons et cigarettes en particulier).

Ainsi, les modèles de marché des produits agricoles, des productions artisanales et industrielles, des services, etc., essentiellement limités aux produits locaux, étaient autrefois adaptés à un type d'organisation et à la réalité des économies des pays du Sud ; ils sont progressivement transformés par pression de la mondialisation.

• Dans le domaine agricole, lorsque les cultures d'exportation et de subsistance se côtoient, elles peuvent aussi être en concurrence. Les marchés qui leur correspondent sont toutefois généralement différents :

- les cultures d'exportation sont liées massivement au système de plantations qui utilise indûment de gigantesques superficies, généralement les plus fertiles, au seul profit des riches propriétaires locaux ou des multinationales (United Fruit en Amérique Centrale). Les prix des produits dépendent d'abord du marché international, du système boursier et éventuellement des caisses de stabilisation et autres offices de commercialisation. Les prix d'achat aux producteurs sont aussi fixés en fonction des besoins de financement du déficit public et des systèmes prébendiers. Les accords multilatéraux provisoires, tels les ACP, n'ont guère infléchi cette réalité.

- au contraire, le domaine des cultures de subsistance est surtout circonscrit à la majorité des paysans pauvres et aux petits propriétaires auxquels n'ont été laissées que des superficies restreintes et peu fertiles. Si les prix des produits pratiqués sur les marchés locaux (marchés-rencontre) sont largement moins dépendants de l'extérieur, ils sont pourtant indirectement influencés, par des mécanismes pervers tels que les importations de céréales à bas prix en provenance des pays riches et, dans le même temps, par les énormes subventions que les gouvernements de ces pays versent aux producteurs pour protéger leur agriculture. Comble de l'injustice, des pressions sont aussi exercées dans le cadre de l'OMC sur les pays du Sud pour réduire toujours davantage les barrières qui protègent leurs productions agricoles.

• Le marché des produits issus de l'artisanat et de la petite industrie, dans un cadre de mondialisation, n'est plus dorénavant à l'abri de la concurrence car la diffusion des produits asiatiques, notamment chinois, les menace déjà.

• La grande industrie, lorsqu'elle existe, concentrée particulièrement dans les zones urbaines, est sous l'emprise des multi-

nationales ou de l'économie administrée ; les populations pauvres sont actives dans la production mais totalement exclues de ses énormes bénéfices.

Ainsi, pour la majorité des domaines de consommation courante, avec des modalités et des effets différents, le marché local habituel est dépendant de l'extérieur. Par ailleurs, divers objets de consommation doivent être importés mais, destinés à des personnes souvent en situation de survie, ils sont hors de leur portée ; ces dernières aspirent cependant à leur utilisation. Par le biais de l'économie populaire, grâce à son inventivité, il est souvent possible d'en fabriquer localement, de même type (assurant le même service) (§ 4). Mais dans le contexte de la mondialisation, la concurrence des importations peut aussi perturber la pénétration locale.

Afin de mettre à la disposition des consommateurs des produits à leur portée, il sera donc indispensable de protéger ce type de marché des pressions du libre-échange, à la fois par un protectionnisme volontariste adapté ainsi que par le biais de pressions exercées sur les multinationales à travers l'engagement des associations mondiales.

Face à ce défi, le neutralisme économique prônant un protectionnisme de bon sens, s'affirme comme le moyen politique le mieux adapté pour protéger les marchés locaux. Par le biais des interstices, il doit permettre de concevoir l'organisation des échanges comme une composante de l'économie populaire en place et la prolongeant. Ainsi, il autoriserait que les productions et les prix s'adaptent à chaque réalité locale et puissent s'établir en toute liberté.

En outre, des systèmes d'échanges sans marchands peuvent être explorés : c'est le cas du système du troc qui satisfait actuellement un grand nombre de besoins dans les pays pauvres, mais aussi des SEL (Systèmes d'Echanges Locaux) ou LETS (Local Exchange Trading System) (§ 5.2). Leur éventuel développement ne fera que prolonger les habitudes locales des communautés. Selon les situations, plusieurs cas pourraient être envisagés :

- soit, hypothèse la plus probable, qu'ils viennent en complément du marché habituel, celui-ci restant toutefois le système principal,

- soit, exceptionnellement, par l'absence ou l'insuffisance de monnaie, ils pourraient constituer le mode d'échange de base, toutefois au sein de marchés très protégés.

Or, quelles que soient les situations, la possibilité des échanges avec l'extérieur reste nécessaire ; ils concernent en priorité les achats de tous les produits non disponibles sur place mais indispensables, ainsi que tous les échanges concurrentiels habituels des marchés locaux. Ces échanges pourraient être envisagés à deux niveaux :

- Entre les unités interstitielles : ils seraient alors limités majoritairement à des produits de subsistance et à des productions et services artisanaux ; les deux systèmes, l'un concurrentiel, l'autre non marchand, étant susceptibles de cohabiter selon des situations conjoncturelles.

- Avec l'extérieur des interstices : dans ce cas, ils excluraient les exportations de matières premières énergétiques et minérales (rappelons qu'il s'agit d'un marché contrôlé par les États et les multinationales). Ainsi, dans le domaine, tant des exportations que des importations, seraient concernés essentiellement les matières premières agricoles, les produits semi-finis et artisanaux, quelques équipements techniques.

Il faut enfin ajouter que, pour réduire les pressions du marché dominant, les échanges avec l'extérieur pourraient être envisagés selon divers systèmes :

- à travers le réseau des interstices organisé régionalement et au niveau du territoire national,

- à travers un réseau Nord/Sud impliquant des associations citoyennes, parmi lesquelles les ONG qui, depuis longtemps, jouent un rôle essentiel dans le domaine des transferts ajustés de technologie,

- à travers le réseau du commerce équitable (§ 5.2), surtout Nord/Sud ; celui-ci pourrait aussi exister à des niveaux régionaux. Aujourd'hui, il est limité à un petit nombre de

produits utilisant des circuits de distribution réduits mais il possède tous les atouts pour s'étendre facilement à de plus vastes domaines de la consommation.

3.4 – Des moyens pour un financement

Dans les situations de « survisme », l'économie populaire montre ses fortes potentialités (§ 4). Elle a réussi à s'organiser et à se construire, entre autres, par une mobilisation de l'épargne populaire permettant une certaine capacité d'autofinancement des activités. Les populations pauvres ont réussi en effet à développer de multiples types de microfinancements passant par l'épargne solidaire et adaptés à l'organisation des sociétés locales. Ainsi au Bangladesh, à l'initiative de Muhammad Yunus, la banque « Grameen » propose des prêts à 10 % de la population^[89]. En Afrique Noire, d'autres systèmes, parmi lesquels les tontines, ont démontré toute leur efficacité et permis « la révolution aux pieds nus »^[80]. Dans la plupart des pays pauvres, ces crédits solidaires ont pris une ampleur imprévue, on estime aujourd'hui, dans le monde, de 80 à 100 millions le nombre de familles qui bénéficient d'un micro-crédit, à tel point que ces crédits sont reconnus par des institutions internationales très libérales (§ 5.3).

Pourtant, en l'état, la diversité et l'ampleur des moyens d'autofinancement sont insuffisants. On évalue à 500 millions le nombre de familles qui pourraient rapidement investir dans des activités de l'économie populaire et voir leur quotidien s'améliorer si elles avaient un accès ouvert aux dispositifs du micro-crédit.

Cette voie doit donc être développée en évitant cependant deux écueils :

- d'abord le risque d'instrumentalisation ; dans un article du Monde Diplomatique^[67] Jean-Lou Motchane a montré que le micro-crédit pouvait aussi constituer un excellent « *alibi de la privatisation de l'aide au développement* »,

- ensuite une professionnalisation trop large du secteur qui exclurait totalement la plupart des utilisateurs de la maîtrise et du contrôle du fonctionnement.

En évitant ces dangers, il est absolument nécessaire d'accroître l'aide financière à ces populations. Dans ce but, outre l'épargne locale qu'il s'agit de privilégier, il faut utiliser tous les autres canaux possibles, surtout la contribution des institutions et de l'aide publique internationales.

Pourtant, dans ce dernier domaine, les faits ne paraissent pas encourageants : en 1970 les Nations-Unies avaient fixé aux pays donateurs un objectif ambitieux ; ceux-ci avaient décidé de consentir à moyen terme une aide publique annuelle au développement (APD) égale à 0,7 % de leur produit national brut. En mars 2002 à Monterrey, le bilan est apparu sans appel : l'aide a atteint péniblement 0,22 % du PNB. On est bien loin du compte, d'autant que cette situation se conjugue aux effets du poids de la dette. Le « consensus de Monterrey », présenté à cette occasion et destiné à encadrer l'aide publique pour les années à venir, ne change pas la donne : il ne comporte aucun engagement ni aucun agenda concret, juste des exhortations.

Une solution a pu être imaginée par la mise en place de taxes de type « Tobin », consistant en un prélèvement faible sur les capitaux spéculatifs ou sur les ventes d'armes, les transports maritime et aérien, les transactions boursières, etc. Dans le même sens, d'autres sources passant entre autres par des loteries mondiales ont pu être évoquées. La nécessité et la logique de telles taxes sont reconnues par de nombreux acteurs et, dans ce domaine, la France se veut très active. Cependant, la volonté politique mondiale, indispensable à une quelconque mise en application, reste très minoritaire et impuissante face au poids de la « finance internationale ». Par ailleurs, quelle qu'en soit la forme éventuelle, sous la pression des institutions responsables de la gestion, il faudrait lui éviter d'être un relais de l'ordre mondial dominant. Est-ce possible ?

Les économies populaires n'ont, à l'évidence, pas grand chose à attendre des aides internationales, institutionnelles et

publiques. On peut prévoir qu'elles resteront notoirement parcimonieuses, trop souvent destinées à des projets servant les classes privilégiées ou véhiculant des arrière-pensées visant l'exploitation des ressources ou de la main-d'œuvre locale. Selon Sylvie Brunel, elles peuvent aussi s'avérer contre-productives car elles ont, par le passé généré « *un développement accéléré de toute une partie improductive qui constitue maintenant une charge, tout particulièrement pour les pays africains* »^[21].

Dans ces conditions, outre le rôle de l'épargne locale, le financement de l'amélioration du fonctionnement de l'économie populaire doit être plutôt recherché dans la solidarité civile et populaire Nord/Sud, passant entre autres, par le canal des associations et des ONG. Actuellement, lorsqu'il ne s'agit pas d'une aide d'urgence, cette solidarité est très dispersée et elle est essentiellement destinée aux financements de micro-projets locaux, s'ajoutant les uns aux autres, sans véritable cohérence et sans perspective globale. Elle est, par ailleurs, souvent limitée à des fractions spécifiques de communautés en forte demande (enfants, femmes, etc.).

Partant de ce constat, par le biais des interstices, cette aide pourrait être mise au service d'une véritable ambition politique et économique, servant alors l'ensemble de la population, au niveau de chaque communauté. Cette voie apporterait de fait :

- un cadre politique dont le but serait d'assurer une protection face aux diverses pressions, gage de l'indépendance des projets et partant, de l'efficacité financière de l'aide,

- une globalité dans les projets et les actions permettant de conjuguer micro-financements et aide internationale publique ou institutionnelle,

- des perspectives larges et de long terme, induisant à la fois une solidarité à une vaste échelle, ainsi qu'un gage de continuité,

- une démarche participative garantissant par un contrôle une juste distribution des fonds, évitant ainsi leur dispersion et leur usage pour des finalités très éloignées des besoins ciblés.

Concernant ce dernier point, l'établissement d'un « budget participatif » dans la ville de Porto Alegre ^[48] a constitué un exercice qui, malgré ses insuffisances, a tenté d'ouvrir une expérience originale, qui pourrait être exploitée afin de donner aux citoyens une place qu'ils n'ont pas souvent, même dans les pays démocratiques occidentaux. Notons cependant que partout, ce véritable progrès ne pourra être acquis que par l'engagement déterminant des populations.

3.5 – Des orientations pour édifier des alternatives économiques réalistes

Dans le but d'élaborer une stratégie qui soit en mesure de conduire des populations démunies vers un minimum de progrès, un certain nombre de conditions et de situations préalables cohérentes ont été précisées. Cela ne suffit pas ; l'expérience montre qu'un grand nombre de projets ont échoué parce qu'ils n'avaient pas été conçus pour répondre aux besoins spécifiques des populations ou ne pouvaient pas s'ajuster aux contraintes physiques et culturelles locales. Pour aider à établir et à construire des alternatives réalistes au sein de communautés et de systèmes économiques et sociaux déjà en place, il faut donc proposer des idées et des moyens destinés à l'exploration de ce qui est « possible et faisable » dans un environnement donné limité.

Pour cela, en premier lieu, il faut libérer la pensée. En effet, si une réflexion sur l'avenir est naturelle pour tous les hommes, elle est généralement contrainte par les circonstances du présent ou du passé récent qui balisent les imaginaires. Or, par nature, les alternatives peuvent être des propositions qui définissent des voies économiques et sociales radicalement nouvelles, très différentes de celles qui sont en place.

Comment convaincre que des cheminements, en rupture avec l'ordre local, sont possibles ?

Associée à une démarche participative, donc partagée par le plus grand nombre, une nouvelle façon de penser doit déboucher sur la recherche et l'exploration d'avenirs souhaitables techniquement possibles : c'est exactement le domaine de la prospective.

Gaston Berger^[1] en a proposé une définition simple : « *la prospective est imagination créatrice de l'avenir souhaitable et volonté de le préparer* ».

Dans ce sens, elle est une démarche volontariste conduisant à une exploration libre ayant pour objectif la recherche d'avenirs « *techniquement et fonctionnellement possibles à un horizon déterminé* » ^[34].

L'idée de la prospective ainsi formulée représente précisément l'objectif politique qui doit guider les communautés impliquées. Elle est une proposition pertinente qui doit être soumise, en vue d'une exploitation, aux populations disposées à s'engager dans la voie des interstices. Cependant, la prospective comme concept autonome, n'est qu'une voie de la pensée, motivant et guidant la liberté d'exploration du futur ; elle n'est pas à elle seule le moyen pour d'abord le concevoir et ensuite préciser les conditions de son établissement.

En effet, sur des territoires spécifiés, l'imagination et l'exploration des alternatives ne peuvent concerner que des directions compatibles avec les ressources naturelles, le lot des technologies raisonnables, le niveau de savoir-faire, l'organisation sociale, etc. Ainsi, chaque communauté doit disposer d'une information précise lui permettant d'appréhender son environnement aussi complètement que possible ; un état des ressources est donc indispensable. Afin de l'établir, différents types de méthodes et de techniques peuvent être mis en œuvre ; parmi elles, des modes de représentation imagés permettant une « visualisation » concrète de l'organisation économique sont ici essentiels.

^[1] G. BERGER – Etapes de la prospective – PUF, 1967

Pour cet objectif, la *représentation physique de l'économie* (voir annexe 2) peut être utilisée ; elle a été d'abord développée par des agronomes et mise au service de l'économie agricole, ce qui la prédispose naturellement à une utilisation dans des zones rurales notamment traditionnelles.

Elle est orientée prioritairement sur la représentation des relations entre les hommes, les techniques et les ressources. S'appuyant sur les concepts de l'écologie humaine, elle est conçue selon une approche systémique permettant de rendre compte de la complexité du fonctionnement des communautés, à travers les interrelations des mécanismes sociaux et économiques. Elle permet ainsi de construire des plans lisibles et facilement interprétables du fonctionnement de l'économie et de ses déterminants fondamentaux sur lesquels les acteurs peuvent agir. Quant à l'objectif didactique, il est respecté en utilisant une construction élaborée selon une démarche empirique et intuitive, pouvant facilement être appropriée par des parties importantes de la population.

Cependant, pour donner du sens et une forme facilement exploitable aux données de la base physique de l'économie, il faut les conjuguer avec des moyens de modélisation macroéconomiques dont les plus simples font appel à la programmation linéaire (voir annexe 3). Ces outils apportent une souplesse d'investigation à la prospective et permettent d'établir la description de l'état réel de la communauté concernée en mettant à disposition les images des investigations relatives aux multiples états de fonctionnement possibles.

Il faut toutefois relativiser le pouvoir de ces instruments. Au-delà de leur capacité à concevoir théoriquement des fonctionnements économiques nouveaux imaginés par les populations concernées, compatibles avec les diverses contraintes locales et techniquement réalisables, il ne faut pas pour autant leur prêter des vertus qu'ils n'ont pas. Ils sont des préalables à de véritables projets d'avenir mais ne peuvent pas, en tant que tels, générer de projets alternatifs concrets, planifiables à terme, au service des intéressés.

En effet, dans son microcosme, chaque société fonctionne selon des rapports de force complexes, fluctuants, en interaction permanente et qui, de ce fait, échappent à toute représentation rationnelle. Par ailleurs, la planification qui, en l'occurrence, pourrait prolonger la prospective et le travail de représentation, ne peut concerner que des sociétés vivant en harmonie et caractérisées par leur cohésion. Elle doit impérativement être conjugée à une démarche participative la plus large possible, devenant ainsi « souple et concertée ». C'est ainsi qu'elle permettra de prendre en compte tout au long du cheminement d'une alternative, l'influence des divers comportements des agents réagissant aux changements mis en oeuvre.

4 – L'économie populaire comme socle des interstices

Le cadre économique des interstices est ambitieux ; il se propose de rompre et, si possible, de résoudre localement le cercle vicieux de la pauvreté. Pour cet objectif, il apparaît que l'économie populaire, avec sa souplesse, son intégration sociale, son adaptation aux contraintes locales, tant en milieu périurbain qu'en milieu rural, peut constituer une réponse, sans toutefois occulter ses limites.

De fait, aujourd'hui, on peut difficilement imaginer l'avenir des pays pauvres sans leur tissu d'économie populaire, moyen essentiel de la survie de la majorité de la population. Philippe Engelhard constate : *«...ce n'est pas elle qui appauvrit les économies des pays pauvres, c'est parce qu'elle existe que les gens sont moins pauvres »* ^[44].

Mais ce type d'économie ne peut pas se confronter à l'économie dominante dans le cadre du libre-échange. Certains secteurs seraient instrumentalisés et récupérés par les multinationales afin de les servir (c'est déjà largement le cas dans le domaine de l'habillement). Quant à la fraction ignorée par le système, elle serait étouffée, privée de l'opportunité de conduire les sociétés pauvres vers des « modernités maîtrisées ».

L'analyse devient différente si l'on envisage, à horizon plus ou moins long, des types d'organisations économiques et sociales, conçues au sein de territoires intégrant les *interstices*, protégés dans le champ du *neutralisme économique*. Dans cette perspective, un statut pourrait être inventé et associé à toutes ces économies populaires qui deviendraient ainsi libres de s'étendre et de progresser pour satisfaire tous les besoins adaptés aux communautés.

4.1 - Essai de définition

Pour qualifier ce type d'économie, il est apparu préférable d'utiliser le terme « populaire » ou « spontané » plutôt que celui d'« informel », retenu habituellement. Pourquoi un tel choix ?

Il s'agit d'un univers économique défini par rapport à la société technicienne, lui empruntant certains de ses caractères et de ses mobiles, tout en restant très proche des modes de production traditionnels. A la suite de leur exode en direction des « périphéries bidonvillisées » des agglomérations, les personnes déracinées mettent spontanément leur savoir-faire au service de productions, adaptées aux nouveaux besoins générés par la confrontation avec la modernité. Trop pauvres pour supporter une fiscalité, elles sont contraintes de se placer en marge de la loi. Pour Hernando de Soto, là est la cause majeure de « l'informalité » : celle-ci « *se fait jour lorsque le droit impose des règles qui dépassent le cadre légal socialement accepté... C'est une frange d'ombre mitoyenne du monde légal où se réfugient les individus lorsque le respect des lois coûte plus cher qu'il ne rapporte* »^[83].

Dans ce sens, cette économie est « informelle », parce que d'abord, elle n'a pas les moyens d'être formelle. La rupture avec l'ordre économique officiel n'est pas à l'origine un choix alternatif mais, bien davantage, une nécessité. Cette explication peut être retenue dans la majorité des situations de

pauvreté où cohabitent, selon des lignes de partage impossibles à établir, économie populaire et économie déclarée.

C'est donc seulement d'un point de vue de confrontation à l'économie formelle, que le concept d'économie « informelle » semble devoir être retenu. Il pourra être dénommé ainsi lors qu'il aura été utilisé par les auteurs de certains documents dont nous nous sommes inspirés^[53, 62, 80]. Cette proposition s'inscrivant en marge des idées qui portent le développement, ici c'est davantage le terme « d'économie populaire » qui se justifie et qui sera donc utilisé.

L'intérêt doit se fixer sur les aspects novateurs de ce type d'activités, en priorité ceux inspirés des réflexions relatives au « *développement spontané* »^[71] traduisant une « économie naturelle », ni planifiée, ni motivée par des objectifs capitalistes. Trois points essentiels sont retenus :

- *Une capacité d'adaptation à l'évolution des besoins, souple et spontanée*

Dans les pays pauvres, la majorité des produits nouveaux importés ne sont pas adaptés aux véritables besoins des populations démunies, à la fois du point de vue de leur usage et de leur prix. Cependant ils induisent une demande nouvelle à laquelle peut répondre utilement l'économie populaire, tout à fait capable de créer la plupart des objets correspondant à ces nouvelles nécessités, à partir de son niveau technique et des matériaux à sa disposition, en imitant des modèles^[4].

- *Une capacité d'adaptation à la dynamique de la production*

L'artisanat traditionnel est officiel, intégré, protégé, il met en œuvre des techniques largement éprouvées, parfaitement adaptées aux usages locaux.

^[4] Neil Gershenfeld – When Things Start to Think – Owl Books – 2000. – cba.mit.edu/projects/fablab/ -

Les activités populaires s'en distinguent par leur très grande souplesse, leur capacité d'inventivité et d'adaptation, avec seulement des moyens limités. Par leur surprenante ingéniosité, elles sont susceptibles d'accompagner la plupart des évolutions techniques exigées pour les productions nouvelles modernes. Elles se présentent donc comme un complément efficace aux savoir-faire anciens exprimés dans l'artisanat.

• *Une capacité d'adaptation à la dynamique marchande :*

Par leurs faibles revenus, sinon par leur absence, les pauvres ont rarement accès aux produits modernes. Par contre, en jouant sur un très faible coût de fabrication, aussi sur une moindre qualité des produits à base de récupération, l'économie populaire est à même de présenter une offre mieux adaptée et de permettre progressivement l'intégration de l'ensemble de la population dans les circuits d'échanges.

Il faut ajouter que ces types d'activités, en marge du pouvoir de contrôle des Etats, sont souvent le fait de travailleurs individuels et de micro-entreprises familiales fonctionnant avec une main-d'œuvre généralement peu importante ; le lien social y est fondamental.

Pertinemment, G.S. Fields^[45] propose de différencier deux secteurs dans l'économie populaire :

- le premier, dominant, « d'accès facile », sans conditions particulières d'entrée,
- le second, plus réduit, « d'accès plus difficile », supposant des modalités d'entrée, parmi lesquelles des compétences relativement élevées et un minimum d'investissements ; il peut aussi dépendre d'un environnement, contrôlé par des groupes corporatistes.

Dans ce dernier secteur, l'économie populaire n'est pas réduite, comme on pourrait l'imaginer, à la production d'objets, notamment en matériaux de recyclage. Elle dispose de potentialités considérables qui pourraient être exploitées pour répondre aux attentes d'un progrès maîtrisé. Pour l'instant, confrontée à l'économie internationale et surtout limitée par le

manque de moyens, elle est impuissante à dépasser une situation de survie et à promouvoir une véritable amélioration du niveau de vie des populations. C'est uniquement dans un espace protégé du marché extérieur et des pressions de l'ultra-libéralisme que les activités non officielles pourront se développer. Il faut définir les conditions d'un tel objectif en rappelant que la voie de l'autosuffisance incluse dans le neutralisme économique, doit en constituer le cadre général.

4.2 - La nature des activités

L'économie populaire représente bien l'ensemble des activités économiques mises en œuvre par les pays pauvres, quel que soit le cadre géographique concerné. Son rôle, dans l'univers des interstices, sera donc essentiel pour répondre aux défis d'un progrès maîtrisé, en premier lieu à la souveraineté alimentaire.

Pour cela, elle doit être considérée aux deux niveaux qui peuvent être concernés par la proposition des interstices : d'une part, en milieu rural avec ses petits centres urbains, d'autre part, dans les zones périurbaines des agglomérations ; leur clivage n'est cependant pas rigide. Ainsi, la satisfaction des besoins alimentaires peut être assurée partout, y compris dans les périphéries urbaines, où les réflexes paysans et les liens de solidarité avec la campagne, restent encore très actifs. C'est un facteur qui montre bien que pour les populations, les interstices auront des avantages à concerner les deux types de territoires, rural et urbain entre lesquels ils pourront constituer un lien qui s'avérera indispensable dans l'avenir.

L'économie populaire en milieu rural

Si, en périphérie des agglomérations, les populations immigrées tentent, par tous les moyens, de copier une partie du genre de vie de l'Occident, dans les petits centres urbains des zones rurales, c'est la modernité elle-même qui, insidieusement, pénètre le tissu social :

- à travers les activités des administrations publiques (domaine de l'éducation, de la santé, etc.),
- à travers l'influence des populations immigrées qui reviennent régulièrement dans leur village,
- à travers l'intervention des ONG qui ont un rôle et une présence de plus en plus importants dans les pays du Sud, chez des sociétés en difficulté,
- à travers les effets des médias qui envahissent tous les espaces de la communication.

Dans les zones rurales, l'économie spontanée s'adapte à cette évolution. Les activités satisfont en premier lieu la majorité des besoins essentiels, en privilégiant les champs de la solidarité traditionnelle. Pourtant, une dynamique nouvelle est indispensable pour conduire, comme en milieu urbain, le développement de l'économie populaire et son enrichissement technique. Il s'agit de satisfaire progressivement quelques besoins nouveaux et d'améliorer, de façon significative, les conditions de vie des populations. Cet objectif est essentiel pour limiter l'exode rural des jeunes.

Pour cela, chaque communauté, y compris la plus démunie, dispose d'un minimum de ressources et de savoir-faire, adaptés aux conditions locales. Toutefois, elle ne dispose que rarement de la véritable maîtrise de leur usage, surtout de celui de la terre, pour satisfaire à des objectifs économiques plus larges. Cela fait partie des revendications de fond, en particulier dans les zones anciennement colonisées.

La terre constitue en effet, pour toutes ces populations, le socle de toutes les activités et, par conséquent, de toutes les richesses. L'essor économique, dans tous les pays où dominent les sociétés paysannes, passe nécessairement par le libre accès à son utilisation. Hélas, souvent, les réformes agraires n'ont été que velléités. La répartition de la propriété foncière demeure, dans l'ensemble, très inégalitaire.

En Amérique Latine, les réformes ont suivi les alternances politiques mais, par manque de volontarisme et par incapacité à provoquer des changements profonds face aux égoïsmes des

plus puissants, elles n'ont jamais réussi à entraîner une véritable rupture avec l'ordre ancien.

Au Brésil par exemple, 1 % des propriétaires, exploitant et méprisant les « paysans sans terre », détiennent près de 50 % des terres cultivables pour produire essentiellement des matières premières exportables à bas prix.

Par contre, en Afrique Noire, les principes fondateurs du statut de la terre n'associaient pas traditionnellement son exploitation à la propriété du sol ; ils instituaient le droit à l'utilisation collective des terres à tous les membres d'une communauté. Cependant, ce schéma fut rompu par la colonisation et, depuis, dévié par les pouvoirs successifs, au profit d'une minorité.

En Asie du Sud et du Sud-Est, le problème se pose en des termes encore différents. Les réformes agraires ont été d'une extrême diversité. Leurs résultats se sont avérés très inégaux et, pour les paysans sans ressources, le bilan reste toujours très insuffisant.

Or, en milieu rural, toutes les dynamiques locales qui émergeront au sein des interstices devront privilégier d'abord les activités agricoles, dans le but d'assurer un minimum de souveraineté alimentaire. Dans cette perspective, il sera nécessaire que les populations se mobilisent ensemble pour disposer de la terre ^[13]. Le « mouvement des travailleurs sans terre » en Amérique Latine et dont l'exemple s'étend maintenant à l'Afrique ^[17], montre qu'un engagement déterminé est essentiel pour progresser dans cette voie. La dimension politique des interstices et de leurs réseaux devrait permettre un rapport de force favorisant cet objectif.

Enfin, il faut aussi mettre l'accent sur les nécessaires évolutions techniques indispensables pour accroître raisonnablement la productivité de la terre. Elles devront à la fois s'adapter aux modes de production traditionnels, à leurs spécificités et les faire évoluer ; naturellement, il faut éviter qu'elles s'inspirent du modèle productiviste.

Dans cette perspective, les communautés devront poursuivre et approfondir les voies de l'utilisation des équipements et des procédures alternatives appropriées et éprouvées. L'économie populaire répondra à cette demande car elle offre toute l'ingéniosité pour résoudre la plupart des problèmes techniques. Les matériels nécessaires seront robustes, d'utilisation et d'entretien simples ; les techniques, faciles à transmettre, devront être respectueuses des réalités culturelles et des contraintes environnementales.

Dans les zones urbaines et périurbaines

Les activités s'exercent la plupart du temps en symbiose avec « l'économie moderne » à laquelle elles prélèvent et fournissent toutes sortes de biens.

Elles concernent une grande variété de fabrications d'objets réalisés à partir de matériaux de récupération ; ils sont naturellement très divers et produits avec beaucoup d'imagination. Il s'agit entre autres :

- de chaussures confectionnées au moyen de pneus usagés, des objets d'usage commun ou d'ordre artistique fabriqués au moyen de fil de fer ou à partir de boîtes de conserve,
- de savon élaboré à partir de déchets gras,
- d'objets d'importation reconstitués, réparés, etc.,
- des productions de biens destinés à l'exportation (tissus, habillement, etc.),
- et aussi, toujours fabriqués avec des matériaux de base simples, des matériels ou des équipements pouvant être très élaborés.

Elle concerne ensuite de nombreuses activités fournissant des services :

- services traditionnels du bâtiment, de la mécanique etc., adaptés aux besoins locaux,
- services liés au tourisme (artisanat d'art, guides, restauration, etc.),
- services du petit commerce associés au marché-rencontre traditionnel et celui des biens « modernes » souvent importés (automobiles, télévisions, etc.),

- services de transport,
 - services de maintenance et de réparation d'objets (de montres, de vélos, de mobylettes, d'automobiles, de radios, de télévisions, de matériel informatique et, depuis peu, de téléphones portables, etc.).
- Elle concerne enfin des activités de services de type public comprenant :

- des services de formation dont ceux de l'apprentissage fournis par les artisans en place, d'éducation, assurés dans le cadre des « écoles de rue », de santé, etc.

Ainsi, les potentialités de l'économie populaire apparaissent très importantes ; il faut donc offrir aux communautés les conditions et les moyens de les développer. L'évolution devra conduire à un système de production dont le niveau technique et l'organisation devront satisfaire des modernités variées. Dans tous les cas, cette forme d'économie devra s'enrichir de supports et de procédés adaptés pour accroître la production et étendre les fabrications afin d'offrir la variété la plus étendue d'objets à bas prix.

Le réseau des interstices peut jouer un rôle déterminant pour favoriser la diffusion de ces techniques, les rendre disponibles à tous les utilisateurs potentiels mais également pour en promouvoir les évolutions les plus appropriées en fonction des conditions locales. Il lui sera aussi assigné la constitution d'une vaste banque de données des techniques utilisées et de toutes les connaissances correspondantes ; des ébauches d'architecture de tels systèmes sont déjà en gestation. L'intérêt résidera aussi dans une interactivité qui devra être rendue possible, par les biais les plus divers de la communication entre un maximum de communautés. La lente pénétration de l'Internet auprès des populations les plus reculées sera naturellement à terme, le moyen le plus approprié pour contourner toutes les limites concernant les échanges d'information. Si les conditions du neutralisme économique peuvent être satisfaites sous la pression de la société civile, celui-ci sera alors en mesure de définir un cadre protégé où cette économie pourra se développer.

Elle ne pourra toutefois atteindre pleinement une situation de « maturité » lui donnant une place reconnue dans le paysage économique mondial, si elle ne procède pas dans un cadre légitimé, autorisé.

4.3 - Les conditions pour un « statut » de l'économie populaire

Aucun véritable essor économique, conduisant à un progrès partagé, ne s'est opéré sans une politique volontariste de l'Etat. Dans ce sens, il faut être conscient des limites qui s'imposeront à l'économie populaire ; dans la situation actuelle, elle ne pourra contribuer, au mieux, qu'à la survie des populations. Sa marginalité face à la loi constitue en partie sa force mais est aussi la cause essentielle de ses limites.

A l'heure où de nombreux économistes ainsi que certaines institutions s'accordent à reconnaître ses prouesses et son dynamisme, pour dépasser ce stade, il faudrait envisager des conditions adaptées permettant d'établir un « statut » de type local, national. Il conférerait à l'économie populaire un caractère « officiel », comparable à celui de l'économie solidaire dans les pays développés et réduirait les tentations d'un basculement en direction de l'économie capitaliste. Cependant, pour son élaboration, une certaine prudence s'impose.

En effet, sous le prétexte de contraintes externes liées à la mondialisation et ignorant ou méprisant les attentes des populations, certains gouvernements pourraient chercher à imposer des solutions opposées aux alternatives attendues. L'économie populaire serait alors instrumentalisée et mise au service du capitalisme le plus strict ; ces situations sont déjà effectives dans de nombreux pays, notamment asiatiques.

C'est évidemment une perspective inacceptable et, comme le précise Serge Latouche : « *La solution des problèmes du Tiers-monde, dévoilée mais dénaturée par le terme de sous-*

développement, ne consiste pas dans la conquête par l'Etat de l'économie informelle mais bien plutôt dans la construction par la société informelle de ses propres formes politiques » ^[59]. Dans le même sens, Bernard Lautier souligne un risque majeur : celui que « la modernité éradique l'économie populaire comme une maladie infectieuse » ^[62].

Pour éviter tous ces dangers, l'économie populaire doit être utilisée comme un moyen de défendre des identités sociales ; elle possède les potentialités suffisantes pour s'adapter et répondre à l'évolution des besoins. Les populations peuvent en faire un outil de résistance et le vecteur de l'amélioration de leur conditions de vie ; en cherchant à satisfaire leurs besoins par l'usage des produits locaux, elles exerceront une pression permettant de dynamiser les activités populaires. Toutefois, les pressions des multinationales et l'efficacité des nombreux moyens qu'elles utilisent pour pénétrer les marchés les plus reculés ne peuvent pas être ignorées. Aussi, pour contribuer à cette résistance, les performances de l'économie populaire devront viser une certaine qualité et la diversité.

Les préalables du neutralisme économique et la protection apportée par les interstices définissent des conditions qui peuvent aider à une telle démarche. Quel qu'en soit l'esprit, les orientations retenues ne pourront pas faire l'impasse d'un minimum irréductible de droits concernant la législation du travail, notamment pour lutter contre l'exploitation des enfants et des femmes.

Dans le même sens, il serait souhaitable que les activités de l'économie populaire contribuent au financement des services collectifs locaux. Cette idée, malgré les difficultés de mise en œuvre, est envisageable ; on peut en effet relever quelques situations régionales et locales spécifiques où, selon des modalités et des niveaux très différents, certains entrepreneurs, au sein de l'économie populaire, « paient des impôts (patentes) » et « satisfont à certaines obligations, particulièrement en matière sociale » ^[62].

Compte tenu de la diversité des activités ainsi que de l'environnement de l'économie populaire, pour atteindre tous ces objectifs dans une perspective globale, il faut envisager une grande variété de statuts. Leur contenu éventuel ne pourra être arrêté qu'à partir de débats mettant en œuvre la totalité des échelons d'implication, dont le pouvoir central.

4.4 - L'économie populaire garante de la survie des populations

Ce domaine a fait l'objet de nombreuses études exposant des situations dans lesquelles ce type d'économie tente de s'organiser et de contribuer au mieux à la survie des populations pauvres. Les exemples retenus montrent la diversité des ancrages dans un contexte économique globalement acquis à l'économie dominante : chaque cas présenté ici laisse entrevoir une véritable alternative économique, il met l'accent sur l'intérêt de la démarche interstitielle.

4.4.1 - L'économie « informelle » au Pérou

Hernando de Soto ^[83], dans le cadre de l'Institut pour la Liberté et la Démocratie (IDL), est à l'origine d'une recherche approfondie sur « l'informalité » au Pérou.

Il retient trois domaines concernant surtout les services : le logement, les transports, le commerce puis il démontre en milieu urbain, l'articulation de cette économie informelle avec la dynamique capitaliste. Que peut-on retenir de cette étude ?

Concernant le logement :

Les populations pauvres s'accaparent des terrains par des occupations, forcément illégales, d'abord pacifiques et progressives puis violentes si nécessaire. Les situations les plus favorables conduisent à un rapport de force suffisant pour « déborder un système qui les rejette, sans tomber dans l'anarchie mais en essayant d'en créer un nouveau qui respecte un

minimum de droits essentiels, en l'occurrence, dans le cas du logement, les droits de propriété ».

Pour conduire leurs actions en respectant un cadre démocratique, les populations élisent des organisations informelles chargées de protéger et d'accroître la valeur de la propriété conquise ; « *leurs fonctions vont de la négociation avec les autorités à la défense de l'ordre public, en passant par la fourniture de services, l'enregistrement des propriétés existantes et l'application de la justice pour le compte des pobladores* ».

Concernant le commerce :

H. de Soto en répertorie deux formes : le commerce ambulancier et les marchés « informels ». Il montre que le rapport de force instauré entre l'Etat et les commerçants, organisés en Fédérations, leur a permis de résister aux gouvernements successifs désireux de contrôler ces marchés ou d'empêcher leur développement. Pourtant, l'avenir de ces derniers n'est pas imaginable en dehors d'un minimum de contractualisation avec l'Etat. On peut penser que des négociations pourraient être sérieusement menées dans le cadre d'un réseau d'interstices s'appuyant sur une économie populaire globale, gagnant ainsi en liberté et efficacité.

Concernant les transports :

Le domaine du transport ne peut pas être isolé d'un cadre de service public car, d'une part, les routes sont publiques et à la charge de la communauté, d'autre part, parce que la sécurité aussi a une dimension publique.

Or, la grande majorité des pauvres ne possède pas de moyen de transport individuel et dépend donc de services nécessairement collectifs. Ceux appartenant au secteur formel et respectant certaines contraintes, ne sont pas assez développés ; ils sont, par conséquent, largement complétés grâce au transport informel. Mais H. de Soto a montré que ce transport en marge de la légalité conduit à un désastre en terme de sécurité routière. Ainsi, il est impossible d'imaginer qu'un secteur transport de type populaire puisse s'affranchir d'un certain

nombre de contraintes et d'un minimum de règlements collectifs imposés par les administrations de l'Etat, pour les routes et les véhicules et que par ailleurs, des contrôles soient assurés par la police et des sanctions ordonnées par la justice.

D'un point de vue général, l'extension des activités « informelles » doit être mesurée à la contrainte et au coût excessif de la légalité (impôt, patentes, etc.) qui ne peut être supportée par les populations pauvres.

Hernando de Soto souligne aussi que les potentialités de tous les entrepreneurs sont bridées par tout un système de prélèvements prébendaire. Selon lui, la solution pourrait consister à « *réajuster les institutions légales* » il ajoute « *dans ce but nous devons nous inspirer de ce qui fonctionne à l'heure actuelle, c'est-à-dire des normes extralégales que respecte la majorité de la population* ».

Cependant, la promotion de ce droit, en marge de la légalité, est inenvisageable sans une stratégie globale ; les interstices, leur réseau, s'appuyant sur le support politique du neutralisme économique, sont susceptibles d'en faire progresser l'idée.

4.4.2 - *Expériences d'appui au secteur informel en Afrique*^[14]

Il est ici fait référence à des expériences menées depuis 1982 dans plusieurs pays africains (Mali, Rwanda, Togo, Bénin), conduites par le Programme d'Appui aux Petits Producteurs Urbains (PAPPU) financé par le BIT^[1] et le PNUD^[**].

Dans l'économie des pays pauvres, les producteurs ne sont pas absents mais leur activité stagne souvent du fait de leur isolement, surtout de leur extrême dispersion et de leur absence d'organisation.

Les expériences conduites ont tenté de réduire ces handicaps ; elles ont montré tout particulièrement l'intérêt d'une « démarche participative », prenant en compte la globalité du fonctionnement local pour promouvoir l'essor économique et social de l'ensemble des communautés.

La stratégie des projets a permis d'intervenir aux niveaux financier (mutuelle d'épargne), technico-productif (ateliers polyvalents pouvant être des lieux de fabrication, de formation et aussi servir de bases d'appui à toutes les initiatives), commercial, organisationnel (via des préparations et de la formation émanant des acteurs eux-mêmes).

De nombreux objectifs ont été atteints, les effets ont été bénéfiques pour l'ensemble de la population, notamment au plan économique. Dans tous les cas, les actions sont restées locales et en relation étroite avec les Etats. Par ailleurs, elles ont été possibles grâce à l'intervention des appuis institutionnels (PNUD, BIT), qui ont joué un rôle majeur dans la mobilisation des populations. Cependant, le manque de suivi de la part des promoteurs s'est fait cruellement sentir ; cette situation oblige à s'interroger sur la poursuite et même sur la viabilité de telles expériences.

Si ces projets devaient être étendus, seul l'Etat serait susceptible d'en être l'instigateur ; ses limites de tous ordres ont déjà été évoquées.

C'est pourquoi, en proposant un cadre prenant en compte tous les domaines d'activité et en éclairant les perspectives d'avenir, une démarche en direction des interstices peut apparaître comme une solution.

Certains aspects de ces expériences se retrouvent d'ailleurs dans les dispositions envisagées pour le fonctionnement de telles organisations de territoires : *l'organe de réflexion et de coordination* apporte un appui en ce qui concerne la promotion stratégique et technique alors que *l'organe d'action sur le terrain* intervient dans le domaine de l'application pratique.

[1] BIT : Bureau International du Travail.

[**] PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.

4.4.3 - L'exemple des Mouvements Sans Terre (MST) en Amérique Latine et en Afrique

Les actions conduites par ces mouvements tentent d'abord de répondre à la plus importante des revendications des paysans : la répartition de la terre. Ensuite, elles s'étendent en visant une démarche plus globale et touchent à tous les domaines (santé, éducation, etc.) qui permettent d'améliorer rapidement les conditions d'existence des populations.

Dans le monde, de plus en plus, on assiste à une accélération de la concentration foncière mais, dans beaucoup de pays pauvres, des associations de paysans luttent contre cette injustice. Le Mouvement des Sans Terre (MST) représente aujourd'hui la résistance la plus organisée. C'est au Brésil pays qui possède d'immenses surfaces cultivées mais où 0,83 % des grands propriétaires concentrent 43 % des terres^[27], qu'il prend ses racines. De plus en plus, ses idées, ses modes d'organisation et de résistance diffusent dans de nombreux pays d'Amérique Latine et aussi d'Afrique Noire (d'Afrique du Sud en particulier) ; ainsi aujourd'hui, de nombreux paysans pauvres suivent la même voie^[17].

Ce mouvement est né en 1985 au Brésil dans le prolongement de la Commission Pastorale de la Terre (CPT) ; il est issu des luttes paysannes qui ont jalonné l'histoire du pays. Il fédère aujourd'hui au moins 400.000 familles et propose un projet politique qui dépasse largement le désir individuel ou collectif d'obtenir des terres. Pour les dirigeants du mouvement, « *il ne suffit pas de donner un lopin de terre à un paysan* ». Dans les campements des MST, au cœur des actions de résistance et d'occupation des terres, se dessine un véritable espace économique et social singulier prédisposant les familles de paysans à s'organiser politiquement dans le cadre d'une démarche participative.

La cohérence du projet est effective à travers le fonctionnement économique par :

- l'accès au crédit,
- l'amélioration des pratiques agricoles favorisant la promotion des pratiques traditionnelles durables via la formation aux techniques de production alternatives (fertilisation du sol, soins aux plantes, préservation des semences locales, de l'environnement, utilisation rationnelle de l'eau, etc.),
- la commercialisation dans un réseau de coopératives locales confédérées.
- l'organisation sociale : éducation des enfants (des écoles fonctionnent dans les campements du MST) ; accès à la santé par les médecines douces.

Les résultats positifs obtenus par le MST démontrent que par une résistance acharnée à un ordre établi, des populations peuvent espérer se promouvoir économiquement et socialement. Malheureusement, ce mouvement s'est accompagné d'un bilan humain très lourd (des milliers de paysans sont morts, assassinés à cause de leur engagement). A l'évidence, le système capitaliste résistera lorsque des « fonctionnements économiques singuliers » empièteront sur ses privilèges.

Les campements sont-ils condamnés à rester provisoires ? Dans sa dimension politique, le MST poursuit l'objectif d'une réforme agraire profonde qui redéfinirait la configuration de l'espace rural au sein des pays où il est ancré et transformerait la vie de millions de paysans. Cependant au Brésil, malgré des conditions politiques rendues favorables avec l'arrivée d'un nouveau Président, le pouvoir des grands propriétaires fonciers reste considérable. La situation conflictuelle ne peut donc que se poursuivre et les campements se prolonger.

Dans ces conditions, en participant à la dynamique du mouvement, les interstices pourraient constituer un biais politique. Ils ne viendraient pas modifier l'organisation programmée par le MST dont le réseau est déjà très élaboré mais ils ajouteraient un nouveau cadre plus global, dans lequel toutes les communautés paysannes pourraient trouver des repères et une solidarité plus large.

4.4.4 – L'exemple de la résistance politique au Chiapas (Mexique) ^[7]

Le mouvement social au Chiapas est historiquement ancré dans les luttes des paysans indigènes face aux grands propriétaires fonciers. Ce mouvement a commencé à se structurer dans le courant des années 60 ; dès le début des années 70, naissent des organisations paysannes indépendantes d'où émergera en 1983 « el Ejército Zapatista de Liberación Nacional (EZLN) ». Dix ans plus tard (1^{er} janvier 1994), ce mouvement dit Zapatiste est au cœur du premier grand soulèvement des paysans indigènes au Mexique.

L'objectif n'est pas la révolution mais « la transformation radicale de l'organisation politique, sociale et économique du pays (la région du Chiapas), sous le contrôle d'autorités civiles légitimement consultées » ^[7] ; la visée politique fondamentale étant la reconnaissance de la dignité de tous les indiens du pays et, au-delà, de tous ceux du continent. Dès l'origine, le mouvement a prôné une démarche participative comme moyen politique. Le maximum de l'engagement militant a culminé au printemps de l'année 2000 avec la grande marche pacifique de « dignité indigène » vers Mexico qui a clos une résistance ouverte très médiatisée, sans grands résultats avérés toutefois. Depuis, le mouvement zapatiste a poursuivi une œuvre d'organisation des fiefs rebelles. La stratégie des « caracoles » représente une « consolidation du projet zapatiste » ^[1].

Elle s'étend à de nombreuses municipalités et permet à un pouvoir local alternatif exprimé dans les « conseils de bonne gouvernance », d'être le nœud de la démarche participative. Ceux-ci sont « instances de médiation, tribunal fondé sur le droit coutumier, conseil municipal gérant l'éducation et la santé, responsables des projets agricoles et artisanaux, etc. ». Grâce à ces conseils, dans ces municipalités, la vie économique et sociale est guidée par une véritable dynamique alternative. L'enseignement gratuit est dispensé dans des groupes scolaires d'une façon autonome, le « tzotzil », la langue traditionnelle du

Chiapas, est enseigné au même titre que les autres matières. La plupart des soins médicaux, gratuits pour les personnes engagées dans le mouvement des « caracoles », sont dispensés dans des cliniques construites par les communautés elles-mêmes.

D'un point de vue économique, les paysans s'organisent dans un vaste système de coopératives. Ainsi, les revenus sont sécurisés et, malgré les pressions exercées par les marchés extérieurs sur les prix du café notamment, on peut constater que les conditions de vie des populations ont été largement améliorées sous l'effet des orientations politiques et économiques nouvelles.

Jean Michel Caroit cite M. Pickard soulignant que pour l'avenir « le grand défi est de consolider un projet économique viable ». Sauf à reconnaître des instances de dialogue dans les structures autonomes, il est peu probable que l'Etat mexicain, jacobin, accepte les revendications zapatistes.

Les idées de réforme préconisées par le gouvernement fédéral ne peuvent déboucher que sur une sorte de statu-quo et sont insuffisantes pour envisager une solution acceptable pour les indiens ; au bout du compte, pour eux, l'alternative risque d'être soit l'intégration, soit la marginalisation.

La communication a été l'un des moyens essentiels de résistance de ce mouvement, son retentissement a été mondial. Le néo-zapatisme a montré l'importance des réseaux dans les luttes nouvelles. Sur de nombreux points, il constitue une expérience qui doit éclairer les résistances. Nous sommes convaincus que l'idée des interstices pourrait prolonger les réalisations et contribuer à forger l'avenir de ces communautés qui ont déjà une histoire politique riche et un engagement militant très dynamique mais qui restent, à ce stade, dans le doute quant à leur avenir à long terme.

4.4.5 – L'exemple des écoles populaires : le « collège aux pieds nus en Inde » ^[68]

Hommes politiques, journalistes, penseurs de tous horizons, mettent régulièrement l'accent sur les enjeux de l'éducation dans les pays pauvres. De nombreux Etats ont la volonté

^[1] Jean Michel Caroit – Le Monde – 3/12/2004 – p4.

d'intervenir dans ce domaine qui est normalement le leur mais, souvent, étreignés par les contraintes financières inextricables, ils sont incapables d'assumer les efforts indispensables pour répondre aux besoins les plus élémentaires qui s'accroissent avec la démographie galopante.

Dans de nombreux pays du Sud, la société civile a démontré depuis longtemps ses capacités à pallier efficacement l'impuissance chronique des Etats. Dans ce sens, l'organisation des « collèges aux pieds nus » en Inde est une expérience exemplaire conduite depuis 25 ans et qui a été reconnue par les institutions internationales. Son originalité tient aux règles définies dès l'origine et qui en balisent depuis le fonctionnement :

- les écoles sont organisées le soir pour s'adapter aux emplois du temps des enfants qui souvent ont d'autres occupations au cours de la journée.

- il n'y a pas d'enseignants fonctionnaires qui apportent les idées de la ville ; l'enseignement est donné par des maîtres issus des villages, souvent formés eux-mêmes par le « collège aux pieds nus ».

- la formation est basée sur les usages et les traditions locales, cela afin d'éviter, au moins, de ne pas favoriser le désir des jeunes de quitter leur village pour aller grossir les périphéries des grandes villes.

- enfin, le « collège aux pieds nus » ne se réduit pas à l'enseignement de base mais étend son action en direction d'autres services, en particulier grâce aux anciens élèves qui adaptent des technologies récentes aux contraintes locales (usage du solaire, gestion de l'eau, modes culturels, etc.).

Des expériences de cette nature, à différents niveaux d'enseignement, sont nombreuses et diverses dans la plupart des pays pauvres. Les « collèges aux pieds nus » en Inde mais aussi les écoles de rue dans certaines métropoles d'Afrique sont des exemples parmi beaucoup d'autres. A travers la démarche participative qu'elles entraînent, grâce aux faibles moyens qu'elles supposent et à leur souplesse d'adaptation locale, elles constituent un modèle tout à fait adéquat pour assurer la formation des jeunes et des moins jeunes dans le cadre de ce que pourraient être les interstices.

4.4.6 - Le rôle essentiel des femmes dans les économies populaires

A diverses reprises, le rôle des femmes, dans les plus extrêmes situations de survie, a été souligné. Elles sont en effet au centre de la dynamique de l'économie populaire ; en Afrique Noire^[14, 16, 64], par exemple, elles occupent 80 % du secteur dit « informel ». Ailleurs dans le monde, elles construisent aussi des réseaux associatifs, des mutuelles, etc., qui permettent de contourner les verrous de tous ordres, notamment social, mais aussi financier, d'un système qui a finalement très peu évolué de ce point de vue et qui cherche toujours qu'à les exploiter.

De fait, dans des sociétés où le patriarcat façonne des rapports de domination politique, économique et surtout culturel, la situation n'est pas simple. Ce système archaïque, partout où il fonctionne, en particulier dans les sociétés les plus pauvres, permet de maintenir la majorité des femmes dans un état d'infériorité sociale et surtout économique.

Des changements profonds s'avèrent donc indispensables ; ils ne pourront raisonnablement s'opérer que par des ruptures étendues mais progressives, dans la mesure où ils concernent les fondements les plus profonds des relations sociales. Là encore, l'alternative proposée par les interstices, indissociables d'une démarche participative où les femmes pourront occuper des places au premier plan, peut contribuer à accélérer cette nécessaire transformation.

5 - L'économie solidaire, tremplin des réseaux Nord/Sud

En Europe, l'économie^[*] sociale ou solidaire a forgé une partie de ses fondements au Moyen-Age, sous la forme de guildes, confréries, jurades, compagnonnages. Au XIX^e siècle, chacun à leur façon, de grands penseurs utopistes tels Saint-Simon, Fourier, Proudhon, etc., en font la promotion mais il a fallu attendre le milieu du XX^e siècle pour qu'elle atteigne sa maturité et soit réglementée dans certains pays occidentaux (un droit spécifique lui a été consacré en France en 1982).

Dans les pays du Sud, elle fait partie du paysage social traditionnel ; aujourd'hui, elle y prend une nouvelle dimension. Se définissant en premier lieu par une démarche de solidarité, elle peut être aussi associée ou se conjuguer avec le système marchand dont elle devient complémentaire et dont elle peut aussi corriger les dérives^[39].

[*] Ici, le terme d'économie peut paraître ambigu ; il est repris car utilisé par la majorité des auteurs qui ont étudié ce domaine.

5.1 - Cadre général des situations évoquées

Attachés aux seuls domaines de la solidarité soit au Sud soit dans les relations Nord/Sud, nous nous sommes limités à des exemples d'économie solidaire dans les trois domaines qui ont un rôle clé pour la survie des communautés de pauvres, à savoir :

- le commerce et les échanges (les échanges non marchands, le commerce équitable, les réseaux coopératifs),
- l'épargne et le crédit,
- les systèmes de protection.

A partir de ces exemples, sont présentés brièvement les aspects dominants et les spécificités qui pourraient dynamiser les interstices.

Les caractères dominants de l'économie solidaire :

- Son ancrage territorial est souvent local, la solidarité qui constitue son vecteur étant favorisée par la proximité des acteurs.
- Son organisation en réseaux transcende les territoires et permet souvent de contourner les contraintes du marché (exemple : celui du médicament, celui du commerce équitable, ceux du micro-crédit, etc...).
- Son autonomie vis-à-vis des Etats n'est pas un objectif. Très souvent, au contraire, ses actions sont réalisées en symbiose avec les organismes décentralisés des gouvernements qui y trouvent des avantages.
- Conjugée à ses caractères associatifs, sa démarche est généralement de type participatif.
- Ses prolongements politiques sont très variables selon les types de sociétés. Ainsi, au Sud, l'économie solidaire peut être associée à des luttes ou des résistances locales à des pouvoirs autoritaires voire répressifs ; au Nord, elle peut se conjuguer à des engagements s'opposant entre autres à « l'échange inégal » et à la marchandisation généralisée, mais aussi, simplement, ajouter de la solidarité à des modes de vie « modernes » en quête de sens.

Les spécificités qui pourraient en favoriser la dynamique :

L'économie solidaire tant au Sud qu'au Nord, est généralement reconnue et acceptée par l'économie officielle à laquelle elle s'intègre sans conflits. Dans le monde pauvre, elle est surtout un poumon collectif des populations, elle se trouve donc au cœur des dynamiques qui traversent ces sociétés.

Ainsi, là où les situations permettront la mise en place des interstices, l'économie solidaire contribuera de façon essentielle à la dynamique proposée car :

- son intégration à cette démarche peut conduire à la création d'un lien véritable entre l'économie populaire et l'économie formelle,
 - elle répond à l'intérêt collectif en libérant des pesantes emprises y compris, en partie, celle de l'Etat. Dans ce sens, dans les pays du Sud, elle peut constituer aussi une alternative à l'intrusion de l'entreprise privée dans les sphères du domaine public qui n'ont pas à être soumises à la marchandisation. Déjà, de puissantes multinationales n'hésitent pas à s'y faire attribuer des services de distribution de l'eau, de l'électricité, etc.,
 - à travers la grande variété des expériences menées, elle dispose d'un immense savoir-faire, dispersé mais identifiable ; les usages pourraient en être optimisés s'ils étaient diffusés, dans le cadre des réseaux, en particulier avec l'aide des ONG dont certaines sont au cœur de cette économie ,
 - le nombre considérable des acteurs, directement ou indirectement liés à l'économie solidaire pourraient constituer un moyen de pression non négligeable en faveur d'expériences singulières.
- Concernant les relations Nord/Sud, l'économie solidaire du Nord, puissante et organisée, peut aussi être un des vecteurs importants d'une attitude d'équité dynamique par le biais d'échanges, entre autres :
- de biens et de services via le commerce équitable,
 - de procédés, de technologies, de savoirs-faire, notamment à travers des associations labellisées « sans frontières »,
 - et aussi par une solidarité financière, etc.

5.2 - Le commerce et les échanges solidaires

La pertinence du slogan : « le monde n'est pas une marchandise », grandit au rythme de l'extension du grand marché capitaliste. La pression qu'il exerce est considérable mais des alternatives à ce marché, tentant de moraliser les échanges, particulièrement entre le Nord et le Sud, commencent à se développer. Elles seront essentielles à la mise en place éventuelle des interstices.

• Les SEL (système d'échanges locaux) ou LETS (Local exchange trading system)

Ils se déploient en totale rupture avec les pratiques économiques dominantes, dans un cadre différent et des règles juridiques très éloignées de celles des transactions marchandes habituelles.

Le système de médiation des SEL étant constitué par une monnaie franche (unité d'échange locale), nous ne sommes pas ici dans une logique traditionnelle de troc.

Sachant qu'il existe un grand nombre de variantes spécifiques parmi les expériences où ce système est mis en place, un cadre général simplifié peut être présenté :

- l'organisation des SEL dans des communautés nécessairement locales, est justifiée par le lien social indispensable à leur fonctionnement,
- tous les acteurs impliqués ne peuvent échanger que les biens et les services qu'ils proposent eux-mêmes, excluant tous ceux venus de l'extérieur,
- la valeur des biens, établie en monnaie locale, est définie au moment de l'échange entre les parties ; elle peut fluctuer, elle n'est pas figée,
- dès leur adhésion, tous les membres de la communauté des SEL peuvent « acheter » des biens ou des services en profitant d'un crédit gratuit exprimé toujours en monnaie locale,
- le bénéficiaire, en utilisant le crédit qui lui a été accordé, lors de « l'achat d'un produit » auprès d'un adhérent, se crée

l'obligation d'honorer sa dette en faisant des offres à la communauté du SEL.

Dans les pays développés, à moins d'un effondrement (peu probable) du système marchand étendu, les SEL qui fonctionnent resteront marginaux, voire folkloriques.

Mais dans les pays pauvres, là où la monnaie peut faire défaut, l'expérience des SEL pourrait venir en véritable complément et même, dans quelques situations particulières, très locales, se substituer, être une alternative au système des échanges marchands.

• Le commerce équitable^[56] et^[74]

P. Johnson le définit « *comme un ensemble de pratiques socio-économiques alternatives au commerce international conventionnel, dont les règles sont injustes pour les pays du Sud, notamment pour les producteurs ruraux* »^[56].

Son champ d'action se situe majoritairement dans le domaine commercial Nord-Sud et vise deux objectifs :

- « *améliorer le sort des petits producteurs du Sud, marginalisés par manque de moyens financiers et d'expériences, en créant des débouchés pour commercialiser leurs produits agricoles ou artisanaux auprès de consommateurs du Nord, soucieux de participer à une meilleure solidarité Nord-Sud* ».
- au Nord, mettre en place « *un réseau de consommateurs en sensibilisant l'opinion publique aux injustices des règles du commerce international et en entreprenant des actions auprès des décideurs politiques* »^[74].

Les produits concernés sont originaires des pays du Sud et ne peuvent être consommés que dans les pays du Nord ; il s'agit surtout de matières premières agricoles (café, thé, cacao, épices, etc.) ou, plus rarement, transformées (miel, confitures, jus de fruits) mais aussi produits artisanaux (nappes, vêtements, poteries, objets en bois, etc.).

Dans la situation actuelle, si on considère l'ensemble des échanges mondiaux, le commerce équitable occupe une place négligeable. Au niveau européen par exemple, la part des pro-

duits labellisés « commerce équitable » est inférieure à 1 % pour les trois produits les plus concernés, café, cacao, bananes.

Pourtant la diversité des pratiques permet à ce commerce de s'adapter à des situations très variées, en terme d'échanges de produits ou de services, d'organisation de la production et de la distribution. Sa potentialité à être une solution alternative au grand marché, au moins pour un certain nombre de produits, est donc avérée.

Mais pour répondre à cet objectif, le commerce équitable devra changer d'échelle, ce qui inévitablement le conduira à se confronter puis à se conformer au marché conventionnel et notamment à beaucoup de ses normes ; ce basculement d'échelle risque d'entraîner sa récupération par les multinationales du commerce. Dans la situation actuelle, il fonctionne en cohérence avec l'équité souhaitée, ce qui le condamne sans doute à terme à végéter donc à sa marginalisation. Entre ces deux situations, la marge est étroite mais l'enjeu est essentiel pour l'avenir des échanges Nord/Sud..

Et de fait, ces risques doivent être pris en compte : il ne faudrait pas notamment que ce système d'échanges étendu à de nombreux produits soit utilisé pour masquer des pratiques perverses. Le tissu artisanal pourrait devenir simplement un vaste champ de sous-traitance comme certaines situations semblent déjà l'indiquer dans certains pays asiatiques et africains. Ce phénomène aggraverait les dérives déjà constatées et les conséquences seraient alors pires que le mal.

C'est pourquoi, le neutralisme économique, en protégeant les marchés les plus vulnérables, apparaît comme un moyen approprié pour que ce type de commerce se développe avec un minimum de contraintes.

• Les réseaux d'échange coopératifs

Si le commerce équitable peut demain constituer l'esquisse d'un réseau d'échanges international pour les populations qui ne pourront jamais se confronter au marché concurrentiel, sa

nature solidaire est déjà présente dans un certain nombre d'échanges régionaux, locaux et de proximité.

Dans ce domaine, des populations ont pu mettre en place déjà depuis longtemps, un grand nombre d'expériences adaptées à des configurations locales ou au-delà, dont l'objectif est de limiter les risques de pénurie (greniers villageois, banques de céréales, coopératives, syndicats de producteurs, etc.).

Un exemple significatif : l'ONG internationale « Afrique Verte » œuvre dans divers pays du Sahel, elle tente de promouvoir l'autosuffisance alimentaire, principalement en privilégiant la production de céréales locales.

Elle dynamise les coopératives et associations paysannes, favorise les contacts entre les producteurs (de brousse) et les consommateurs urbains, stimule les échanges entre pôles excédentaires et déficitaires. « *Afrique Verte fait lentement germer l'idée qu'une véritable autonomie de cette région sèche est possible* » ^[25]. Cependant, le chemin est encore long pour atteindre les masses critiques qui inciteraient à augmenter les productions.

Entre le commerce équitable avec ses diverses pratiques et les formes variées des réseaux d'échanges locaux et régionaux, des synergies existent déjà, elles doivent être développées ; d'autres sont nécessaires pour enrichir la toile des échanges solidaires s'opposant à l'exploitation du Sud ; elles sont la condition indispensable à l'amélioration des conditions de vie d'une façon étendue.

La proposition des interstices, dans le cadre du neutralisme économique, peut être en mesure de conduire aux conditions favorables à l'extension de ce type de commerce.

5.3 - L'épargne, le crédit solidaire

Dans les pays du Sud, la grande majorité de la population est pauvre et n'a pas accès au système bancaire. Elle ne peut donc pas obtenir des prêts conventionnels et se trouve de fait

dépendante des systèmes usuraïres très onéreux. Cette marginalisation apparaît clairement comme l'une des causes les plus déterminantes de la pauvreté des populations.

Muhammad Yunus^[89] a démontré les mécanismes qui conduisent les banques à refuser des prêts aux plus pauvres ; la détermination de son engagement a été à l'origine du renouveau du principe du crédit solidaire dont il a popularisé l'adaptation aux conditions sociales de l'extrême pauvreté. Les expériences ont été multipliées sans limites et aujourd'hui, on ne compte plus les institutions, organisations, mutuelles, qui proposent à des millions de pauvres un micro-crédit. Cela montre la dynamique sous-jacente qui anime ces populations

La Banque Mondiale évalue à plus de 80 millions dans le monde le nombre de clients des principales institutions de micro-crédit dont bien sûr la Grameen Bank (Bangladesh) mais aussi, l'Association of Asian Confederation of Credits Unions (Thaïlande), le Dedit Credit and Saving Institution (Ethiopie), l'Association des Caisses Communautaires du Congo, etc. Ce nombre est très certainement sous-évalué ; une multitude de petites institutions locales répondent aujourd'hui aux besoins de nombreuses communautés, en particulier des femmes. Les systèmes mis en place sont très diversifiés ; ils sont, dans la plupart des cas, basés sur la solidarité et autogérés au niveau local, dans le cadre d'une démarche participative.

L'argent nécessaire aux prêts peut avoir deux origines qui souvent se conjuguent ; une partie provient des engagements des institutions internationales ou de financement assurés par des associations du Nord ; le reste, souvent la majorité, est constitué de multiples micro-dépôts de la part des villageois eux-mêmes, ce point doit être souligné.

Des études indépendantes effectuées au Bangladesh ont prouvé, qu'en l'espace de dix ans, un tiers des emprunteurs de la Grameen étaient passés au-dessus du seuil de pauvreté et qu'un autre tiers en était proche. L'efficacité du crédit accordé aux plus pauvres ne fait donc aucun doute. Il est nécessaire qu'il puisse se développer et, dans ce sens, ce n'est pas tant

l'argent qui fait défaut que, comme au début de son développement, l'existence d'organisations locales et de réseaux de distribution opérationnels et fiables.

L'idée des interstices, en apportant naturellement une stratégie politique et un cadre opérationnel, peut devenir un moteur du développement du micro-crédit pour les communautés qui pourront l'utiliser à grande échelle.

6 - Conclusion

« Aucune société ne peut rester soudée sans une ossature idéologique commune à ses membres. »

François Partant ^[68]

Ce projet d'une voie alternative a été ébauché en s'inspirant de la doctrine du neutralisme économique et en appliquant le concept d'interstices ; il a pour objectif une alternative « au développement » pour des communautés des pays pauvres. Dans cette même perspective, ailleurs, en d'autres temps, des directions différentes ont pu être tracées, leur concrétisation n'a pas profité au plus grand nombre.

Pourtant, l'enjeu de la lutte contre la pauvreté et la misère est-il perdu d'avance ? Faut-il laisser inéluctablement l'ultra-libéralisme, le capitalisme et son *système technicien* noyauter définitivement l'humanité entière ? Si cette éventualité extrême parvenait à se réaliser, le basculement de l'ensemble des populations les plus démunies dans une pseudo-modernité occidentale, les contraindrait encore davantage, sans appel, à survi-

vre dans des sociétés duales verrouillées ; plus aucun espoir ne serait alors possible.

Dans ces conditions, les innombrables communautés en situation de survie peuvent-elles avoir d'autres choix que de refuser le mirage économique que leur propose le capitalisme triomphant ? En ont-elles les moyens ? Le système-monde qui les entoure consentira-t-il à leur concéder la liberté d'un engagement alternatif ?

Un début possible de réponse a été donné à cet ensemble de questions. Il a montré que, prolongeant une démarche volontariste affichée par des populations, le pari d'un engagement alternatif pouvait être tenté en de multiples lieux rassemblés dans une perspective commune, par le biais de réseaux.

La proposition s'appuie sur les nombreuses potentialités des communautés auxquelles l'omniprésence occidentale cherche à imposer des voies de développement chaotiques ; celles-ci ont toujours conduit à des situations de grande paupérisation dans lesquelles les populations montrent, malgré tout, des capacités de survie singulières. Pour aborder les changements nécessaires, l'engagement des communautés et la mobilisation de toutes leurs capacités, seront indispensables.

Certes, il ne faut pas se cacher les difficultés majeures que rencontreront, à tous les niveaux, les idées avancées, à contre-courant de la pensée dominante. Celles-ci seront avant tout assujetties aux multiples entraves des politiques économiques imposées par une gouvernance mondiale, relayée par les gouvernements nationaux. Cependant, le principal obstacle reste la barrière des imaginaires. Daniel Cohen^[31] évoque « *la tragédie des pays les plus pauvres* » qui « *veulent entrer, sans s'y perdre dans un monde qui, pour l'essentiel les ignore* ». Pour la jeunesse des pays du Sud, qui rêve au rythme des séduisantes images occidentales, la tentation est très forte mais, en dépit des apparences, l'opposition à ce modèle peut être aussi bien réelle et ne pas prendre seulement la voie du terrorisme. Dans son expression non-violente, il faut opportunément tenter d'exploiter cette résistance en tenant compte d'un besoin de chan-

gement à satisfaire, devant aboutir à une réduction de la pauvreté et à davantage de justice sociale.

L'étendue et le poids de tous les autres types de contraintes doivent aussi être pris en compte, que ce soit les conflits avec leur cortège de réfugiés, les persécutions, sans oublier les catastrophes naturelles dont la gravité constitue un obstacle important.

En prenant en considération l'ensemble de ces limites, il faut convenir que le chemin sera très long jusqu'à ce qu'un nombre de communautés engagées dans cette voie apparaisse suffisamment significatif pour rendre la démarche irréversible. Il reste donc à diffuser et à faire accepter le plus largement possible cette proposition, principalement auprès de tous les relais engagés qui peuvent toucher les communautés et être écoutés d'elles. Ils sont les agents les mieux à même de diffuser l'idée mais pour cela, il faut réussir à les convaincre de la pertinence et de la cohérence de ce projet.

Dans ce but, les incantations ne suffiront pas pour balayer les doutes subis au quotidien au contact des populations. D'autre part, à ce premier stade théorique, le projet peut aussi apparaître comme un danger, certains voyant en lui une simple promotion d'îlots marginalisés, cloisonnés, isolés, transformés en « réserves », d'autres, le considérant susceptible de conduire à un type de société archaïque à deux vitesses, à la merci de toutes les dérives du système capitaliste. L'axe de notre démarche étant construit autour de la souveraineté des populations, ces interprétations ne sont pas recevables. Si nous ne pouvons pas totalement affirmer (ce serait présomptueux), que la voie proposée n'est pas un mirage supplémentaire, notre ambition aura au moins tenté d'exprimer un certain nombre de dispositions ouvrant des perspectives pratiques.

L'ébauche de l'instrument macroéconomique présenté dans l'annexe 2 cherche à convaincre qu'il est possible de décrire, de comprendre et de maîtriser le fonctionnement physique de systèmes économiques locaux. Ensuite, à partir de là, elle tente de montrer que des solutions visant à tirer le meilleur parti des situations en place pouvaient être imaginées, en dépit

de leurs contraintes. Le schéma de l'exercice d'application exposé dans l'annexe 3 montre que quelques membres suffisamment motivés d'une communauté ont été capables de mettre en œuvre des instruments pour explorer l'avenir et définir des voies alternatives compatibles avec les contraintes locales, dont celles liées aux ressources exploitables mais aussi, indirectement, celles du domaine social et culturel. Il serait regrettable que cette expérience demeure isolée.

Pour aller au-delà, il n'existe pas de modèle établi qui soit en mesure de proposer la réalisation des objectifs, toutes les tentatives pour l'imposer ayant échoué. La solution doit être trouvée dans le cadre de la démocratie participative mise au service d'une planification souple et concertée, s'opposant à une planification arbitraire des systèmes autoritaires. De ce point de vue, pour des projets concernant des territoires relativement étendus, outre les limites de l'organisation sociale, il faudra tenir compte de celles imposées par le système économique et politique en place. Pour des communautés plus restreintes, moins dépendantes des pouvoirs officiels, parfois déjà en situation d'autonomie physique, les limites sont davantage d'ordre tribal, clanique voire féodal. Dans tous les cas, des résistances sont toujours possibles, certaines sont déjà très actives. Il ne faut donc pas faire preuve de défaitisme.

On peut observer que la mondialisation n'est pas uniquement au service de la marchandisation généralisée ; par l'imposante publicité faite autour des mouvements contestataires de l'ordre mondial dominant, elle permet aussi de bousculer les grands circuits d'information. Cela constitue une énorme caisse de résonance au service de toutes les propositions alternatives.

Dans un premier temps, la gageure va donc consister à conjuguer toutes les dynamiques, celle portée par les contestataires de l'ultralibéralisme, celle de tous les acteurs engagés à divers titres pour aider les populations en difficulté et aussi, au Sud, celle de toutes les minorités agissantes motivées par un espoir et dont certaines poursuivent déjà des

expériences démontrant la réalité de choix alternatifs. Ensemble, elles seront en mesure de constituer une avant-garde capable de permettre la promotion et la diffusion de ce projet.

Or, l'idée proposée est fragile ; pour se fortifier, elle doit être enrichie et développée pour générer un véritable manifeste collectif au service de toutes les populations pauvres du Sud mais aussi pourquoi pas, de celles qui voudraient refuser un modèle de développement aveugle, au Nord.

Pour l'instant, ces dernières sont encore peu nombreuses ; la majorité pense encore que l'avenir de la planète passe nécessairement par une certaine uniformisation. Cette idée est défendue non seulement par les partisans de l'extension toujours plus grande du capitalisme mais aussi, à l'opposé, par les zélateurs d'un « autre monde possible ». Dans les deux cas, les interstices pourraient éventuellement être tolérés mais seulement comme une solution transitoire, en attente de l'adaptation des économies locales à un modèle se prétendant à vocation universelle.

Heureusement, le pire n'est jamais sûr, puisque le pari de l'uniformisation peut aussi ne pas aboutir. Il peut en effet être perdu du fait de la trop grande difficulté pour un système globalisant à dissoudre la diversité des cultures dans un modèle unique, celles-ci faisant preuve d'une grande capacité de résistance. Il peut aussi ne pas aboutir, par son incapacité à dépasser les contraintes de plus en plus pressantes et les limites de l'environnement.

Dans ce cas, les interstices pourraient s'imposer comme une solution alternative durable et ainsi, rendraient « possibles, une multitude d'autres mondes ».

Annexe 1 – Neutralisme économique et interstices du mondialisme

Cette annexe contient un texte inédit dans lequel sont définis les concepts d'interstices et de neutralisme économique. Ces concepts, dans ce document, s'inscrivent dans une problématique de résistance à la mondialisation^[1], principalement pour des zones en perte de vitesse, de tailles diverses mais situées au sein de pays développés. Il suppose des populations décidées à mettre en œuvre une telle résistance.

La présente proposition, se réfère aux définitions établies dans ce texte inédit. Cependant les concepts y sont adaptés à de nombreux petits territoires des pays pauvres. Autre différence, nous avons envisagé les interstices liés par divers réseaux établissant une vaste toile de solidarités, alors que le texte de référence ci-dessous les conçoit isolés.

^[1] Le texte résulte d'une réflexion collective motivée par une résistance à la mondialisation, réflexion dont les acteurs sont maintenant dispersés.

Neutralisme économique et interstices du mondialisme

Inédit de Philippe COURREGÉ (1993)

La réflexion que propose ce texte concerne la possibilité, dans un pays à la fois développé et non hégémonique comme la France, d'alternatives locales à la société du libéralisme productiviste et à l'idéologie mondialiste qui la porte. Les alternatives envisagées sont fondées sur le refus de laisser le fonctionnement courant et le devenir des collectivités territoriales de base être aliénés aux impératifs du libre-échange et de la guerre commerciale, donc privilégient les valeurs liées à la maîtrise du destin collectif et en particulier de la modernisation, plutôt que les valeurs individuelles de la consommation et de la compétition. Le terme de « neutralisme » se réfère d'abord à cette maîtrise des orientations collectives.

Au-delà de son caractère idéologique, vu la suprématie actuelle du système mondialiste, la réflexion cherche à être réaliste en ce sens que, par une approche résolument anti-universaliste, elle ne vise pas à définir une alternative globale qui s'opposerait à ce système comme une panacée de plus, mais à étudier comment une civilisation « repliée » et axée sur l'auto-suffisance plutôt que sur l'échange pourrait s'inscrire dans certains des « interstices » du système sans attenter à ses mécanismes globaux.

Les termes assez antinomiques de l'idéologie dominante, comme « replié », « autosuffisance », « interstice », qui figurent dans l'aperçu ci-dessus seront précisés dans le corps du texte en même temps que le neutralisme, lequel est envisagé, d'abord du point de vue, interne, du motif de cette autre civilisation (§ 3 à 7), puis du point de vue, externe, de sa compatibilité avec le système dominant par la « théorie des interstices » (§ 8 à 10).

1 - Constat de situation : mondialisation

Le nouvel ordre économique mondial, dominé par le jeu planétaire des grandes entreprises transnationales, la division internationale du travail et l'exploitation intensive du Tiers-Monde, se traduit en Europe et plus particulièrement en France par la destruction rapide des équilibres antérieurs, locaux, régionaux, nationaux : la dépendance des collectivités locales vis-à-vis des échanges extérieurs s'accroît et l'essentiel du paysage économique et social est déterminé par les critères de rentabilité des grands intérêts internationaux ; en particulier, le développement technique incontrôlé et la compétition internationale imposent une modernisation forcée qui oblitère le patrimoine socio-culturel, débouche sur le chômage et entraîne une dualisation entre les zones compétitives branchées, et celles qui, écartées, ne le sont pas et dépérissent.

De plus, le « marché mondial » est davantage une foire d'empoigne qu'un « vrai » marché d'échange et la compétition internationale qui s'y déroule donne lieu à une guerre commerciale très dure, les prix qui s'y pratiquent résultant davantage de stratégies de pouvoir et de manœuvres spéculatives que des « mécanismes du marché ». Or ce sont ces prix qui, via l'impératif du libre-échange, conditionnent la vie et le devenir des économies locales.

Ces transformations sont portées par l'idéologie mondialiste du libéralisme productiviste (1a) qui, s'appuyant sur le mythe du progrès, renforcé par celui des techniques de pointe, présente comme inéluctable cette mutation sociale et comme intangible son instrument qu'est le libre-échange mondial.

La « construction » européenne et son projet de Grand Marché sont fortement marqués par cette idéologie et apparaissent comme un instrument de sa domination et des transformations en cours, en particulier comme un instrument d'affaiblissement des souverainetés et des protections nationales, au profit de la mondialisation plus que d'une « européanisation ».

Face à cette situation, un large consensus existe dans la population en faveur des avantages individuels et de l'apparente abondance qu'a permis la société de consommation depuis la seconde guerre mondiale. La destruction des équilibres (et des idéaux) antérieurs et les inconvénients des dépendances nouvelles sont, très généralement et de façon fataliste, considérés comme un mal nécessaire pour conserver ces avantages, tandis que les dynamismes personnels sont orientés vers la culture d'entreprise plus que vers le civisme.

De plus, le discours humaniste dont s'entoure l'idéologie mondialiste, en particulier via la récupération du culte des droits de l'homme et l'apologie de la démocratie occidentale, renforce ce consensus mou et contribue à faire en sorte que la défense des valeurs traditionnelles et les projets alternatifs n'ont plus guère de place dans ce complexe tout ficelé.

Dans ce contexte de fatalisme collectif et de privatisation, la vie publique et la vie politique se délitent, faute de pouvoir s'alimenter à des projets collectifs que le cadre d'une dépendance croissante vis-à-vis d'un extérieur insaisissable rend problématique, étant entendu que l'idéologie dominante exclut pratiquement ceux qui viseraient à sortir de ce cadre.

2 – Constat de situation : Europe et nation

Le processus de mondialisation, la déréglementation et la perspective de dissolution de l'identité nationale dans l'Europe libérale du Grand Marché soulèvent des réticences dans les milieux les plus variés, réticences qui apparaissent en particulier dans le débat en France, plus polémique que politique, entre les tenants d'une Europe fédérale, supranationale, qui portent le projet actuel, et les tenants d'une Europe des nations qui n'entendent renoncer ni à la souveraineté de la nation, ni à l'identité nationale (2a). Conformément à l'approche anti-universaliste (§ 8), on n'abordera ici ce débat, au-delà des remarques ci-après, qu'au travers du lien de ces composantes du fait national avec le neutralisme (§ 4 et 6).

Le constat de situation précédent (§ 1) est à nuancer selon les pays et les zones, la capacité de résistance et les protections intrinsèques étant plus fortes en Europe du nord qu'en Europe du sud.

En ce qui concerne la France, il est spécialement sévère et se traduit par une régression marquée de la cohésion nationale et des motifs patriotiques, la conception même de la nation étant brouillée par l'engagement européen.

Au demeurant, cette régression, qui est assez spécifique de la France, n'est pas un phénomène spontané et résulte, au moins en partie, du volontarisme européen de l'Etat français, vu l'importance de son rôle dans la cohésion nationale, importance elle-même conséquence de l'hétérogénéité de la nation (2b). En effet, sous couvert d'ouverture et d'engagement européen, la vague (et la vogue) de l'internationalisation est portée, en France, par l'Etat depuis la fin de la période gaulliste, tandis que l'appel au nationalisme y est pratiquement devenu tabou depuis le virage des socialistes en 1983 vers le mondialisme.

Ce mondialisme officiel, à la fois xénophilie des élites et politique d'ouverture systématique, fait que le débat précédent sur le thème « Europe et Nation » est détourné, au profit du Front National (2c), vers le débat sur le thème « Immigration et Nation », tandis que celui sur le thème « Souveraineté économique et Nation » se trouve ainsi escamoté.

En particulier, c'est dans ce contexte de confusion idéologique que la dualisation entre zones branchées et zones écartées (§ 1) s'aggrave rapidement par suite du démantèlement progressif des mécanismes nationaux de solidarité et de protection en fonction du volontarisme européen, cela sans qu'aucun mécanisme communautaire de substitution ne soit mis en place ou même envisagé, puisque ce démantèlement est un des objectifs avoués du Grand Marché et un de ses moyens.

C'est un des buts de la théorie des interstices (§ 8 à 10) que de proposer, après avoir repris le thème de la souveraineté économique dans le cadre du neutralisme (§ 4 à 6), une autre perspective, face au dépérissement dramatique des zones écartées, que le dilemme entre la désertification et la prostitution du patrimoine (2d) qui sont pratiquement les seules envisagées par

les experts, au-delà des incantations politiques sur la nécessité d'une « France forte » pour affronter le Grand Marché.

3 – Neutralisme économique

A l'idéologie mondialiste du libéralisme productiviste et à son corollaire qu'est l'impératif omniprésent de compétitivité internationale, on oppose le concept de neutralisme économique qui correspond à une volonté de maîtrise se traduisant par le refus de laisser les acteurs économiques être aliénés, dans leur mode de fonctionnement usuel et leur devenir propre, aux impératifs de la guerre commerciale que doit mener la collectivité dans ses échanges extérieurs.

Il est clair que cette attitude est antinomique de l'idéologie dominante, en particulier de celle qui motive le projet européen (§ 1), laquelle préconise au contraire, comme moteur de la dynamique productive, la pénétration de la guerre commerciale (de la concurrence internationale) jusqu'au tréfonds du terroir : alors que la valeur première de l'idéologie en question est la dynamique de la production et du commerce (d'où le qualificatif « productiviste »), celle du neutralisme économique est la maîtrise des options conditionnant la vie quotidienne, lesquelles peuvent, par exemple, privilégier la quiétude ou la pérennité du patrimoine plutôt que le dynamisme productif ou commercial !

Ainsi, le neutralisme économique constitue une forme de neutralité dans la guerre commerciale, le qualificatif « économique » (qui pourrait être remplacé par « commercial » ou « civil ») s'opposant au qualificatif « militaire » qui est sous-entendu dans l'acception usuelle du mot « neutralisme ».

En particulier, bien que plutôt non conquérant (§ 4), le neutralisme économique n'est pas incompatible avec des engagements militaires de type défensif et ne stipule pas a priori un pacifisme systématique.

Dans ce sens, on peut même dire que le neutralisme économique conteste l'idée, largement mise en avant par les tenants du mondialisme, selon laquelle la guerre commerciale vaut

mieux que la guerre militaire : la destruction des équilibres locaux par la guerre commerciale depuis 1945 est là pour prouver le contraire et le neutralisme économique inclut l'idée de résistance « par tous les moyens », y compris éventuellement militaires (§ 5), à cette destruction.

Parmi les diverses composantes de la maîtrise que comporte la visée neutraliste figure évidemment celle de la modernisation, qui, dans la situation actuelle de mondialisation de la production, est imposée par les mécanismes du commerce international, sa justification par le discours dominant reposant sur les nécessités de la compétitivité économique. Par opposition à cette modernisation subie et destructrice, le neutralisme économique devrait permettre, via un réel débat sur l'avenir, l'exercice de la démocratie concernant les décisions irréversibles relatives aux structures lourdes (§ 6) ; en particulier, une visée d'autosuffisance (§ 4) oriente la modernisation en fonction des valeurs locales et de leur pérennité plutôt qu'en fonction de la conquête des marchés extérieurs comme l'impose la compétition internationale.

4 – Neutralisme, protectionnisme et autosuffisance

Une collectivité pratiquant le neutralisme économique ne peut évidemment pas nier la guerre commerciale qui existe à l'extérieur et elle doit se situer par rapport à cette guerre dans ses échanges extérieurs, même si, par définition, elle entend en protéger son territoire : en tout état de cause, le neutralisme économique réclame la souveraineté économique (de cette collectivité) et un appel au protectionnisme, bêtes noires de l'idéologie mondialiste.

Ainsi, parmi les refus qu'exprime le neutralisme économique figure évidemment celui des interdits et tabous que le discours dominant (4a) fait peser, de façon « totalitaire », incompatible avec une démocratie de droit, sur le protectionnisme et plus généralement sur tout engagement politique mettant en cause le bien-fondé du libre-échange. Il ne s'agit pas de prôner

un protectionnisme conservateur, mais d'utiliser la protection, en fonction de la maîtrise voulue (§ 3), comme moyen de défense contre le libéralisme destructeur de la guerre commerciale (4b).

Plus précisément, dans la problématique neutraliste, le protectionnisme est un moyen de la visée d'autosuffisance, étant entendu que l'autosuffisance, produire soi-même ce que l'on consomme (4c), n'est pas à confondre avec la fermeture totale de l'autarcie, même si l'idéologie dominante pousse à cette confusion. De plus, ce protectionnisme est à distinguer, au-delà de la visée commune d'autosuffisance, du protectionnisme conquérant, comme celui que pratique le Japon : la politique du Japon ne peut pas être qualifiée de neutraliste !

S'intéressant donc seulement ici au neutralisme autocentré, nonobstant son rejet par le discours dominant comme « repli frileux », on insiste sur le rôle privilégié qu'y joue la visée d'autosuffisance, les arguments en faveur du « produire soi-même » se répartissant entre externes et internes. D'une part (argument externe), la volonté de limiter l'exercice de la guerre commerciale – celle que la collectivité en question doit mener en contrepartie de ses importations (fin du § 5) – amène à restreindre les exportations, donc aussi les importations. D'autre part (argument interne), la volonté de maîtrise technologique (fin du § 3) amène à rechercher la cohérence du système productif, son intégration verticale (4d), donc encore à restreindre les importations.

Cela étant, se pose la question de la possibilité technique de l'autosuffisance pour de petits ensembles économiques (depuis la taille régionale), cela face à l'objection, majeure, reposant sur l'affirmation péremptoire des tenants du mondialisme selon laquelle, « désormais », le système productif ne peut plus être que mondial. On va répondre à cette objection successivement du point de vue politique des options et du point de vue technologique.

Du point de vue des options, il s'agit de la question « que produire ? », qui est liée à la délimitation des besoins et du standard de consommation (§ 6), plutôt que de la question « peut-on tout produire ? » à laquelle pousserait (pour répondre

non !) le libéralisme productiviste. Dans ce sens, la maîtrise de la modernisation (§ 3) va consister à définir, à chaque stade du développement et dans le cadre d'une concertation permettant la souplesse nécessaire (§ 6), une gamme de produits tels que le savoir-faire correspondant soit maîtrisable à l'échelle de la collectivité en cause, cela en privilégiant les filières entièrement maîtrisables sur celles, éventuellement plus « modernes », réclamant de faire appel à l'importation de matières premières ou de composants.

Dans ce sens, les réalisations gigantesques, d'échelle planétaire et dont une économie régionale peut se passer (4e), peuvent rester en dehors de la gamme en question : l'engagement neutraliste d'un interstice (§ 8) n'empêche pas qu'elles aient lieu en dehors et que ceux qui s'y intéressent aillent là-bas.

Du point de vue technologique, mises à part les réalisations gigantesques, on constate, contrairement à l'affirmation en cause (et à la situation au milieu du siècle), que les techniques disponibles à la fin du XX^e siècle permettent d'envisager de tout produire dans des usines de taille régionale (4f). En effet les grandes entreprises multinationales ont mis au point depuis la dernière guerre les procédés voulus, car de telles usines sont « plus rentables » ; elles sont d'ailleurs à la base de la politique de « délocalisation de la production » menée par ces entreprises.

Ainsi, une « grande industrie » complète au niveau régional est désormais techniquement possible : la réalisation correspondante n'est qu'une question de décision et de moyens économiques (4g) ; elle peut donc faire partie d'un projet neutraliste.

Encore à propos du lien entre neutralisme économique et autosuffisance, on souligne qu'une politique neutraliste n'est évidemment pas incompatible avec des coopérations internationales, pourvu cependant que soient privilégiées les relations bilatérales, de nation à nation ou de région à région, par rapport aux accords multilatéraux qui sont – sous la coupe des grands intérêts transnationaux – des outils de maximisation des échanges plutôt que de coopération (4h).

5 – Neutralisme et économie de marché

Au-delà du contrôle des échanges extérieurs par une protection convenable, neutralisme économique ne signifie pas nécessairement dirigisme et rejet de tout appel aux mécanismes de la concurrence et du marché.

Au contraire, dans un ensemble convenablement protégé, ces mécanismes peuvent permettre le fonctionnement d'un vrai « marché intérieur », en particulier permettre l'utilisation d'un système de prix adaptés aux objectifs de l'ensemble en question (voir les exemples du § 7), ce qui n'est en général pas le cas des prix de pouvoir qui sont ceux du marché mondial (§ 1). Ainsi, le neutralisme économique peut être considéré comme une forme de libéralisme maîtrisé, l'instrument en étant une planification concertée (§ 6).

Ce point est capital car l'un des aspects les plus pernicioeux de l'idéologie mondialiste réside dans l'amalgame qu'elle entretient entre libre-échange international et économie de marché. En effet, s'il est un aspect du mécanisme de l'économie de marché qui est solidement établi, c'est bien le fait que ce mécanisme ne peut fonctionner que si l'ensemble des agents est suffisamment homogène (en poids économique, en savoir-faire technique, en conditions d'emploi, etc.) : faute de cette homogénéité, les agents les plus faibles disparaissent et... il n'y a plus mécanisme de marché mais affrontement de pouvoirs.

Or, justement, le marché mondial n'offre pas cette homogénéité minimum, d'où les destructions d'équilibres locaux qu'il provoque (§ 1), destructions contraires à une économie de marché (locale), bien que dues au libre-échange.

Ce problème a donné lieu au siècle dernier à de vifs débats, autour des oeuvres de Fichte et de List, entre partisans et adversaires du protectionnisme ; il est de nos jours occulté par l'idéologie mondialiste au moyen de l'amalgame précédent, amalgame qui marque aussi le projet du Grand Marché, ainsi qu'en témoigne le peu d'écho des protestations qu'il soulève.

L'approche neutraliste élimine cet amalgame en conservant l'appel aux mécanismes du marché, dans le cadre de l'ensemble protégé, mais en rejetant la soumission à l'impératif du libre-

échange (international). De plus, elle actualise le problème en question en l'axant aussi, au-delà du protectionnisme, sur ses deux autres composantes que sont la maîtrise des mécanismes de la concurrence et la maîtrise de la modernisation.

Cela étant, il importe évidemment de préciser comment, en liaison avec la protection et dans le cadre de la planification voulue, y sont assumées les exportations inévitables (même réduites ; § 4) : elles doivent l'être comme l'est une guerre (ici commerciale), par un service public qui, bien au-delà du service douanier, réalise la liaison entre la demande extérieure et les entreprises – publiques ou privées – assumant la production correspondante, aux prix et dans le cadre de la concurrence intérieure.

La possibilité d'une telle organisation (qui est à rapprocher du MITI japonais) fait partie de la souveraineté économique requise (§ 4). Les heurts inévitables avec les institutions internationales qui ont pour fonction d'imposer le libre-échange doivent être assumés, avec toute la diplomatie voulue, en jouant des accords bilatéraux (fin du § 4) pour les contourner.

Certes, cette perspective est inquiétante par rapport aux délices de la société de consommation prônés par l'idéologie mondialiste. C'est une perspective de résistance et de restrictions (voir le « par tous les moyens » du § 3) face à cet ordre mondial dont l'agressivité est, elle, plus qu'inquiétante (§ 1) : le problème est de faire en sorte que, en fonction de son caractère strictement défensif, une orientation neutraliste puisse être tolérée par le système mondialiste, puisse s'insérer dans un de ses interstices (§ 8).

6 – Neutralisme, démocratie et prospective

La mise en oeuvre d'une stratégie de neutralisme économique suppose un renouveau de la vie publique et de la vie politique dans la collectivité concernée. On examine ci-après dans leurs imbrications les composantes de ces dernières que sont : l'exercice de la souveraineté politique, le rôle d'un projet collectif dans le cadre d'une prospective et d'une concertation

convenables, la mise en oeuvre d'une planification à horizon long, l'incidence sur la vie civique des composantes précédentes.

Le point de départ, dans ce sens, est la liberté de conception que permettent, d'une part la volonté de maîtrise (§ 3), d'autre part le rejet des « nécessités » du mondialisme, i.e. du fatalisme de la dépendance totale vis-à-vis d'un extérieur insaisissable (§ 1) et des interdits visant l'autosuffisance (§ 4).

Une fois réalisé ce « nettoyage » idéologique, la collectivité va pouvoir faire le bilan de ses ressources, tant naturelles que technologiques ou humaines, et explorer, relativement à leur utilisation, des modes de décision autonomes.

En pratique, ce travail va reposer sur la définition, puis le suivi, d'un projet collectif, dans le cadre d'une démarche vivante de prospective fondée, d'une part sur une information convenable, d'autre part sur une concertation et un débat internes qui vont constituer le nouveau support de la vie politique et permettre le renouveau de la vie publique (via la collecte de l'information et l'organisation du débat) et du civisme (via la participation sérieuse, autre qu'électorale, des citoyens).

Cette démarche de prospective est évidemment destinée à accompagner, à nourrir par l'exercice de la démocratie ainsi constitué, un processus de planification à horizon long respectant une culture d'entreprise et une économie de marché maîtrisée (§ 5). En fait, ce processus doit intégrer, comme un de ses éléments essentiels, la démarche de prospective sous-jacente, démarche assurément assez lourde, tant d'organisation publique que de participation individuelle. A cause de cette lourdeur, ce couplage entre prospective et planification est inenvisageable en dehors d'une stratégie neutraliste, vu son caractère « non rentable » selon les critères du marché mondial. De plus, une petite taille et l'homogénéité de l'ensemble en question sont évidemment des facteurs favorables de ce point de vue.

Le débat en question devrait, entre autres mais de façon primordiale, porter sur la remise en cause du standard de consommation dominant et la délimitation d'un nouveau standard – de qualité et durabilité (« réparabilité ») des produits,

d'adéquation aux besoins, de moindre gaspillage des ressources, etc. – plus adapté à la maîtrise de la modernisation (§ 3) et à l'autosuffisance (§ 4) voulues.

A propos de la concertation envisagée, en particulier du débat précédent (qui est souvent passionné !), il importe de préciser qu'il n'est pas question qu'une orientation neutraliste soit imposée à une partie notable des citoyens, même par une procédure « démocratique » : cette concertation concerne les modalités du projet et non l'orientation elle-même, laquelle réclame non seulement un large accord mais le volontariat effectif des citoyens, sans lesquels l'entreprise serait vouée au totalitarisme.

Cet impératif pose évidemment la question de la maturation et de la réalisation de l'accord voulu, cela préalablement à l'engagement neutraliste de la collectivité concernée. La réponse à cette question, aussi cruciale que difficile, dépend évidemment des circonstances (6a). Au-delà, on remarque seulement que l'explicitation d'un projet, ici projet préliminaire, peut permettre de vaincre des réticences et de rassembler les volontaires pour l'expérience neutraliste en question. Malheureusement, ainsi qu'on va le voir (ci-après et § 11), dans l'état actuel de la science économique, les instruments de prospective nécessaires à la réalisation d'un tel projet manquent.

L'exercice de ces nouvelles libertés et responsabilités collectives et civiques réclame, vu la complexité de la société moderne qu'il s'agit de maîtriser, des instruments d'information, de mise en cohérence et de simulation quantitative à la hauteur de cette complexité. Ces instruments de prospective macroéconomique doivent aller très au-delà des méthodes par trop rigides de la prévision actuellement dominante (6b) ; leur mise en place suppose un effort important de transparence de la vie collective, en particulier de la vie économique des affaires (6c).

Une telle transparence devrait être possible dans le cadre de l'engagement neutraliste, grâce à sa distance et à sa protection vis-à-vis de la guerre commerciale. Son instauration, à un niveau de description, d'« agrégation », concevable pour permettre la prospective voulue tout en respectant un secret

concurrentiel minimum, serait une grande oeuvre sociétale, oeuvre inenvisageable en dehors d'une stratégie neutraliste, vu son caractère « non rentable » selon les critères du marché mondial : il y a là un argument majeur en faveur d'une telle stratégie.

On voit ainsi comment est envisageable, dans quel contexte, mais au prix de quels efforts et transformations sociétales (celles-là voulues !), la maîtrise du développement technologique qui est une des motivations du neutralisme économique (fin du § 3). Ces efforts et transformations pourraient permettre, dans le cadre limité d'une expérience neutraliste, l'émergence d'un nouveau dynamisme « localiste » à partir de l'affaiblissement des antagonismes de classe qui se manifeste dans le désarroi accompagnant la destruction des équilibres antérieurs (6d).

7 - Illustrations

Le cadre conceptuel défini ci-dessus (§ 3 à 6) laisse place à une grande variété d'options qui constituent la matière de la démarche prospective envisagée au § 6. Pour fixer les idées, on en discute ci-après quelques-unes, relativement à plusieurs thèmes mais avec une même approche : la problématique neutraliste permet de dépasser le critère de rentabilité, surtout celui fondé sur le système, inadapté, des prix extérieurs, et d'appréhender avec plus de liberté l'éventail des choix matériellement possibles.

Le premier thème est, évidemment, celui de la croissance et de ses incidences sur l'emploi. Aux leitmotivs du libéralisme productiviste, que sont l'impératif de croissance quantitative et la nécessité de cette dernière pour résorber ou éviter le chômage, la problématique neutraliste pourrait opposer, dans sa démarche prospective puis planificatrice (§ 6), la confrontation « naïve » des ressources disponibles (naturelles, techniques, humaines) aux besoins concertés, le mécanisme de marché maîtrisé (§ 5) devant assurer les ajustements nécessaires, mais

pas décider des options. Ainsi, selon les circonstances et l'état de développement, certains secteurs ont à croître, d'autres à décroître, tandis que l'offre de travail est répartie en conséquence.

Cette présentation n'apparaît comme « utopique et irréaliste » que par rapport à l'incroyable faiblesse des techniques d'organisation dont se contente et auxquelles est limitée (sic !) la société libérale au niveau macroéconomique intersectoriel, par rapport à celles qui sont disponibles et font la puissance de la grande industrie moderne (7a).

Le second thème, cas particulier du premier, concerne l'orientation du potentiel d'innovation technologique. Dans la situation actuelle de mondialisation, la domination des grands intérêts internationaux s'exprime par l'orientation prioritaire, en particulier du potentiel concernant les « techniques de pointe », vers l'exportation en fonction des critères du marché mondial. Ainsi les besoins spécifiques, locaux ou nationaux, ne sont pas pris en compte directement, mais déformés, avec le concours de la publicité et du discours dominant sur les « nécessités » économiques, pour être intégrés aux standards mondiaux de consommation.

A cette situation d'aliénation consumériste, le neutralisme économique pourrait opposer une adaptation systématique, via la démarche prospective (§ 6) et la maîtrise que permet la protection (§ 4), de la recherche et de la production aux besoins locaux, le système de prix étant aussi adapté à cet impératif (§ 5), au lieu de l'inverse. La liberté ainsi recouvrée devrait permettre d'exploiter de nombreuses possibilités offertes par l'essor technologique, mais actuellement laissées de côté sous prétexte de non-rentabilité.

Dans ce sens, on cite évidemment d'abord la mise en place des instruments de prospective et de planification voulus au niveau macroéconomique (§ 6). On cite ensuite, parmi bien d'autres exemples : la production, par l'industrie aéronautique, d'éoliennes plutôt que d'avions intercontinentaux ou de satellites ; la production, par les chantiers de construction navale, de centrales houlomotrices, plutôt que de pétroliers ou de paque-

bots de plaisance ; la mise en place d'un système moderne de conjugaison rail-route plutôt que la construction d'autoroutes vouées aux encombrements ; etc.

On cite aussi, en quelque sorte à l'inverse de l'innovation, mais en relation avec elle, la conservation du savoir-faire disponible, plutôt que sa liquidation aveugle sous prétexte d'obsolescence à laquelle pousse le libéralisme productiviste : la maîtrise voulue inclut l'amélioration méthodique de ce savoir-faire plutôt que son bouleversement ou son remplacement par des techniques exogènes (7b). Plus généralement, l'une des options du neutralisme réside dans une stabilisation de la dérive du « progrès » qu'impose le libéralisme productiviste.

Le troisième thème, plus spécifique, concerne la question d'une agriculture moins polluante, moins intensive. Etant moins productive, une telle agriculture ne peut alimenter autant d'exportations (approche externe), ce qui réclame une transformation macroéconomique (approche interne), en particulier pour assumer la diminution correspondante des importations et le rééquilibrage budgétaire du secteur agricole. C'est à ce rééquilibrage qu'on s'intéresse ici.

Dans un ensemble protégé et ayant son propre système de prix (§ 5), ce dernier s'adapte à la moindre productivité (les prix agricoles augmentent par rapport aux autres) et l'équilibre en question peut être rétabli, le mécanisme de marché faisant en sorte que l'ensemble de la collectivité assume la transformation. Par contre, en économie ouverte, i.e. soumise aux impératifs du libre-échange, les prix agricoles sont imposés par l'extérieur, en l'occurrence les instances européennes, et la transformation est impossible, sauf à augmenter massivement les subventions à l'agriculture, ce qui est aussi interdit par ces instances et, de toute façon, pose des problèmes de transferts inextricables.

Cette discussion, sans doute naïve d'une question difficile, trouve ici sa place comme une protestation intellectuelle contre le blocage, insane dans un univers pétri de libéralisme, du discours dominant la concernant : même les confédérations

paysannes n'osent plus envisager une liberté, nationale ou régionale, des prix agricoles !

Le thème, plus général, de la sauvegarde du patrimoine écologique, pourrait être traité de façon analogue, en liaison avec le thème de l'innovation.

8 – Théorie des interstices

La présentation, assez abstraite et générale en même temps que partisane, qui en est faite ci-dessus (§ 3 à 7) ne doit pas laisser entendre que le neutralisme économique puisse avoir une vocation universelle, apparaisse comme une panacée de plus.

Au contraire, comme préalable à la question de la possibilité concrète, de la « réalisabilité », du neutralisme économique (§ 9), on va montrer que cette question est liée à l'anti-universalisme défensif de ce dernier, face à la suprématie de moins en moins contestable du système mondialiste.

D'abord du point de vue de sa motivation interne, cet anti-universalisme réside en ce que la problématique neutraliste n'existe que comme une forme de résistance (« par tous les moyens » ; § 3) à l'uniformisation qu'impose le système dominant de la société de consommation, résistance locale, visant à permettre des alternatives vivantes et pas seulement des « réserves ethnologiques ».

Mais il y a plus, en ce sens que, du point de vue de sa possibilité externe, face au système dominant, une entreprise neutraliste n'est envisageable, au moins dans l'état actuel de l'éthique dominante, que si elle peut être admise par ce système comme un de ses éléments (éventuels) et non perçue comme un concurrent global, que si elle peut s'insérer dans l'un de ses multiples interstices, en appelant ainsi une zone, un ensemble humain, dont le repli neutraliste du marché mondial ne causerait qu'une perturbation négligeable au fonctionnement de ce dernier, voire pourrait même « arranger » ses tenants.

C'est dans le cadre de cette théorie des interstices que va être envisagée la « réalisabilité » d'expériences de neutralisme économique (§ 9 et 10).

On souligne le rapport qui existe entre les deux approches (interne et externe) en ce sens que le caractère résistant défensif du propos neutraliste (approche interne) est cohérent avec le souci de n'occuper, de façon non impérialiste, que des interstices du système dominant (approche externe). Ce caractère défensif et non impérialiste est essentiel : la composante « militaire » « non systématiquement pacifiste », du neutralisme économique (§ 3 et 4) vise seulement à préserver la souveraineté requise (§ 4) – face à un système qui, autrement, insinue partout sa domination – et c'est seulement ainsi qu'on peut envisager que le neutralisme soit toléré. C'est dans le cadre de cette dialectique entre protection (interne) et tolérance (externe) que le neutralisme est envisageable.

Autrement dit, la théorie des interstices suppose, comme hypothèse minimale, que le système dominant tolère des expériences de neutralisme replié dans certains de ses interstices, tandis qu'une hypothèse plus favorable consisterait en ce que ces expériences puissent apparaître comme complémentaires des recherches que motive par ailleurs l'humanisme mondialiste (8a).

De plus, cette tolérance doit évidemment pouvoir s'inscrire dans la durée, dans un horizon long, conformément à l'ampleur des réorganisations sociétales qui sont visées (approche interne). Vu l'instabilité et la dérive du système mondial, cette requête de pérennité repose encore sur l'anti-universalisme qui permet de supposer qu'un interstice puisse être « préservé » (approche externe).

On souligne aussi que ces sortes de « réserves d'expériences alternatives », que constitueraient les interstices repliés de façon neutraliste, sont idéologiquement très éloignées des perspectives du mouvement révolutionnaire qui, lui, comme le capitalisme dominant, est universaliste et a une visée de domination mondiale.

9 – Quels interstices ? Généralités

En fonction de l'approche précédente, en particulier de la distinction entre facteurs internes (motivations, ressources, etc.) et facteurs externes (essentiellement « acceptabilité » par le système mondialiste), on aborde le problème de la possibilité d'expériences neutralistes par le biais d'une discussion des interstices envisageables en Europe.

La question de l'échelle territoriale, de la dimension du territoire, susceptible de convenir à une politique neutraliste, est évidemment cruciale : il semble clair qu'un petit ensemble (depuis la taille régionale) est plus favorable qu'un grand, tant en ce qui concerne les facteurs internes d'homogénéité (naturelle et humaine) que les facteurs externes d'acceptabilité. De plus, ainsi qu'on l'a vu au § 4, la limitation du potentiel d'autosuffisance technique par la taille, bien que réelle, n'est pas rédhibitoire à condition que la souveraineté économique de l'ensemble en question permette de privilégier, dans la durée, la maîtrise collective d'une panoplie de savoir-faire adaptée, plutôt que la recherche effrénée de la modernité à tout prix qui est imposée par le libre-échange.

Cette maîtrise du savoir-faire technique, qui constitue l'une des visées principales du neutralisme économique (§ 3), est à rapprocher du débat sur le développement autocentré et le rôle des technologies appropriées dans le Tiers-Monde (9a) ; dans ce sens, de nombreuses zones du Tiers-Monde sont ou pourraient être des interstices. Sans s'attarder sur cet aspect, plus universaliste, du neutralisme, ni sur le débat précédent, puisqu'il s'agit ici essentiellement du neutralisme en Europe, on souligne seulement que ce dernier aurait, pour le Tiers-Monde, l'avantage de ne pas reposer sur le pillage de ses ressources et de lui fournir un autre modèle que celui de la société de consommation, ce second avantage étant aussi valable pour les anciens pays socialistes en mal de « passage à l'économie de marché ».

En ce qui concerne donc l'éventualité du neutralisme en Europe, on remarque d'abord que, outre que le projet de Grand Marché est aux antipodes du neutralisme (§ 1), l'ensemble

constitué par l'Europe des Douze peut difficilement être considéré comme un interstice, entre autres à cause de sa trop grande importance mondiale (approche externe) et de son hétérogénéité, en particulier de la disparité, tant du point de vue efficacité manufacturière et commerciale, que ressources rurales (approche interne).

Par contre, pour ces derniers, y compris la France, l'éventualité de neutralisme ne peut être exclue aussi nettement, au moins du point de vue externe et du point de vue de son homogénéité : on peut ainsi envisager une « Europe du Sud » (au moins partiellement) repliée de la guerre commerciale, tandis que l'Allemagne (qui ne veut pas entendre parler de repli) continuerait à investir cette dernière en entraînant dans son sillage l'Europe centrale (9b).

De plus, en ce qui concerne les anciens pays socialistes et plus particulièrement la Russie, la construction d'une économie de marché interne plutôt que l'ouverture incontrôlée du marché mondial – i.e. la mise en pratique de la distinction entre économie de marché protégée et libre-échange international qui est un des thèmes du neutralisme économique (§ 5) – pourrait leur éviter, certes au prix d'efforts de maîtrise dont les mirages de la société de consommation les éloignent, que l'ouverture en question ne les conduise au sous-développement ou au retour du dirigisme (9c).

10 – Quels interstices en France ?

Faisant suite à l'analyse de la situation française faite au § 2, on rentre, en ce qui concerne les interstices envisageables en France, directement dans le vif du sujet sous la forme de la disjonction suivante :

(a) ou bien l'entité nationale, la Nation française, est dissoute dans la Communauté Européenne (ce qui semble être le projet explicite) ; alors certaines régions écartées pourraient devenir des interstices et, pour sortir du dilemme du dépérissement (§ 2), être amenées à faire sécession pour constituer de nouvelles entités neutralistes (10a),

(b) ou bien l'entité nationale doit subsister et garder sa cohésion (ce qui exclut la sécession d'interstices) ; alors il faut, d'une manière ou d'une autre, qu'elle conserve sa souveraineté économique et donc, fasse machine arrière par rapport aux engagements européens ; dans ce cas, c'est la nation tout entière qui, repliée de la guerre économique pour survivre, aurait à devenir un interstice neutraliste.

Cette formulation, évidemment trop tranchée dans sa brutalité formelle, doit être nuancée en développant l'appareil conceptuel mis en place autour du neutralisme et de la théorie des interstices (§ 11). On se limite ici à quelques remarques relatives à l'approche externe et à quelques exemples d'interstices.

Dans les deux cas, (a) et (b), la question cruciale, à ce stade pré-technique de la discussion (§ 11), concerne l'approche externe, l'acceptation par le système global d'un repli neutraliste.

En ce qui concerne le cas (a), voici deux arguments en faveur de cette acceptation. D'une part, la dissolution de la nation ferait que le pouvoir constitutif de l'Etat, en tant que garant de l'intégrité du territoire national, ne pourrait plus jouer pour empêcher les sécessions d'interstices, cela en admettant qu'un pouvoir analogue ne se mette pas en place au niveau européen, ce qui, au-delà des discussions sur l'« union politique », est rendu plausible par le caractère mercantile du Grand Marché européen, « zone franche » du marché mondial (§ 1). D'autre part, en fonction de ce dernier caractère qui fait que les solidarités européennes risquent fort de ne pas avoir l'ampleur des anciennes solidarités nationales (10b), le repli neutraliste d'un interstice pourrait être tout simplement avantageux pour le pouvoir communautaire en lui évitant les dépenses liées à l'entretien d'un territoire écarté (10c).

Ces considérations sont évidemment à nuancer et à élaborer en fonction des situations. Par exemple, le premier argument disparaît si se constitue une Nation européenne, jalouse de l'intégrité de son territoire. Mais, on peut alors envisager, dans le cadre de cette nation, une politique de décentralisation suffisante pour tolérer, en son sein et sous sa protection glo-

bale, des expériences régionales de neutralisme économique (10d) ; une telle éventualité semble bien peu réaliste pour l'Europe des Douze ; en revanche, elle le serait plus pour une Europe du Sud (§ 9).

La Corse constitue un exemple typique d'interstices relevant du cas (a) et du premier argument ci-dessus : un projet neutraliste, favorisé par le caractère insulaire, permettrait d'y concrétiser à la fois le nationalisme régional et la volonté de désengagement du pouvoir français qui se cherchent, la petite taille n'étant pas rédhibitoire du point de vue technologique, interne, ainsi qu'on l'a vu (§ 4 et 9).

On cite aussi, comme interstices éventuels, toutes les zones écartées où la disparition de la vie rurale ne peut être sérieusement compensée par la mise en valeur des ressources touristiques et qui n'ont encore un niveau de vie décent que grâce à la solidarité nationale (départements des Alpes du sud, du sud du Massif Central, du Centre, de la Lorraine) : la réflexion sur des projets neutralistes les concernant permettrait au moins un débat sur l'avenir dépassant la sempiternelle requête de désenclavement.

En ce qui concerne le cas (b), une réorientation neutraliste du pays réclamerait des révisions déchirantes qui tiennent des deux points de vue, externe et interne, à l'intensité de son engagement européen. Du point de vue externe, la France pourrait adopter une orientation neutraliste sans réellement perturber le marché mondial, mais son retrait de la CEE perturberait beaucoup politiquement cette dernière et serait sans doute très mal accepté par ses partenaires.

Du point de vue interne, les ressources, tant géographiques que culturelles ou technologiques sont là pour une visée d'autosuffisance, mais, en dehors d'une crise très grave résultant d'une impasse manifeste de l'engagement européen, il semble clair que le pays serait fortement divisé sur l'opportunité d'une telle réorientation.

Vu l'importance de la concertation et d'un large accord dans une expérience neutraliste (§ 6), la poursuite de la discussion de ce cas réclamerait l'analyse politique d'une telle crise, ce qui dépasse les moyens de cette réflexion (10e).

En fonction de ces difficultés et pour aller au-delà des expériences régionales [cas (a)], on envisage, plutôt qu'un engagement neutraliste à l'échelle nationale [cas (b)], une partition du pays qui correspondrait à un cas intermédiaire, relevant politiquement du cas (b) et formellement du cas (a).

Dans ce sens, l'interstice neutraliste pourrait être constitué par le sud-ouest de la Loire, où se regrouperaient les partisans de la pérennité d'une nation française, tandis que le reste du territoire serait dissous dans l'Europe, le nord (de la Loire) étant laissé à l'affairisme de l'Europe du Nord et le Sud-Est au tourisme.

Ce territoire, bien qu'assez vaste, diversifié et pourvu en ressources naturelles pour échapper aux limitations des interstices de petite taille (approche interne), est cependant d'importance économique négligeable par rapport aux enjeux mondiaux du Grand Marché (approche externe) (10f).

11 - Epilogue

La problématique du neutralisme et la théorie des interstices introduite dans ce texte réclament d'être approfondies des deux points de vue, interne et externe (§ 8). C'est un des buts du texte que de susciter un ou des groupes de travail dans ce sens.

Pour ce qui est de l'approche externe, le travail à faire, relativement à l'éventuelle acceptation par le système mondial d'une expérience neutraliste, par exemple acceptation par les autorités communautaires de la sécession d'une région écartée, relève autant de la réflexion et du débat politiques que d'études académiques où l'histoire, l'anthropologie, la politologie, le droit international ont à intervenir.

Pour ce qui est de l'approche interne, outre le débat politique sur les options, le travail technique à faire, en l'occurrence l'étude, dans la ligne du § 5 de la « faisabilité » technique, économique, organisationnelle, d'un projet neutraliste, va se heurter à une difficulté majeure qui réside dans l'absence d'ins-

truments opérationnels de prospective macroéconomique susceptibles de permettre l'étude de transformations profondes.

En effet, d'une part, les instruments usuels de prévision, limités à l'extrapolation tendancielle du passé récent (6b), ne permettent pas l'étude de telles transformations, d'autre part les travaux et réflexions, entrepris surtout depuis la crise de l'énergie pour tenter de combler cette lacune (11a), n'ont pas atteint le stade opérationnel, entre autres car ils se heurtent aux insuffisances de l'information statistique concernant le système productif au niveau macroéconomique.

Les deux types de travail, bien que techniquement assez différents, sont évidemment liés, en particulier par le débat politique sur les options. Ainsi, le résultat séduisant d'une étude de faisabilité interne peut permettre de mieux faire admettre, politiquement, le projet de repli d'une région écartée, tandis que, inversement, la réflexion externe est nécessaire pour délimiter les hypothèses des études internes.

La liberté d'investigation, que vise à dégager la problématique neutraliste de protection et d'autosuffisance (§ 4 à 7) par opposition au carcan du libre-échange (§ 1), devrait permettre à ces travaux de constituer un renouveau de la prospective, une prospective joyeuse (11b) d'invention de l'avenir, d'évaluation de ce qui est possible, techniquement et fonctionnellement (11c), par opposition à la sinistre prévision, forme actuellement quasi exclusive de la prospective, qui ne fait qu'orchestrer la dépendance vis-à-vis d'un extérieur insaisissable, en évaluant ce que risque d'être l'avenir, historiquement, i.e. à quelle sauce le système mondialiste va manger les pays. Il s'agit de préparer, pour le moment avec des moyens dérisoires par rapport aux enjeux, cette grande oeuvre sociétale que serait l'instauration d'une transparence de la vie collective (§ 6).

NOTES

- 1a On se réfère au concept de « libéral-productivisme » défini dans [19] (pp. 4-6), mais en insistant sur sa collusion avec le mondialisme.
- 2a Ce débat est à rapprocher du thème du « retour de la Nation » qui marque la conjoncture idéologique ; voir par ex. [21], [25] et [26].
- 2b Cette hétérogénéité et le caractère construit de la nation française sont étudiés dans [16]. Il s'agit ici, à l'inverse, de la « déconstruction » de cette dernière.
- 2c A propos du lien entre le volontarisme européen et la montée du Front National, voir par exemple [3] et [21] (chap. I et IV). L'expression « xénophilie des élites » est empruntée à Jean Pierre Chevènement [3].
- 2d Le terme « prostitution » ne doit pas faire peur, il s'agit de la transformation des zones écartées en lieux d'aisances des zones branchées : tourisme de masse (dans les lieux de plaisance, sur les sites historiques, etc.), territoires réservés (golfs, parcours de chasse, etc.), centres de soins, ou de retraite pour déshérités, pénitenciers, dépôts de déchets, etc.
- 4a Spécialement d'ailleurs celui de l'intelligentsia française d'aujourd'hui.
- 4b On se réfère ici à la doctrine protectionniste telle qu'elle est présentée dans [14].
- 4c Le « produire soi-même » est, bien entendu, à l'échelle de la collectivité en cause et non à l'échelle individuelle, la décentralisation pouvant être plus ou moins poussée.
- 4d L'intégration verticale est un facteur important de l'efficacité des systèmes productifs actuellement dominants et sa diminution constitue une faiblesse du système français.
- 4e Réalisations gigantesques comme la course à l'espace, l'exploitation des nodules océaniques ou la recherche fondamentale sur les phénomènes ultimes.
- 4f Quoique couramment admis par les spécialistes, ce fait - qui concerne le savoir-faire technologique considéré, en termes prospectifs, indépendamment de son inscription économique dans la réalité du moment - est difficile à trouver explicite dans la littérature technologique, tant est grande la prégnance de l'actuel dans cette dernière. Voir toutefois [7].

- 4g En particulier de moyens d'accès au savoir-faire, ce qui pose évidemment des problèmes délicats de partage du pouvoir technologique.
- 4h L'intérêt de ces coopérations entre nations souveraines par opposition aux processus d'intégration a été longuement analysé par les économistes de la CGT et du Parti Communiste ([2], [13]), avant leur ralliement à la cause européenne, en 1989, par le biais d'une « Europe des travailleurs ».
- 5a Par exemple, celles de Michel Debré [17] ou de Jacques Calvet [18].
- 6a Par exemple, la population d'une zone écartée manifestement en voie de déperissement (§ 1 et 2) sera sans doute plus disposée à revoir son standard de consommation que celle d'une zone branchée.
- 6b Modèle de Leontief ou modèles macroéconomiques empiriques comme DMS [10].
- 6c L'importance de ces instruments de prospective à horizon long et des systèmes d'information correspondants est un élément central de la réflexion menée par Claude Gruson sur le thème « éthique et gouvernabilité » dans le cadre du Centre de Villemétrie ([15], chap. III à VI, [20], pp. 291 - 419).
- 6d Dans ce désarroi, une convergence d'intérêts se cherche, par exemple, entre producteurs locaux (patrons comme salariés) et écologistes de terrain.
- 7a Jamais aucune fusée Ariane n'aurait atteint la stratosphère si les méthodes, tant d'information ou de simulation que d'organisation du travail employées par le CNES étaient au niveau de celles en vigueur pour la direction des affaires publiques, macroéconomiques. Au-delà de la prégnance de l'idéologie libérale et de sa méfiance constitutive vis-à-vis de la planification ([15], Chap. V et VI), cette disparité tient à la nature du pouvoir politique ainsi que le montre le fait que les organes centraux de planification des pays socialistes n'ont jamais eu les moyens voulus. Il y a là une difficulté fondamentale qu'un engagement neutraliste ne peut éviter (§ 11).
- 7b Cette question de l'orientation de l'innovation, entre autres de l'orientation - peu gratifiante selon les critères actuels - vers de simples améliorations, est liée à la conception du rôle de la recherche, en particulier de la recherche publique, dans un engagement neutraliste.
- Une réponse « localiste » consiste à préconiser, avec les nuances nécessaires un pilotage par l'aval, en fonction des besoins locaux,

- plutôt que l'orientation actuelle par les modes internationales et les gratifications académiques : de nombreux chercheurs seraient assurément plus à leur affaire dans ce travail finalisé qu'à chercher à s'insérer dans le marché aux idées qu'est devenue la recherche mondiale.
- 8a Par exemple, études inspirées par la pensée des limites ([4], [5], [8]) ou réflexions sur une économie de paix [23].
- 9a Après une éclipse dans les années 80, ce débat pourrait redevenir de circonstance, vu l'effondrement actuel de nombreux Etats du Tiers-Monde après l'échec de leur intégration à l'économie mondiale. A défaut d'une référence récente, voir par exemple [11] à son propos.
- 9b Même si ce n'est pas précisément dans une perspective neutraliste, une « Europe du Sud » (plutôt du Sud-Ouest) est envisagée dans [21] (pp. 90, 107, 114), comme « Mitteleuropa de la France » face au retour vers l'Europe centrale de l'Allemagne unifiée. Dans ce sens, les perspectives envisagées dans [14] et [15], soit d'un ensemble européen protégé ([14], p. 82), soit d'instruments d'information-concertation-prospective au niveau européen ([15], pp. 157-171), seraient plus réalistes pour une telle Europe du Sud que pour l'Europe des Douze, vu la dérive mondialiste (§ 1) et l'hétérogénéité de cette dernière.
- 9c Les économistes russes feraient bien à ce sujet de méditer les conseils de Soljenitsyne : mise en place d'une économie de marché, oui, mais pas soumission inconditionnelle au capitalisme occidental ([24], pp. 39-44).
- 10a Le terme « sécession » ne doit pas faire peur. Il faut que les Français sachent ce qu'ils veulent : si c'est la disparition du nationalisme, du jacobinisme, etc., ils doivent accepter l'éventualité de tels éclatements.
- 10b Est-ce que les industriels de la Ruhr financeront, sans contrepartie gratifiante pour eux, la pérennité des services publics en Lozère ou en Corse ?
- 10c Parmi ces dépenses, figurent celles liées au maintien de l'ordre, par exemple pour éviter que la Mafia n'investisse les zones désertifiées.
- 10d On rejoint aussi le thème de l'« Europe des régions » parfois opposé - surtout par les écologistes (par ex. [9]) - à l'« Europe des nations » (§ 2).
- Quel que soit l'intérêt de telles perspectives, on leur préfère ici la réflexion, plus réaliste via l'approche anti-universaliste, concer-

nant l'acceptation du repli neutraliste par le système mondialiste tel qu'il est.

- 10e Ces considérations sont évidemment à approfondir (§ 11). Ainsi, la réalisation d'un bilan sérieux des possibilités d'autosuffisance du pays serait utile, indépendamment de (i.e. sans attendre) la crise en question. Il en serait de même d'une étude des impasses possibles de l'engagement européen : impasses économiques dues à l'excès de dépendance, soit par manque de compétitivité dans l'affrontement du marché mondial, soit par effondrement de ce dernier et rupture générale des approvisionnements ; impasses civiques dues, soit au rejet des inégalités engendrées par le productivisme que réclame cet affrontement, soit à la dégénérescence du patriotisme et à la xénophobie (vis-à-vis des Européens et pas seulement des immigrés) ; etc.
- 10f Cet interstice est clairement visible sur la carte des « villes européennes à vocation internationale » [22] : mise à part l'agglomération de Toulouse, il est épargné par l'« axe lourd » de l'Europe que tracent les zones branchées, de l'Ecosse à Rome. La grande industrie aéronautique de Toulouse pourrait être partiellement transférée en Allemagne (qui n'attend que ça) et partiellement reconvertie à la production d'éoliennes, production qui serait plus utile à la région que les avions intercontinentaux ou les satellites (§ 7, second thème).
- 11a Parmi ces travaux, on cite ceux effectués sous l'égide du Club de Rome [6] ou de la Fondation Bariloche [12] et ceux effectués au CNRS dans le cadre du PIRSEM (par ex. références [5], [12] à [14] et [19] de [27]). La problématique d'un neutralisme économique pour les pays du Sud est nettement présente dans les motivations politiques des seconds, tandis que celles des derniers, plus académiques, sont liées aux thèmes technologiques de l'autosuffisance et de l'énergie solaire.
- 11b Comme celle du « Gai savoir » de Nietzsche.
- 11c Dans la ligne de Gaston Berger [1].

REFERENCES

- 1 G. BERGER - Etapes de la prospective - P.U.F., 1967.
- 2 CGT - France, Europe : intégration contre coopération - Etudes et Documents Economiques, CCES, 1987.
- 3 J-P CHEVENEMENT - Face à Le Pen, un projet républicain - Le Monde du 3/5/88, p.2
- 4 CLUB DE ROME - Halte à la croissance - Fayard, 1972.
- 5 CLUB DE ROME - Quelles limites ; le Club de Rome répond - Seuil, 1974.
- 6 CLUB DE ROME - Stratégies pour demain - Seuil, 1974
- 7 Commissariat Général du Plan et CNRS - Rapport des missions de prospective du colloque « prospective 2005 » - La Documentation Française, 1986.
- 8 B. DESSUS, F. PHAPABOD - Jérémie et Noé - Deux scénarios énergétiques mondiaux à long terme - Revue de l'énergie, 421, pp. 3-19, 1990.
- 9 ECOROPA (Manifeste d') - Pour une Europe différente : vers une démocratie écologique 1979.
- 10 D. FOUQUET, J.-M. CHAPPIN, Al. - DMS, modèle dynamique multisectoriel - Coll. INSEE, C 64-65, 1978.
- 11 A. GREJBINE - La nouvelle économie internationale - P. U. F. 1980.
- 12 A. O. HERRERA - Un monde pour tous - P. U. F., 1977.
- 13 P. HERZOG - La France peut se ressaisir - Messidor, Ed. Sociales, Paris, 1987.
- 14 J.-M. JEANNENEY - Pour un nouveau protectionnisme - Ed. du Seuil, 1978.
- 15 P. LADRIERE, C. GRUSON - Exigence éthique et gouvernabilité dans l'Europe de demain - Texte multigraphié du centre de Villemétrie, 1990.
- 16 H. LE BRAS, E. TODD - L'invention de la France ; Atlas anthropologique et politique - Le livre de poche, Libr. Gén. française, 1981.
- 17 Le Monde : 12/12/1988, p. 10.
- 18 Le Monde : 23/10/1990, p. 23.
- 19 A. LIPIETZ - Les conditions de la construction d'un mouvement alternatif en France - Texte multigraphié du CEPREMAP, 1986.
- 20 G. MARKOFF (Ed.) - Vers une éthique politique - Ed. de la Maison des Sciences de l'homme, Paris, 1987.
- 21 A. MINC - La vengeance des nations - Ed. Brasset, Paris 1990.

- 22 RECLUS - Les villes européennes : rapport pour la DATAR - La Documentation française, Paris, 1989 (cité dans Le Monde du 4/3/88, p. 29).
- 23 M. ROGALSKI - Vers une économie de paix : slogan ou stratégie - Recherches internationales, 29-30, 1988.
- 24 A. SOLJENITSYNE - Comment réaménager notre Russie ? - Fayard, 1990.
- 25 A. TOURAINE - La question nationale et la politique française Le Monde : 13/3/1990, p. 2.
- 26 A. TOURAINE - L'hymne à la nation - Le Monde : 18/9/1990, p. 2.
- 27 F. VALETTE - L'ouverture européenne et ses besoins en méthodes : quelques exemples de prospective locale et régionale, autour du problème de la déprise des terres agricoles - Colloque international de l'INRA « Impact régional de l'élargissement de la CEE et agriculture méditerranéenne », Montpellier, avril 1988.

Annexe 2 – Les bases de la représentation physique de l'économie

En préalable, il faut souligner qu'il est hors de propos d'exposer ici des éléments techniques d'un instrument exploitable ; il s'agit seulement de donner un minimum d'indications suffisamment explicites, afin que des lecteurs non avertis puissent appréhender la pertinence d'une méthode de représentation didactique et la faire partager. De surcroît, en montrant que des fonctionnements économiques alternatifs peuvent être représentés par des images physiques directement interprétables, faciles à confronter aux réalités, cette présentation a aussi l'ambition, sur le terrain, au contact des populations concernées, d'alimenter leurs motivations afin qu'elles s'engagent dans la réflexion proposée.

2.1 - Le cadre retenu

L'édifice présenté s'appuie sur les travaux réalisés au CNRS, dans le cadre du PIRDES ^[29] et exploite, d'autre part, une expérience de terrain effectuée dans le courant des années 80 (voir annexe 3). Celle-ci a permis la réalisation d'une représentation complète d'un fonctionnement économique complet

sur un petit territoire. Toutefois ici, l'objectif n'est pas de présenter la méthodologie et l'instrument opérationnel qui ont été utilisés mais seulement de montrer que des descriptions économiques peuvent être présentées au moyen d'un formalisme proche de la réalité, pour être facilement interprétées et exploitables par le plus grand nombre.

Pour y parvenir, un support arbitraire et fictif a été imaginé. Il correspond à un environnement rural, volontairement réduit à un système élémentaire. Il s'agit d'une communauté de quelques milliers de personnes installées sur un territoire conçu comme un interstice. La répartition et la nature du sol y autorisent des cultures de céréales, d'oléagineux, de légumes et de fruits, ainsi que de l'élevage bovin et caprin.

Des activités artisanales, principalement informelles, satisfont la plupart des besoins élémentaires. L'eau disponible est puisée dans les nappes superficielles. Concrètement, la structure rend compte d'une *analyse d'activités*, expression de la base physique de l'économie. Au fur et à mesure, une transcription des phénomènes économiques réels, faisant appel au plus près à la connaissance immédiate, spontanée, est utilisée.

2.2 - Sa structure

Elle est donc présentée en termes d'analyse d'activités, mettant en évidence la circulation (production et consommation) de *biens* et représentant le fonctionnement économique général.

Selon le but souhaité, le schéma retenu permet de mettre en évidence les interrelations qui existent dans l'ensemble économique considéré. Il est condensé dans le tableau 2.2.1. Celui-ci fait apparaître les activités élémentaires recouvrant les différents types de processus économiques et présente, à travers les productions et les consommations des biens, les circulations et les échanges locaux qui existent dans la situation de base ou qui seraient nécessaires dans des situations alternatives qui pourraient être envisagées.

Pour chaque bien, les productions sont repérées par le signe « + » et les consommations par le signe « - ». La représentation est limitée par le nombre d'activités et de biens retenus qui sont nommés mais en même temps, elle doit rendre compte du fonctionnement global du système économique considéré.

Dans la mesure où les postes retenus ne peuvent pas répondre à l'exhaustivité attendue par les situations susceptibles d'être étudiées, on remarque immédiatement certaines lacunes dans les listes ou nomenclatures des biens et activités (tableaux 2.2.2 et 2.2.3). En fait, ces lacunes, dont certaines sont réelles, sont pour beaucoup seulement apparentes car, en réalité, par principe, elles sont comblées par la notion d'agrégat. Celui-ci s'apparente à un regroupement de « choses » (ce qui circule, est échangé), dont l'ensemble, dans chaque poste des nomenclatures, vise à l'exhaustivité de la représentation. Ainsi, chaque bien est représenté soit par un lot, soit par un panier, regroupant un ensemble d'objets différents ; ils peuvent être rapprochés au vu de procédés techniques dans lesquels ils interviennent ou bien ils peuvent être agrégés dans des proportions répondant aux conditions locales ; dans les deux cas, en tenant compte d'équivalences liées à leur nature ou à leur usage.

Exemple : le bien « légumes » comprend l'ensemble des légumes produits localement ou éventuellement importés ; la répartition est définie en fonction des consommations mais aussi en exploitant les données des productions locales.

De la même façon, chaque activité est représentée par un module regroupant un ensemble de processus. Ceux-ci doivent mettre en œuvre des équipements, des techniques, des savoir-faire proches et doivent consommer des produits pouvant être représentés par les mêmes biens.

Exemple : l'activité « construction » agrège tous les métiers qui interviennent dans les étapes de la construction des bâtiments : maçons, charpentiers, menuisiers, électriciens, etc. et consomme surtout le bien « matériaux de construction » qui regroupe toutes les « choses » nécessaires pour construire des bâtiments à l'exception du sol.

biens	Activités															
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
	usage de sol	+														
	énergie		+													
	céréales et riz			+												
	eau															
	légumes et fruits							+								
	oléoprotéagineux						+									
	fourrages															
	viandes et poissons															
	prod. alimentaires											+				
	mat. de construction													+		
	fabricats divers															
	équipements															
	usage des bâtiments															
	service de transport															
	travail															
	population															+
	transport														+	
	artisanat divers															
	construction															
	transformation alimentaire															
	jachère															
	cueillette															
	maraîchage irrigué															
	culture sèche de légumes															
	cultures d'oléagineux															
	cultures de céréales															
	élevage et pêche															
	puisage de l'eau															
	production d'énergie															
	parc de sol															

TABLEAU 2.2.1 : tableau de l'équilibre entrées-sorties

n°	Nom	Unités
1	usage du sol	hectare (ha)
2	énergie	kWh (kWh)
3	eau	m ³ (m ³)
4	céréales et riz	tonne (t)
5	oléoprotéagineux	tonne (t)
6	légumes et fruits	tonne (t)
7	fourrages	tonne (t)
8	viandes et poissons	tonne (t)
9	produits alimentaires	tonne (t)
10	matériaux de construction	tonne (t)
11	fabricats divers	tonne (t)
12	équipements	tonne (t)
13	usage des bâtiments	m ² (m ²)
14	services de transport	tonne.kilomètre (t.km)
15	travail	cent heures (100 h)

TABLEAU 2.2.2 : Nomenclature des biens

n°	Nom	Modules
1	parc de sol	1 hectare
2	production d'énergie	100 kWh
3	parc de distribution d'eau	100 m ³
4	élevage et pêche	1 tonne
5	culture de céréales	1 hectare
6	culture d'oléoprotéagineux	1 hectare
7	culture sèche de légumes	1 hectare
8	maraîchage irrigué	1 hectare
9	cueillette	100 arbres
10	jachère	1 hectare
11	transformation agroalimentaire	1 tonne
12	construction	1000 m ²
13	artisanat divers	1 tonne
14	transport	100 t.km
15	population	100 personnes

TABLEAU 2.2.3 : Nomenclature des activités

On voit déjà de ce point de vue, que la conception physique des agrégations est une question majeure de la représentation. Elle est étroitement liée aux objectifs politiques et à leurs orientations dans le cadre de la « démarcation » (désignant essentiellement les objectifs de la représentation). Ainsi, tel domaine pourra être plus ou moins détaillé dans sa description, en fonction des circulations souhaitables, pour étudier les alternatives envisagées. Par ailleurs, ces dernières pourront aussi faire appel à des équipements, n'existant pas dans la situation en cours mais dont la représentation s'avèrera utile pour envisager des transformations profondes de l'appareil productif nécessaire aux évolutions attendues.

Exemple : le « parc d'activité maraîchage irrigué », souvent absent dans les zones sèches, peut être introduit, si la technique de l'arrosage goutte à goutte peut être maîtrisée.

En conservant encore pour cadre d'analyse le tableau 2.2.1, on peut remarquer que la représentation retenue permet de rendre compte des *productions jointes*. Ainsi, les activités « culture de céréales » et « culture d'oléagineux » produisent deux biens différents non spécifiques : principalement des graines et secondairement des fourrages pour les animaux.

Dans le même sens, les nomenclatures de biens et d'activités ne sont pas en relation biunivoque comme dans les tableaux habituels utilisés par les économètres ; un même bien peut être produit par plusieurs activités ; c'est le cas de « légumes et fruits » (production principale de deux activités en concurrence) et aussi de « fourrage » (production jointe de deux activités). Ces redondances de production rendent possible la concurrence entre deux activités et permettent d'envisager des *substitutions*.

Pour vérifier le respect des équilibres, il faut aussi introduire une représentation quantitative, en remplaçant les signes « + » et « - » par des valeurs numériques. Pour cela, il faut d'une part, associer aux biens et aux activités des grandeurs et unités qui permettent de les définir en quantités physiques ;

d'autre part, il faut établir pour les activités, en fonction de leur nature et des modules retenus, les consommations physiques afférentes.

2.3 – Sa quantification

Définir les biens et activités en termes de grandeur et d'unités (tableau 2.2.2)

Jusqu'ici, nous sommes restés cantonnés dans le domaine de la description et nous avons introduit les nomenclatures de base (liste des biens et des activités) sans précision, sinon celle de la cohérence locale de l'ensemble des postes retenus. A l'intérieur des nomenclatures, la description des postes doit aussi être définie dans des fiches descriptives. C'est à partir de ces dernières, suffisamment détaillées pour faire apparaître la classe des objets et leur nature, que peut être envisagée une quantification cohérente. Elle est établie selon une méthode qui consiste à spécifier comme « représentant », pour chaque poste, l'une des composantes agrégées à laquelle est associée une unité concrète.

Ainsi, dans le cas des biens, le « représentant » est constitué par l'élément du poste qui, en termes d'échange, d'image, de rôle économique, etc., semble le plus central ; une unité, le plus souvent physique, lui est associée. Les autres éléments du poste sont quantifiés en termes d'équivalence par rapport à ce repère.

Exemple : le bien « légumes et fruits » est un panier de divers légumes et fruits comprenant entre autres des melons, des mangues, des tomates, des oignons, des carottes, des choux, des pommes de terre, etc.

L'unité en sera 1 tonne d'oignons et les équivalents, par exemple, 5 tonnes de melons, 2 tonnes de pommes de terre, etc.

Dans le cas des activités, le « représentant » est l'un des ensembles productifs le plus sollicité dans le poste et dans le cadre du schéma de la représentation retenue. Il est constitué

par un *module spécifié* qui en constitue l'unité, à travers son installation et la quantité d'*équipements* ou d'*usage de parc* (de sol par exemple), nécessaire pour assurer une production donnée.

Exemples :

- l'activité « construction » est un agrégat de corps de métiers (maçons, charpentiers, menuisiers, électriciens, etc.) produisant tous les types de bâtiments.

Le module spécifié est une entreprise produisant 1000 m² de bâtiments.

- l'activité « maraîchage irrigué » est constituée par une unité de culture de légumes, avec son système d'arrosage, par la technique du goutte à goutte.

Le module spécifié est 1 hectare de culture irriguée.

Donner un contenu physique aux activités

C'est à partir de ces descriptifs que sont établis des *coefficients techniques* qui permettront de remplacer les signes « + et – » du tableau d'entrées/sorties. Il sont tous relatifs à l'installation d'un module spécifié (tableau 2.3.4). Ils se déclinent en *coefficients de fonctionnement* (représentant les consommations intermédiaires nécessaires pour le fonctionnement des entreprises), *de maintenance* (représentant les consommations nécessaires pour l'entretien des équipements) et *de transformation* (construction et démantèlement de parcs d'activités).

Cela étant, l'équilibre de l'ensemble économique fictif représenté, concerne toutes les activités et toute la population sur le territoire donné. Les coefficients, correspondant à 1 module pour chaque activité, devront être multipliés par le nombre de modules (définissant le *niveau* de l'activité) installés sur le territoire.

Exemples :

- le module de l'activité « population » est de 100 personnes ; si le territoire a une population de 5000 personnes, le niveau de l'activité « population » sera fixé à 50.

- pour l'activité « culture de céréales », le module spécifié est de 1 hectare ; si la surface cultivée en céréales sur le territoire

est de 80 hectares, le niveau de l'activité « culture de céréales » sera de 80.

Dans ces conditions, en tenant compte des niveaux relatifs à chaque activité, pour chaque ligne, il faut naturellement que le bilan soit nul ou positif (s'il y a des excédents) ; c'est la condition fondamentale de l'équilibre du système ; on ne peut pas consommer des quantités supérieures à ce que le système peut offrir, soit à travers les ressources ou la production locale, soit par des importations qu'il faudrait alors financer.

2.4 - Extension de la représentation du schéma de base

Cette première approche a permis de présenter une image lisible mais incomplète de la réalité physique de l'économie. Il faut préciser maintenant quelques points qui permettent d'étendre un peu le champ de la représentation et donc d'en accroître l'intérêt, ceci sans indication formelle .

• Le commerce

En tant que tel, il n'est pas pris en compte dans ce type de schéma qui vise en priorité les circulations physiques. Mais les activités afférentes à la distribution des biens, éventuellement à leur importation ou à leur exportation (tableau 2.3.5), peuvent être prises en compte :

- d'une part, via l'introduction, d'un ou de plusieurs biens « services de distribution », agrégeant, selon les niveaux, les divers services correspondants,

- d'autre part, via l'introduction d'une ou de plusieurs activités « distribution », agrégeant selon les niveaux les activités de stockage, de conditionnement, de vente, etc. Ces biens et activités peuvent être traités à partir du schéma de base.

N°	Biens		Cult. céréales	culture sèche légumes.	marai- chage irrigué
1	usage du sol	ha	- 1	-1	
2	énergie	kWh			
3	eau distribuée	m ³			- 50
4	céréales et riz	t	+ 0,7		
5	légumes et fruits	t		+10	+ 30
6	oléoprotéagineux	t			
7	fourrages	t	+ 0,7		
8	viandes et poissons	t			
9	produits alimentaires	t			
10	matériaux de const.	t			
11	fabricats divers	t	- 0,1	- 0,1	- 1
12	équipements	t			
13	usage des bâtiments	m ²			
14	services de transport	t.km			
15	travail	100 h	- 3	-10	- 25

Note : les coefficients sont indiqués seulement à titre illustratif.

TABLEAU 2.3.4 : Tableau partiel des coefficients de fonctionnement (fiches descriptives).

n°	Nom des biens	Echange	prix
2	énergie	imp	
4	céréales et riz	imp et exp	
6	oléoprotéagineux	exp	
9	produits alimentaires	imp et exp	
10	matériaux de construction	imp	
11	fabricats divers	imp et exp	
12	équipements	imp	

Note : les prix ne sont pas indiqués dans le cadre fictif retenu.

TABLEAU 2.3.5 : Nomenclature des imports et des exports.

• Les importations et les exportations

Le concept d'interstices suppose un objectif d'autosuffisance, tout en rejetant le cloisonnement et l'autarcie ; même s'ils sont réduits, les échanges restent toutefois indispensables. Ils faut donc prendre en compte dans le même esprit que la représentation des activités, la circulation des biens qui sont importés ou exportés.

Dans la mesure où ces échanges sont imaginés réalisés de part et d'autre des « frontières » du territoire, on parlera donc de *secteur intérieur* et de *secteur extérieur*.

Pour représenter ces échanges, il suffit d'introduire des activités d'importation et d'exportation ; elles consommeront de la « distribution », du « transport » mais aussi du « travail », etc. Pour la valorisation des échanges, les prix des produits échangés sont ici imposés par l'extérieur.

• Les équipements

Les équipements, tels les machines, les outils, les véhicules, les bâtiments, etc., ne peuvent pas être traités de la même façon que les biens fongibles. S'ils sont disponibles, ils doivent être entretenus ou encore améliorés ; ils peuvent aussi être construits dans le cadre d'investissements nouveaux. Notons que les sols et les animaux sont considérés comme un équipement : les sols, sont naturellement entretenus pour produire et ils peuvent aussi être transformés pour permettre la construction de bâtiments ou d'infrastructures diverses.

Tous ces équipements sont associés à des parcs (de sol, de machines, de distribution d'eau, d'animaux, etc.). En tant qu'activités classiques, ils sont dotés de coefficients de fonctionnement.

En tant que parc, on leur affecte des coefficients de construction, de maintenance et de démantèlement. Dans ces derniers cas, les biens concernés seront de « l'usage d'équipement ».

• le travail, les soins et la formation

Le travail constitue un bien qui circule au même titre que les autres ; il est comptabilisé en milliers d'heures. D'un point

de vue qualitatif, il est souhaitable de définir divers biens « travail » associés à différents niveaux de compétences. Ce sont les activités représentant la « population » qui produisent ce ou ces biens.

Les services sanitaires et d'éducation peuvent également être représentés en introduisant des activités de « santé » et de « transmission des savoirs », produisant respectivement les biens « soins » et « savoirs ».

• **les activités, les parcs représentant « la population »**

Il faut aussi souligner le rôle final de ce type d'activité. Il s'agit aussi d'un parc, ce qui permet de représenter des transformations, donc des avancées en termes de conditions de vie. Pour en décrire la diversité, plusieurs parcs de « population » peuvent aussi être envisagés, par exemple, pour représenter des groupes aux modes de consommation différents. Notons que les coefficients techniques de fonctionnement et de maintenance de ces activités, ne doivent pas être pris strictement comme l'expression d'un niveau de vie.

2.5 - Réflexions concernant la collecte des informations

En amont de leur gestion et de leur exploitation, se pose la problématique de la collecte des informations.

En dehors de travaux spécifiques, tels que des études académiques conduites sur des territoires définis, on ne dispose pas de statistiques suffisamment opérationnelles. Dans les pays pauvres, elles sont limitées et le plus souvent très insuffisantes pour le degré de détail exigé ici. Il faudra donc généralement, qu'au niveau local, soient conduites des collectes d'informations, au moyen d'approches ou de méthodes spécifiques, pluridisciplinaires, adaptées à l'objectif.

Elles concerneront d'une part, la connaissance physique du territoire, d'autre part, celle, technique, du fonctionnement des activités qui s'y développent. Toutefois, on ne peut pas disso-

cier ces enquêtes de l'esprit général de la démarche. Ainsi, le propre des méthodes retenues consistera donc en une tentative de synthèse entre les situations et contraintes physiques, matérielles et les aspirations des populations, portées, guidées par le contexte social.

Pour y parvenir, plusieurs approches méritent d'être retenues, chacune ayant fait l'objet de divers rapports ou compte-rendus ^[29, 63]. Elles paraissent pouvoir se compléter utilement en se conjuguant :

• La « *lecture socio-foncière des terroirs* » (LSFT) a été imaginée par G. Lazarev au cours des années 90 ^[63]. « *C'est une approche méthodologique se proposant de connaître l'espace des communautés rurales et son usage social en restituant, grâce à des instruments d'analyse ..., la représentation que les populations ont de cet espace* ».

« *Pour parvenir à cette connaissance, la LSFT met en œuvre trois démarches complémentaires : l'une, de type anthropologique, permettant d'acquérir les bases d'une connaissance locale des terroirs, une autre, de "cartographie socio-foncière", enfin, une démarche "d'enquête socio-foncière" auprès de toutes les familles de la communauté* ».

• Pour aider à collecter des informations physiques, des moyens modernes parmi lesquels le GPS, de nouveaux logiciels, etc., sont aujourd'hui à disposition.

La télédétection a été utilisée par A. Chéneau-Loquay et P. Matarosso comme méthode d'enquêtes pour étudier certains territoires des pays d'Afrique Noire ^[29]. Selon ces auteurs, « *elle présente un grand intérêt en tant qu'outil de rapprochement entre des disciplines diverses. Une scène de télédétection présente, a priori, un potentiel d'information qui peut concerner plusieurs disciplines et constituer, de ce fait, un moyen d'observation commun entre sciences naturelles et humaines, ainsi qu'au sein de ces dernières, entre l'économie et la géographie* ».

Les sources de données, ont été celles fournies par le satellite SPOT ; leur traitement et leur exploitation ont été effectués

en particulier par des logiciels développés dans le cadre de l'ORSTOM ou du CNRS ^[29].

Les deux méthodes précédentes sont surtout centrées sur le territoire. Dans le domaine de l'analyse physique des activités, elles pourront être complétées par des méthodes plus classiques, pouvant faire appel à des traités techniques, à toutes les personnes d'expérience et aussi à des statistiques. Ce type d'approche pourrait jouer un rôle important avec l'utilisation du réseau Internet servant de vecteur d'information à partir de banques de données adaptées.

Quant aux experts, locaux ou venus de l'extérieur, leur rôle est important pour caler les données sur la diversité des situations rencontrées. Il faut que leur intervention soit envisagée hors du cadre académique, par exemple, en faisant appel à toutes les personnes de bonne volonté qui, localement, ont quelques connaissances ou une expérience plus ou moins approfondie dans les domaines abordés ou sur les techniques rencontrées.

2.6 - L'exploitation des données

Elles peuvent être facilement intégrées dans des structures formelles, offertes par les nombreux logiciels modernes et calées sur les situations locales. Toutefois, il faut le rappeler, cette proposition ne se cantonne pas à un constat brut des situations données. Sa vocation est surtout de fournir des pistes présentant des idées et des moyens dont l'objectif est l'investigation libre de possibilités de fonctionnement et d'organisation économique, à même de mieux satisfaire les conditions de vie des populations les plus pauvres.

C'est dans le sens de la prospective que les données doivent être exploitées. Or jusqu'au début des années 80, au plan macroéconomique, il n'existait pas d'instrument pouvant servir la prospective exploratoire. C'est pour pallier cette carence

que, dans le cadre du CNRS, des équipes se sont orientées vers le développement de divers modèles macroéconomiques. Inspirées des travaux de Von Neumann, Georgescu-Reoagen, etc. ainsi que des modèles de programmation quantitative de la planification sectorielle, les recherches ont permis de développer des instruments qui peuvent satisfaire à ce type d'exploitation. Ils ont fait l'objet de communications ^{[29], [33] et [34]}.

Il faut souligner aussi qu'aujourd'hui, des outils, tels les modèles « MARKAL » ^[54] et des logiciels tels GAMS, etc., offrent de vastes possibilités quant à l'usage de la programmation linéaire. Ils peuvent être facilement adaptés pour l'étude des représentations physiques des économies.

D'autres solutions seraient encore susceptibles d'être proposées dans le registre des logiciels libres ; elles seront sans doute amenées à se développer si cette proposition est diffusée et trouve un écho.

Toutefois, si ces divers logiciels permettent les représentations de la base physique et de ses diverses organisations, ils ne constituent pas en soi, objectivement, des modèles formels, complets et spécifiques, au service de la prospective ; ils devront être adaptés et guidés pour cet objectif, ici encore dans le cadre de démarches participatives.

Annexe 3 – Une expérience de transfert auprès d'un groupe citoyen^[34]

Elle s'est déroulée, dans le contexte de contestation des années 70, au sein d'une région rurale française.

A partir de 1975, les membres du GAREP^[*], installés dans le canton de La Réole en Aquitaine, se sont regroupés autour de la question de l'énergie et de la « problématique des limites ». Un contact avec P. Courrège a été établi en 1979 au sujet du projet ALTER^[**] qui, sur un fond de contestation du programme nucléaire national, était axé surtout sur les perspectives offertes par l'énergie solaire.

Ce rapprochement a permis à ce groupe motivé et déterminé, conscient des enjeux majeurs d'avenir, d'avoir accès à une réflexion académique, relative aux instruments de la prospective exploratoire et, en particulier, aux moyens d'établir une maquette de la base physique de l'économie sur le territoire d'un canton rural.

^[*] GAREP : Groupe Aquitain de Recherche en Economie Physique.

^[**] Projet ALTER : Etude d'un avenir énergétique pour la France axé sur le potentiel renouvelable ; esquisse d'un régime à long terme tout solaire, Syros, 1978.

Il en a résulté le projet de développer localement une *application des modèles macroéconomiques pour la prospective libre*. L'objectif a été, au départ, de faire un état des lieux et ensuite, d'étudier des alternatives, notamment énergétiques, orientées vers une autosuffisance moderne, en faisant appel aux techniques les plus récentes. Rapidement, il s'est avéré qu'il fallait dépasser le cadre strict des études énergétiques et appréhender la réalité économique locale, dans sa globalité.

Les premiers travaux ont été réalisés dans le prolongement des maquettes développées au sein d'une petite équipe du CNRS (équipe technique de base du PIRSEM^[1], sous la direction de Jean Deflandre). Dans le même temps, P. Courrège, développait, au sein de cette équipe, le formalisme et la méthodologie du modèle ATHEMA^[34].

C'est ainsi que, très rapidement, l'orientation du travail, réalisé par les membres du GAREP a évolué, parallèlement au développement du modèle ATHEMA pour, au bout du compte, aboutir à une intégration, dans le cadre de son formalisme. Le déroulement de cette application a été complet, en ce sens qu'il a mis en oeuvre les trois phases des modèles usuels : d'élaboration, de calage, d'exploitation.

La phase d'élaboration a consisté d'abord à définir les structures d'application du modèle, puis les nomenclatures, puis les coefficients techniques caractérisant chaque activité.

« *Le chemin s'est construit en marchant* » et tout le travail d'élaboration a dû être repris plusieurs fois, en fonction des avancées théoriques ou formelles des chercheurs.

La phase de calage a vérifié la cohérence des données retenues, en les confrontant à la réalité, appréhendée le plus souvent à partir d'enquêtes sur le terrain.

[1] PIRSEM ; Programme Interdisciplinaire de Recherches sur les Sciences de l'Energie et des Matières premières.

[34] ATHEMA : « Approche Technico-Heuristique en Macroéconomie Appliquée ».

La phase d'exploitation a permis d'étudier des scénarios prospectifs multiples, concernant :

- des alternatives à l'agriculture intensive,
- des alternatives énergétiques,
- une politique de réduction du temps de travail,
- une autosuffisance poussée du territoire.

En premier lieu, ce travail a consisté en une véritable expérience originale de transfert de la méthodologie du modèle. Très rapidement, cela a permis l'utilisation de l'instrument de prospective correspondant, mis au point par le CNRS ; grâce à cet outil, une base de données techniques, représentant en détail le fonctionnement économique d'un canton de type rural a pu être élaborée.

Sans entrer dans le détail de la représentation mais en détaillant un minimum plusieurs observations, il est possible d'appréhender le cadre général du travail :

- d'abord, les activités retenues couvrent l'essentiel du fonctionnement économique du canton.
- ensuite, parmi les techniques alternatives, ont été privilégiées celles qui peuvent concourir à l'équilibre local dans une direction d'autosuffisance.
- enfin, les domaines de l'agriculture et du système énergétique sont représentés de façon plus détaillée que les autres secteurs ; c'est en effet autour de ces deux pôles d'activités que peuvent se concevoir des alternatives ayant un impact majeur sur l'environnement.

Il faut ajouter que si les données établies sont spécifiques, en particulier d'un point de vue quantitatif, des conditions géographiques locales, leur architecture, au moins en partie, peut être adaptée ailleurs.

La base de données et les résultats des étapes effectuées ont fait l'objet de rapports détaillés qui constituent la mémoire de ce travail. Son ambition devenue pédagogique fait de cette expérience une importante source d'informations, à la fois en termes de données techniques, de méthodologie pour leur mise

en forme et pour leur acquisition, en même temps, sur le fond, qu'une base de réflexion pour la pensée alternative.

Cependant, l'un des buts essentiels du GAREP, à savoir la mise à disposition de la maquette aux instances politiques locales, n'a pas été atteint.

Il serait possible de reprendre aujourd'hui un travail de finalisation et de recalage, en fonction de besoins qui, malheureusement, jusqu'à présent, n'ont pas encore été formulés par les politiques.

Notes et commentaires

[1] Le développement

L'économie du développement est née après la seconde guerre mondiale en concomitance avec le déclin des empires coloniaux. Le phénomène ainsi nommé est apparu très rapidement complexe. Au cours de sa courte histoire, on l'a affublé d'un grand nombre d'adjectifs (global, local, endogène, transféré, spontané, soutenable, durable, etc.) qui, au lieu d'en préciser le sens l'ont au contraire rendu plus trouble à tel point qu'il est difficile de lui raccrocher une idée simple. C'est Marc Penouil ^[71] qui semble nous offrir la définition la plus pertinente ; selon cet auteur, le développement représente « *l'ensemble des situations de dynamique sociale se situant dans l'optique de la mise en place progressive de la société technicienne* ». En poursuivant : « *si d'autres formes de dynamique sociale orientée vers la création d'autres types de sociétés sont proposées ou réalisées, il serait préférable de retenir une autre appellation que celle de développement* », il suggère ainsi des voies alternatives mais n'en constate aucune amorce nulle part.

Serge Latouche va plus loin en expliquant que le développement, d'une façon univoque, est à la fois l'objectif et la voie de la dynamique de croissance du modèle capitaliste occidental. Pour notre part, nous acceptons le cadre ainsi défini qui reste en arrière-plan de l'ébauche de « manifeste » présenté, dont l'idée est au cœur d'une voie alternative orientée vers la réalisation d'un autre type de société. Cependant, pour la commodité du propos, on ne s'interdira pas l'usage du terme « développement » tout particulièrement lorsqu'il s'agira de désigner la direction de l'évolution économique de l'Occident.

[2] Nord/Sud – Centre/Périphérie – Tiers-Monde – Pays pauvres – Pays en Voie de Développement (PVD), Pays les Moins Avancés (PMA), etc.

Nous reprenons précisément la note¹ (p 104) établie par Destanne de Bernis dans l'ouvrage collectif « Commerce international et développement soutenable »^[38].

Il précise dans cette note l'utilisation de « la relation "Centre-Périphérie", définie par l'équipe de la CEPAL[*] (Prebisch Furtado) dans les années 50, quitte à parler des Centres (Etats-Unis, Europe, Japon) et des Périphéries (chaque Centre a sa propre Périphérie).

Il justifie ce choix en soulignant que « tout autre terme est ambigu ou dépourvu de signification : le Tiers-Monde est divers, éclaté, contradictoire et sans voix ; parler des "pays en voie de développement" est pure hypocrisie (peu de pays répondent à ce vocable, la plupart d'entre eux sont "en voie de sous-développement croissant" ; parler de "pays sous-développés" heurte la pudeur, et parler de "pays non-industrialisés" obligerait à distinguer des degrés divers. On pourrait dire "le groupe des 77" [**], mais ils sont 130. Il resterait "pays du Sud", mais on substituerait un concept géographique à un concept économique ».

Il sera donc adhéré à ce point de vue ; toutefois, nous utiliserons alternativement « Centre/Périphérie », « pays pauvres » ainsi que « pays du Sud » et son complément « pays du Nord » selon les circonstances du texte.

[*] CEPAL : Commission Economique pour l'Amérique Latine créée en 1948 dans le cadre des Nations-Unies.

[**] Le « groupe des 77 » : ensemble des pays dits sous-développés qui se rassemblèrent en 1967 à ALGER pour préparer un front commun du Tiers-Monde à la veille de la deuxième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement : CNUCED ; ces pays sont actuellement 130...

[3] Société civile

La société civile n'est pas née ces dernières années à l'occasion de l'accélération de la mondialisation. Comme le souligne R. Darhendorf, elle accompagne depuis toujours l'existence de l'Etat : « les codes et les procédures, les organisations économiques et les instances sociales qui opèrent un fonctionnement en dehors de l'Etat font de la société civile l'élément primordial de la vie en société ».

Selon cette optique, la société civile est associée à la part des individus investis dans le cadre de démarches collectives, au niveau d'activités privées dont la visée est d'influer, sans pourtant aucune légitimité sur les choix publics. Impressionnés par la dimension médiatique des luttes « antimondialistes », certains ont introduit la notion de « société civile mondiale ou internationale ».

On comprend d'une part la difficulté qu'il y a à saisir à chaque instant et selon les circonstances, le champ exact de cette nouvelle société civile dans une dynamique qui agrège des ensembles en perpétuel remaniement où se rencontrent, en fonction de leurs intérêts respectifs, des pacifistes, des humanistes, des réactionnaires, des conservateurs, des nationalistes, des souverainistes, des internationalistes, etc.). D'autre part, à un autre niveau, François Houtart^[5] dans une analyse, différencie « la société civile d'en haut » et « la société civile d'en bas ».

Dans la contestation internationale, il faut bien reconnaître la prédominance de la première. Par contre, sur les territoires où une démarche neutraliste serait possible, on rencontre plutôt la « société civile d'en bas », peu médiatisée, « celle qui est l'expression des groupes sociaux défavorisés ou opprimés, qui peu à peu expérimentent et découvrent... »^[5], mais dont la dynamique pourra être la source d'un nouveau rapport de force politique exploitable pour des alternatives locales.

[4] **ONG (Organisations Non Gouvernementales) de développement.**

L'objectif de ce « manifeste » a conduit à réduire le champ d'investigation aux ONG de développement. Elles sont nées après la seconde guerre mondiale dans le prolongement de l'économie du « développement » (voir ci-dessus). Passons sur l'histoire des premières décennies ; les ONG se sont beaucoup multipliées au cours des années 80 lorsque les institutions internationales favorisant les micro-projets plus ajustés aux besoins des populations démunies, ont eu besoin de relais pour canaliser les aides publiques. Elles ont acquis dans le cadre de ces actions une reconnaissance incontestable des Etats bailleurs qui voudraient bien les transformer en instruments du libéralisme économique auprès des communautés. De fait, depuis le début des années 90 leur champ d'action s'est encore élargi, en même temps que celui des Etats se réduisait, ce qui conduit naturellement à la question de leur légitimité ^[28 et 40].

Pour autant, le regard critique qui touche surtout les ONG du Nord ne doit pas masquer le rôle essentiel des ONG du Sud qui constituent souvent le seul espoir des populations démunies. S'il est difficile de présumer le rôle qu'elles pourront jouer dans la recherche d'une dynamique sociale et économique alternative, on peut toutefois imaginer deux engagements différents selon qu'il s'agira du continent latino-américain ou du continent africain. Au sujet du premier, les ONG ont toujours fait preuve d'une maturité politique qui les a conduites à s'engager historiquement dans les mouvements sociaux et on peut espérer qu'elles seront des acteurs de fond dans la dynamique des interstices ; par contre sur le continent africain, les ONG, dans leur ensemble ont globalement un caractère apolitique.

Références bibliographiques

- [1] Abdelmalki L., Peeters A. - **Alternatives Economiques et Sociales** - L'interdisciplinaire, 2000
- [2] Agostini C. - **Les paysans, le développement rural et l'Etat** - Charles Léopold Mayer, 1994
- [3] Amin S. - **Le développement inégal** - Editions de Minuit, 1973
- [4] Amin S. - **Au-delà du capitalisme sénile** - PUF, 2001
- [5] Amin S., Houtart F. - **Mondialisation des résistances, L'Etat des luttes** - L'Harmattan, 2002
- [6] Bairoch P. - **Le Tiers-Monde dans l'impasse T1 et T2** - Gallimard, 1971
- [7] Baschet J. - **L'étincelle zapatiste** - Denoël, 2002
- [8] Baudrillard J. - **Power Inferno** - Galilée, 2002
- [9] Beaud M. - **Le basculement du monde** - La Découverte, 1997
- [10] Beaud M. - **Histoire du capitalisme** - Seuil, 1980
- [11] Benjamin C. - **Pourquoi la gauche va échouer au Brésil** - Courrier International, octobre- 2002
- [12] Berthoud - **Cahier d'économie politique** - 1991
- [13] Blanc-Pamard C., Cambrézy L. - **Terre, terroir, territoire, les tensions foncières** - Orstom, 1995
- [14] Bodson P., Roy P.M. - **Politique d'appui au secteur informel** - Economica, 1994
- [15] Bonnaud R. - **Les tournants du XX^e siècle** - Kimé, 1992
- [16] Braeckman C. - **La nouvelle société civile est déjà là** - Le Monde Diplomatique, mars 1993, p 18
- [17] Braeckman C. - **Paysans sans terre d'Afrique du Sud** - Manière de voir n° 75, juin, juillet 2004
- [18] Braudel F. - **La dynamique du capitalisme** - Flammarion, 1985
- [19] Brune F. - **L'annonce faite au Tiers-Monde** - Le Monde Diplomatique, mai 1988
- [20] Brunel S. et coll. - **Tiers-Mondes** - Economica, 1987
- [21] Brunel S. - **Le gaspillage de l'aide publique** - Seuil, 1993
- [22] Brunet R. - **Champs et contrechamps** - Belin, 1997

- [23] Cahier des Sciences humaines - **Marché et développement** - ORSTOM, 1994
- [24] Carré Neutraliste (le) - **Neutralisme économique et interstices du mondialisme** - Multigraphié, 1993
- [25] Centre Djoliba - **Décentralisation, organisations locales et ONG au Mali** - Charles Léopold Mayer, 1993
- [26] Centre Tricontinental - **Raisons et déraisons de la dette** L'Harmattan, 2002
- [27] Centre Tricontinental - **Questions agraires et mondialisation** - L'Harmattan, 2003
- [28] Centre Ticontinental - **Les ONG : Instruments du néo-libéralisme ou alternatives populaires** - L'Harmattan, 1998
- [29] Chéneau-Loquay A., Matarasso P. - **Approche du développement durable en milieu rural africain** - L'Harmattan, 1998
- [30] Chesnaux J. - **Au nom de la modernité** Le Monde Diplomatique, mai 1998, p18
- [31] Cohen D. - **La mondialisation et ses ennemis** Grasset, 2004
- [32] Coquery-Vidrovitch C., Nédelec S. - **Tiers-Mondes : l'informel en question** - L'Harmattan, 1991.
- [33] Courrège P., Deflandre J., Matarasso P. - **Modèles macroéconomiques pour la prospective libre** - Arch, centre de documentation CNRS, 1982
- [34] Courrège P. - **ATHEMA : Modèles macroéconomiques pour la prospective libre** - Arch, centre de documentation CNRS, 1985
- [35] Courrège P., Feyrit M., Laville J., Peyterman C., Siméon C. - **Application du modèle ATHEMA à un canton rural - (I) (présentation d'un jeu de données - (II) et (III) (exploitation)** - Arch, centre de documentation CNRS, 1987
- [36] Courrège P. - **Une micromaquette illustrative du modèle ATHEMA** Arch, centre de documentation CNRS, 1987
- [37] Courrège P., Gourdel P., Loridan P., Matarasso P. **Schémas intemporels de la modélisation macroéconomique et théorie du contrôle : simulation, optimisation, anticipation et régulation**, CERMSEM et CIRED, 1999

- [38] Damian M., Graz J.C. (sous la direction de) - **Commerce international et développement soutenable** Economica, 2001
- [39] Defourny J., Develtere P., Fonteneau B. - **L'économie sociale au Nord et au Sud** - De Boeck, 1999
- [40] Deler J.P., Fauré Y.A., Piveteau A., Roca J.P. - **ONG et développement** - Karthala, 1998
- [41] Donnat V. - **Réseaux coopératifs dans le Sahel** - Manière de voir n° 41, p 57
- [42] Ela J.M. - **Les voies de l'afro-renaissance** - Manière de voir n° 51, p58.
- [43] Engelhard P. - **L'homme mondial** - Arléa, 1996
- [44] Engelhard P. - **L'Afrique miroir du monde** - Arléa, 1998
- [45] Fields G.S. - **La modélisation du marché du travail et le secteur informel urbain** - OCDE, nouvelles approches du secteur informel - Paris 1990
- [46] Fukuyama F. - **La fin de l'Histoire et le dernier homme** Flammarion, 1992
- [47] Fourquet F. - **La mondialisation selon Fernand Braudel** - Alternatives Internationales - Juillet-août 2002
- [48] Genro T., Ubiratan de Souza - **Quand les habitants gèrent vraiment leur ville** - Charles Léopold Mayer, 1997
- [49] Habermas J. - **Après l'Etat-Nation** - Fayard, 1998
- [50] Hardt M., Negri A. - **L'Empire** - Exils essais, 2000
- [51] Haubert M. - **Etat et Société dans le Tiers-Monde** La Sorbonne, 1992
- [52] Herrera A.O. - **Un monde pour tous** - PUF, 1977
- [53] Hoener J.M. - **Le Tiers-Monde entre la survie et l'informel** - l'Hamattan, 1995
- [54] International Resources Group - **Using the markal family of models** - Energy Technologie Systems Analysis Washington, 1999
- [55] Juristes-Solidarités - **Pratiques du Droit, production du Droit : initiatives populaires T1 et 2** - Charles Léopold Mayer, 1996
- [56] Johnson P. - **Commerce équitable** - Charles Léopold Mayer, 2003

- [57] Laacher S.- **Economie informelle officielle et monnaie franche** - Université Paris 1
- [58] Lammerink M. ; Wolffers I. – **Approches participatives pour un développement durable** - Karthala , 1998
- [59] Latouche S. - **La planète des naufragés**
La Découverte, 1993
- [60] Latouche S.- **La planète uniforme** - Climats, 2000
- [61] Lautier B. et Al - **L'Etat et l'Informel**
L'Harmattan, 1991
- [62] Lautier B.- **L'économie informelle dans le Tiers-Monde**
La Découverte, 1994
- [63] Lazarev G., Arab M. – **Développement local et communautés rurales** - Kathala, 2002
- [64] Lequeret E. - **Femmes oubliées du continent noir**
Le Monde Diplomatique janvier 2000
- [65] Lévi-Strauss C.- **Race et Histoire** - Denoël, 1987
- [66] Marchand C. - **Nord-Sud : de l'aide au contrat**
Syros, 1991
- [67] Motchane J.L.- **Le microcrédit, alibi de la privatisation de l'aide au développement** - Le Monde Diplomatique, avril 1999.
- [68] O'Brien C. - **Le collègue aux pieds nus ou le savoir démystifié** - Education pour tous - UNESCO, Paris, 2000
- [69] Partant F. - **la fin du développement**
La Découverte, 1982
- [70] Partant F. - **La ligne d'horizon** - La Découverte, 1988
- [71] Penouil M. Lachaud J.L. - **Le développement spontané**
Pédone, 1985
- [72] Porquet J.L. - **Jacques Ellul, l'homme qui avait presque tout prévu** - Le Cherche Midi, 2003
- [73] Ethel del Pozo - **Organisations paysannes et indigènes en Amérique latine** - Léopold Mayer, 1997
- [74] Ritimo, Solagral - **Pour un commerce équitable**
Charles Léopold Mayer - 1998
- [75] Ramonet I. - **Besoin d'utopie** - Manière de Voir n° 41
- [76] Reverdon A. et Laronche M. - **Un autre Brésil est-il vraiment possible?** - Le Monde Economique - 24 juin 2003

- [77] de Rivero O. - **Le mythe du développement** - Enjeux Planète, 2003
- [78] Rocher J. - **Après les feux de paille** - Charles Léopold Mayer, 1998
- [79] Sall B. - **De la modernité paysanne en Afrique noire**
L'Harmattan, 1993
- [80] Schneider B. - **La révolution aux pieds nus**
Fayard , 1985
- [81] Scholte J. - **C'est la lutte globale** - Alternatives Internationales, p 30, Janvier 2003
- [82] Herbert I Shiller - **L'empire des médias et les nouvelles technologies** - Le Monde Diplomatique, octobre 1992.
- [83] de Soto H. - **L'autre sentier** - La Découverte, 1994
- [84] Touraine A. - **Critique de la modernité** - Fayard, 1992
- [85] Traoré A. - **Le viol de l'imaginaire** - Fayard, 2002
- [86] Tréan C. - **Alerte sur une croissance mondiale des trafics humains** - Le Monde, 17 octobre 2003
- [87] Tshiyembé M. - **Des guerres à la crise sociale**
Le Monde Diplomatique, sept 2000
- [88] Verhagen K. - **L'auto-développement, un défi posé aux ONG** - L'Harmattan, 1987
- [89] Yunus M. - **Vers un monde sans pauvreté**
JC Lattès, 1997

Table des matières

Avant-propos.....	7
1 - Introduction	13
2 - Aspects généraux de la proposition	23
2.1 Localisation et définition du domaine des interstices	25
2.2 Une doctrine : « le neutralisme économique »	28
2.3 Un protectionnisme adapté	35
2.4 Les moyens d'une autonomie économique : les voies de l'autosuffisance	38
2.5 Un nouvel espace politique et économique niché dans l'Etat-Nation	43
2.6 Un impératif : la démarche participative	47
2.7 Un réseau engagé pour assurer la solidarité	50
3 - Conditions nécessaires pour l'organisation des interstices	59
3.1 La singularité de communautés humaines locales dans les pays du Sud	59
3.2 La souveraineté acquise par les voies de la décentralisation	64
3.3 Un marché en marge du libre-échange	67
3.4 Des moyens pour un financement	71
3.5 Des orientations pour édifier des alternatives économiques réalistes	74
4 - L'économie populaire comme socle des interstices	79
4.1 Essai de définition	80
4.2 La nature des activités	83

4.3 Les conditions pour un « statut » de l'économie populaire	88
4.4 L'économie populaire garante de la survie des populations	90
5 - L'économie solidaire, tremplin des réseaux	
Nord/Sud	101
5.1 Cadre général des situations évoquées	102
5.2 Le commerce et les échanges solidaires	104
5.3 L'épargne, le crédit solidaire	107
6 - Conclusion	111
Annexe 1 - Neutralisme économique et interstices du mondialisme	117
Inédit de Philippe Courrège	118
Annexe 2 - Les bases de la représentation physique de l'économie	147
Annexe 3 - Une expérience de transfert auprès d'un groupe citoyen	163
Notes et commentaires	167
Références bibliographiques	171